

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

54—No 31 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 3 NOVEMBRE 1966 | NOV 4 1966 | PRIX 10C

Centre de recherche en histoire économique au Canada français

MONTREAL — L'histoire économique du Canada français n'a pas été fouillée. Mais deux événements survenus récemment manifestent l'intérêt nouveau que les historiens et les étudiants en histoire portent à cette façon d'expliquer le Canada français d'aujourd'hui. Il s'agit de l'inauguration du Centre de recherche en histoire économique du Canada français, et en même temps du lancement d'un ouvrage considérable de M. Fernand Ouellet sur l'aspect économique et social de la période qui va de la conquête jusqu'à 1850.

Le centre de recherche est une entreprise conjointe de l'école des Hautes études commerciales et de l'université Sir George Williams. Les Hautes études fournissent le local et le matériel de recherche, et Sir George Williams contribue financièrement en plus de libérer partiellement un de ses professeurs pour agir comme directeur de la recherche, M. Cameron Nish.

MM. Pierre Harvey et André Bergevin, tous deux des Hautes études, sont respectivement directeur et secrétaire trésorier du Centre. Deux professeurs de l'université Laval, MM. Jean Hamelin et Yves Roby, en sont les conseillers. Ces derniers, en compagnie du directeur de la recherche M. Nish, ont donné récemment des explications sur la nature du centre, sur sa raison d'être et sur ses objectifs.

Tous trois ont reconnu qu'il n'existait à peu près aucune recherche sur l'aspect économique de l'histoire du Canada français, et que jusqu'à récemment personne n'avait montré d'intérêt pour cette question, contrairement au Canada anglais où l'université de Toronto et l'université Queen's ont déjà publié beaucoup d'ouvrages en histoire économique.

D'autre part, il existe un grand nombre de documents de première importance pour faire l'histoire économique, mais ils sont dispersés un peu partout et il n'en existe pas d'inventaire. D'où les difficultés pour les chercheurs.

Le Centre de recherche est né de ces deux constatations, qui ont coïncidé avec l'éveil de l'intérêt pour l'histoire économique. C'est M. Jean Hamelin qui en a lancé l'idée en 1962. Les travaux préparatoires ont commencé dès ce moment là, et le centre, qui dispose maintenant d'un budget de $35,000, a pu être inauguré récemment.

Le centre s'occupe actuellement de recueillir dans un même lieu, à l'école des Hautes études, tous les documents dispersés qui peuvent servir à l'histoire économique, et à en publier la bibliographie. C'est ainsi qu'il a déjà recueilli sur microfilm 80 journaux du 19e siècle.

Les sources de documents sont multiples. Les Hautes études en possédaient déjà une collection intéressante, qui sera intégrée à celle du centre. Mais un grand nombre de documents se trouvent dispersés dans des archives privées, appartenant à des particuliers ou à des entreprises. Souvent ils sont utilisés, et le Centre offre d'en prendre la garde ou de les recueillir sur microfilm pour les mettre à la disposition de chercheurs.

"Les archives doivent être du domaine public", a dit M. Nish, en soulignant avec quelle jalousie souvent les propriétaires de documents les gardent en leur possession.

L'ouvrage du professeur Ouellet qui a été lancé récemment n'a pas été préparé sous les auspices du Centre de recherche, mais sa publication marque le début d'une nouvelle collection de la maison Fides sur l'histoire économique du Canada français, dans laquelle seront publiés par la suite les ouvrages du centre.

Les professeurs Roby et Hamelin ont déjà commencé un ouvrage qui fera suite à celui de M. Ouellet, sur la période de 1851 à 1900. Il sera publié en 1968. M. Nish lui, publiera l'an prochain une histoire de la bourgeoisie canadienne-française, de 1729 à 1743. D'autres travaux seront aussi publiés dans la revue "Actualité économique" de l'école des Hautes études, qui pourront être éventuellement colligés en volumes.

Déjà une quinzaine d'étudiants s'intéressent à l'histoire économique, et c'est l'objectif du Centre d'offrir éventuellement des bourses de recherche.

Le professeur Ouellet a enseigné l'histoire à l'université Laval avant de passer à l'université Carleton d'Ottawa, il y a deux ans. En s'attachant à l'aspect économique des événements, il montre sous un éclairage nouveau les faits traditionnels de notre histoire. "Un livre apportant sur le 19e siècle canadien-français des lumières inattendues", écrit dans la préface de son ouvrage le directeur de l'école pratique des Hautes études de Paris, M. Robert Mandrou.



Lors du grand banquet du cinquantenaire de l'AECFM à l'aréna de St-Pierre-Jolys, le dimanche 6 novembre prochain, à 6 h. 30 p.m., les convives de la Rouge auront le plaisir d'entendre une artiste originaire de leur région, Marie Ménard, fille de M. et Mme Antoine Ménard, de St-Malo. Tous se rappellent que dès l'âge de 5 ans elle faisait partie de la chorale paroissiale, puis qu'elle fut la populaire soliste de la plupart des soirées paroissiales et régionales des centres canadiens-français du sud-est du Manitoba. Elle fut tour à tour institutrice dans les écoles paroissiales du Précieux-Sang, de Ste-Marie et de Holy Cross, et aussi dans les écoles de St-Malo et de St-Ambroise. Elle a épousé M. Jarry Ewonchuck, qu'elle avait connu alors qu'il fréquentait l'école de St-Malo. M. et Mme Ewonchuck donnent maintenant des concerts "bilingues" dans les centres canadiens-français de l'Ouest. Après avoir conquis ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ils viennent d'enregistrer d'énormes succès à St-Lazare, Ste-Rose-du-Lac, Laurier et St-Malo, au Manitoba. Bientôt ils chanteront à La Broquerie, Pine Falls, Aubigny, etc. Marie Ménard a enregistré son premier disque au studio Star dans la partie nord de Winnipeg. Ce disque est manufacturé et distribué par V Records Ltd, 15, Place Fleury, au Parc Windsor de St-Boniface. Il offre douze chansons, du folklore de France et du Canada français... au style "western" ou au moderne "rock'n roll", en passant par l'hymne Ave Maria. Un talent aussi varié promet de riches agréments à ceux qui entendront Marie Ménard à St-Pierre dimanche soir prochain.

Comité exécutif de l'AECFM

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba communique qu'à la réunion du conseil d'administration du 27 octobre 1966, M. Maurice Gauthier a été nommé président général de cette association. Nous avons également le plaisir d'annoncer la nomination de M. Maxime Désaulniers au poste de premier vice-président, et de M. Raynald Labossière comme deuxième vice-président. A cette même réunion, M. Louis Aubry a été nommé trésorier, et M. Albert St-Hilaire, conseiller.

Le comité exécutif de l'Association se compose donc de: M. Maurice Gauthier, président général; Mgr A. Hacault, conseiller moral; M. Maxime Désaulniers, 1er vice-président; M. Raynald Labossière, 2e vice-président; M. Louis Aubry, trésorier; MM. Rhéal Teffaine et Albert St-Hilaire, conseillers, et le R. P. Martial Caron, S.J., officier de liaison.

Rhéal TEFFAINE,
président du Comité
des relations extérieures.

M. Johnson: le Québec ne se séparera que s'il y est forcé

OTTAWA — Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré au cours d'une entrevue au réseau anglais de Radio-Canada, il y a quelques jours, que si le Québec vient jamais à se séparer du Canada c'est parce "que nous y aurons été forcés".

"Aucun Canadien français ne souhaite au profond de lui-même s'enfermer dans un ghetto... Cela me briserait le coeur d'avoir à me résoudre à cette ultime solution de la séparation..."

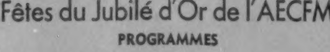
Le premier ministre québécois a répété que le Canada qu'il veut aider à construire serait strictement binational. Il n'aurait pas objection à ce que la Chambre des communes reste ce qu'elle est actuellement. Mais il voudrait une représentation égale des Canadiens français et des Canadiens anglais au sénat où il y aurait un tribunal constitutionnel.

PARIS — Quelque 1,368,000 Français, venant principalement d'Afrique du Nord, ont regagné la France au cours des dix dernières années: 935,000 sont venus d'Algérie, 220,500 du Maroc, 168,800 de Tunisie.

1962 a vu le retour de 651,000 personnes d'Algérie. Si le mouvement s'est atténué, il n'est cependant pas terminé, puisque entre le 1er janvier et le 30 novembre 1965, il est encore arrivé en France 22,133 Français en provenance d'Algérie, 15,799 du Maroc, 4,512 de Tunisie et 891 d'autres territoires.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., doyen du Collège de St-Boniface, a reçu, le mardi soir 1er novembre, un doctorat ès théologie, honoris causa, des autorités du St. John's College qui célèbre cette année le centenaire de sa fondation. A noter que le Collège (Catholique) de St-Boniface et St. John's (Anglican) College sont deux des fondateurs de l'Université de Manitoba. Le troisième fondateur, le Manitoba College, a subi des transformations au cours de son histoire: presbytérien à l'origine, il s'unissait plus tard au Westley College, presbytérien, union qui en fit éventuellement le United College. Le doctorat conféré au Père Guy veut à la fois être un hommage au Collège de St-Boniface et une reconnaissance du véritable "oecuménisme universitaire" qui a toujours régné et règne encore entre les institutions fondatrices de l'Université de Manitoba, tant au niveau du personnel enseignant qu'à celui des étudiants. On peut lire en page éditoriale un article illustré qui relate quelques faits historiques du collège centenaire St. John's.

Cet article a été écrit en français par le "département de français" du St. John's College.



Fêtes du Jubilé d'Or de l'AECFM

PROGRAMMES

Région de la Seine: samedi 12 novembre
— **Messe pontificale** à 3 h. p.m. en l'église de La Broquerie: Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Qué.
— **Grand banquet** à 7 h. p.m. au "Blé d'Or", à Ste-Anne-des-Chênes. Orateur invité: M. Alfred Rouleau, président de la Cie d'Assurance "La Sauvegarde".

Région de la Rouge: dimanche 6 novembre
— **Messe pontificale** à 3 h. p.m. en l'église de St-Jean-Baptiste: Mgr Antoine Hacault, évêque coadjuteur de St-Boniface.
— **Grand banquet** à St-Pierre-Jolys (Aréna) à 6 h. 30 p.m. Orateur invité: M. Roland Couture, directeur du premier poste français de l'Ouest, CKSB. Artiste invitée: Marie Maynard, vedette de la chanson, originaire de St-Malo.

Région de la Montagne: samedi 12 novembre
— **Messe pontificale** à 3 h. p.m. en l'église de St-Claude: Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Sask.
— **Grand banquet** à Notre-Dame-de-Lourdes à 7 h. p.m. Orateur invité: M. Henri Bergeron, de Radio Canada.

Région du Cheval-Blanc: dimanche 6 novembre
— **Messe basse** à 3 h. p.m. en l'église de St-Eustache: Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg.
— **Grand banquet** à 5 h. 30 p.m. à Elie (Auditorium de l'école élémentaire). Orateur invité: S. H. le Juge Alfred-M. Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba.

Région du Cheval-Blanc: vendredi 11 novembre
— **Soirée récréative** à 8 h. p.m. à l'école St-Paul d'Elie, par les enfants de quatre écoles.

Région de Ste-Rose-du-Lac: samedi 12 novembre
— **Messe pontificale** à 3 h. p.m. en l'église de Ste-Rose-du-Lac: Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.
— **Grand banquet** à 7 h. p.m. à Laurier. Orateur invité: M. Léo Rémillard, directeur du poste français de Chicoutimi, Qué.

Région de St-Lazare: vendredi 11 novembre
— Une "Boîte à chansons" est prévue à St-Lazare.
— **Messe pontificale** à St-Lazare, heure à préciser. Officiant: Dom Fulgence Fortier, abbé mitré de la Trappe de St-Norbert.
— **Grand banquet** à St-Lazare dans la soirée. Orateur invité: S. H. le Juge Alfred-M. Monnin.

Région de St-Georges: samedi 5 novembre
— **Messe basse** en l'église de St-Georges, suivie d'une réception à la salle "Château" de Pine Falls.

St-Boniface: dimanche 13 novembre
— **Messe pontificale concélébrée** à 12 h. 30 p.m. en la cathédrale de St-Boniface: Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, NN. SS. LL. EE. M. Baudoux, A. Hacault, A. Decosse, G. B. Flahiff, H. Routhier, G. Cabana, P. Dumouchel, O.M.I., et H. Belleau, O.M.I.
— **6 h. p.m.**: réception, banquet, soirée à l'International Inn, Winnipeg. Personnalités invitées: Son Em. le cardinal Roy; un représentant du Gouvernement fédéral; un représentant du Gouvernement de Québec; l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, ou son représentant; l'hon. juge A.-M. Déchênes, président du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Promotion-voyage de l'A. C. F. C.

En préparant nos listes pour le tirage de la promotion-voyage de l'A.C.F.C., tirage qui aura lieu au Secrétariat, 2800, rue Albert, Regina, le mardi 1er novembre, nous nous sommes aperçus d'une grave omission. En fait, nous avons oublié de publier le généreux don de $25.00, somme qui nous fut apportée au Secrétariat par Mme W. Wolbaum, de Regina. Toutes nos excuses, Mme Wolbaum.

Nous recevons, en dernière heure, le don de $10.00 de M. Joseph Landry, de Courval.

Un sincère merci à tous nos généreux souscripteurs.

Le total de la souscription à ce jour est donc de $2,701.45.

Nous avons également oublié de mentionner, en publiant les deux dons en argent de M. et Mme Maxime-Léo Langevin, de Berkeley, Cal., un don en livres qu'ils nous ont également fait parvenir. Il s'agit de trois volumes d'un éminent patriote et écrivain acadien, longtemps membre du Conseil de la Vie Française en Amérique, véritable aristocrate de la plume, le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., maintenant retiré à Montréal. Ces trois oeuvres du Frère Bernard qui viennent enrichir la bibliothèque de références de l'Association sont: Histoire de la Louisiane de ses origines à nos jours, Nos pionniers de l'Ouest et Carnet de route. M. et Mme Langevin sont des compatriotes du Frère Bernard et nous avons pu constater qu'ils sont animés de ce même souffle de vie française qui a constamment soutenu le long travail ardu et l'imposante oeuvre littéraire de ce grand religieux de souche acadienne qui a bien mérité de la race. Nous vous sommes infiniment reconnaissants de votre touchant geste de solidarité, M. et Mme Langevin.

La semaine prochaine, nous aurons le plaisir de publier le nom du gagnant ou de la gagnante du voyage à l'Expo '67 offert par l'A.C.F.C. au terme de sa campagne de souscription en faveur de l'Ecole Canadienne et de l'étude approfondie qu'elle est à faire en vue d'orienter son action future. Nous publierons également un état des argents recueillis et dépensés au cours de cette campagne, dans le but de renseigner tous les souscripteurs qui ont eu à coeur de répondre si généreusement à notre appel.

(Communiqué)

L'hon. Harry J. Enns, ministre de l'Agriculture, proclamait le 20 octobre dernier "Jour des 250 Caisses Populaires et Credit Unions" qui groupent au Manitoba quelque 150,000 membres. Les Franco-manitobains jouent un rôle très actif dans le mouvement, possédant leurs propres Caisses et restant fidèles à l'esprit du commandeur Desjardins. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, MM. Guy de Margerie, président de la Centrale des Caisses Populaires, Ed Howe, président de la Credit Union Federation, l'hon. Enns, qui signe la proclamation, Doug Ramsey, président de la Co-operative Credit Society, et C. L. Wyrzykowski, vice-président de la Credit Union League.

A noter que le million de familles canadiennes faisant partie à un titre quelconque du mouvement coopératif seront représentées par leurs porte-parole le 7 novembre, à 4 h. p.m., à Ottawa auprès du premier ministre Pearson et des membres du cabinet fédéral. Ils présenteront alors un mémoire conjoint du Conseil Canadien de la Coopération et de la Co-operative Union of Canada. Ce mémoire vise un triple but: 1) Souligner la contribution des coopératives au développement du Canada et préconiser le maintien du secteur coopératif de l'économie; 2) Signaler les conditions défavorables dans lesquelles fonctionnent les coopératives canadiennes et identifier certains domaines où des initiatives du gouvernement fédéral seraient nécessaires; 3) Faire part au gouvernement du Canada des politiques et des opinions des coopératives sur quelques questions importantes d'ordre social ou d'intérêt public.

Les 8 et 9 novembre, les coopérateurs rencontreront les membres des caucus des différents partis politiques: progressiste-conservateur, 8 novembre, avant-midi; libéral, 8 novembre, après-midi; néo-démocrate, 9 novembre, à 12 h. 15 p.m.; ralliement des créditistes, 9 novembre, à 1 h. 30 p.m.



Le Dr Henri-Léon Marcoux, fils de M. et Mme Jean Marcoux, est le premier chiropracticien natif de St-Boniface. Il ouvrait son bureau dans sa ville natale, le 5 octobre dernier, au no 269, avenue Taché. Le chiropracticien Hubert Ducharme possède son propre bureau dans la ville cathédrale depuis quelques années. Quant au Dr Henri Gillet, natif de Winnipeg, il pratique son art en Belgique où on lui donne la renommée mondiale de maître en recherche dans le domaine de la palpation en mouvement.

Né le 22 octobre 1939, le docteur Marcoux a fait ses études au Précieux-Sang (grades 1 à 10) et à Nelson McIntyre (grades 11 et 12). Ayant travaillé pendant 3 ans au bureau régional de l'Assurance-Chômage, il s'inscrivit ensuite au "Canadian Memorial Chiropractic College", institution fondée en 1945 à Toronto. Ce collège universitaire privé, que fréquentent 215 étudiants, est entièrement soutenu par la profession et les frais de scolarité.

Le cours complet, académique et pratique, dure 4 ans. Le futur docteur y étudie dans tous ses détails l'anatomie: histologie, myologie, ostéologie, arthrologie, neurologie, angiologie, embryologie, dissection humaine, chimie organique et biochimie. Le cours de physiologie se complète ensuite par les études suivantes: pathologie, diagnostic, philosophie chiropractique, pédiatrie, gynécologie et obstérique, psychologie normale et anormale (ou psychiatrie), bactériologie, économie professionnelle, jurisprudence, etc.

Le nouveau chiropracticien a terminé ses études par les examens nationaux américains (avril) et canadiens (juin). La collation des diplômes eut lieu le 20 mai 1966. De retour au Manitoba le 12 juin dernier, il est désormais membre du groupe des 45 chiropracticiens qui exercent leur profession dans la province.

Comment faire revenir au pays ceux qui étudient à l'étranger

OTTAWA — Le ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration devrait devenir l'organisme central chargé d'activer la récupération des gradués canadiens qui étudient à l'étranger et d'en défrayer le coût. C'est ce que recommande un rapport que vient de publier l'Association des universités et collèges du Canada qui indique qu'en 1965-66 environ 12,000 Canadiens, dont 6,000 étaient gradués, étudiaient dans des universités étrangères: en chiffres ronds, 10,000 aux Etats-Unis, 1,000 en Grande-Bretagne et 1,000 ailleurs (surtout dans l'ouest de l'Europe).

Le rapport, préparé par Edward F. Sheffield et Mary Margot McGrail, conjugue les rapports faits par des équipes qui se composaient surtout d'universitaires mais qui comprenaient également certains représentants du gouvernement fédéral. Ces équipes, depuis deux ans, ont visité des universités aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans l'ouest de l'Europe, dans lesquelles se trouvent des étudiants diplômés canadiens en nombre considérable. L'objet de ces visites était de renseigner ces étudiants sur les occasions de se faire une carrière au Canada et de découvrir quelles seraient les mesures qui pourraient aider le plus à leur retour au Canada.

En résumant les constatations des diverses équipes, les rédacteurs déclarent que les étudiants étaient reconnaissants de l'intérêt qu'on leur montrait, même s'ils s'en étonnaient; qu'ils n'étaient pas au courant des occasions d'emploi dans notre pays; qu'ils se décourageaient de ne recevoir aucune réponse aux lettres qu'ils envoyaient aux employeurs canadiens; qu'ils regrettaient l'absence de représentants de l'industrie; qu'ils étaient activement sollicités par les employeurs américains. Mais le plus important, c'est qu'il était évident qu'ils étaient disposés à retourner dans leur pays, s'ils en avaient l'occasion.

Rôle de l'automatisation dans l'avenir du Canada

MONTREAL — L'automatisation et son rôle dans l'avenir du Canada, tel est le vaste sujet que les finissants des écoles secondaires du Canada sont invités à approfondir en participant à un concours national des boursiers du centenaire de la Confédération.

M. André-J. Duchesnay, directeur de l'école de cybernétique et de programmation Inc. (ECPI) et responsable du concours, a expliqué au cours d'une entrevue que peu d'étudiants et même d'éducateurs sont conscients des perspectives nouvelles et fascinantes que leur ouvre le monde de l'automatisation; et le concours vise précisément à faire prendre conscience du grand besoin de techniciens versés dans les sciences de l'avenir.

En effet, dit-il, peu de diplômés d'écoles secondaires peuvent, pour diverses raisons, entreprendre des études universitaires, tandis que la plupart d'entre eux, quoique bien éduqués ne sont pas suffisamment préparés à affronter le complexe monde technique qui est le nôtre. Or, selon les experts, le besoin de techniciens est pressant et il ira sans cesse croissant au cours des prochaines années.

Tout autant qu'à couronner les meilleurs essayistes sur le rôle de l'automatisation au cours du second siècle du Canada, le concours organisé par l'ECPI vise à lancer une vaste campagne d'éducation, non seulement auprès des éducateurs, particulièrement des orienteurs.

L'école que dirige M. Duchesnay a déjà formé près de 1,000 techniciens à ses deux centres de Montréal et de Toronto, après quinze mois d'activités, soit de cours du jour, du soir ou du samedi. Ces cours sont à la fois théoriques et pratiques.

500 prix

D'après son expérience, M. Duchesnay constate que les Néo-Canadiens profitent beaucoup plus des occasions qui s'offrent à eux dans ce nouveau domaine, où les compétences sont encore rares et où les perspectives d'avancement sont plus séduisantes. Par contre, les Canadiens français qui se sont lancés résolument dans le monde de l'informatique réussissent aussi bien que les autres, et M. Duchesnay estime que le manque d'intérêt vient de ce que l'on connait encore fort peu, au Québec, ce secteur en pleine effervescence qui a besoin de "cerveaux".

Les conditions et règlements du concours lancé par l'ECPI sont publiés ces jours-ci dans plusieurs périodiques. Disons simplement que 50 prix sont offerts et qu'il s'agit particulièrement de bourses d'études. L'originalité des textes soumis (1,000 mots) dans l'une ou l'autre langue devra être attestée par un éducateur. Les essais devront être mis à la poste au plus tard le 30 janvier 1967, et les prix seront décernés le 27 avril, soit le jour de l'ouverture de l'Exposition universelle.

Les essais devront être adressés à M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir", qui dirigera le comité de lecture et de sélection des textes, qui seront ensuite soumis au jury suivant: MM. Jean Houpert, doyen de la faculté des arts à l'Université de Sherbrooke, Lucien Gendron, chef du service d'extension de l'enseignement à l'école polytechnique, Jean-Marie Laurence, directeur du service de linguistique à Radio-Canada, et Mlle Pierrette Champoux, journaliste radiophonique.

Le choix des boursiers sera fondé sur le seul mérite. Il n'y a pas de frais d'enregistrement ni autres déboursés de quelque nature, et les participants ne seront sollicités d'aucune façon.

Le grand prix national comporte une bourse d'études pour le cours complet à l'ECPI, d'une valeur de $895, $1,000 en argent et un voyage à l'Expo 67 à Montréal. Les deuxièmes grands prix, attribués à un participant de langue française et à un participant de langue anglaise, comportent les mêmes prix, sauf que la somme d'argent est de $1,000. Il y a en plus 10 premiers prix provinciaux, comportant le cours complet par correspondance de l'ECPI et un passeport de 7 jours à l'Expo. Enfin, 477 autres prix comportent des bourses d'études de $200, $100 et $50.



M. Georges Gusdorf, professeur à l'Université de Strasbourg, France, sera le conférencier officiel de l'Alliance française à la réunion du mercredi 9 novembre, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, à St-Boniface. Il donnera alors un "Portrait de l'homme moderne". Né à Bordeaux en 1912, il y fit ses études, puis fréquenta l'Ecole Normale Supérieure. Depuis 1948 il est professeur de philosophie à la faculté des Lettres de Strasbourg. Muni de plusieurs titres, il a à son crédit une multitude d'écrits philosophiques où tous les aspects de cette science sont approfondis, à la lumière traditionnelle et aussi dans le contexte des "grands" que sont Galilée, Descartes, Kierkegaard, etc. Venez l'entendre le 9 novembre. Une réception suivra la conférence.



Des centaines de croyants de diverses confessions religieuses ont prié pour la paix dans la cathédrale St. Mary's de Winnipeg, de 9 h. du soir le 27 octobre à 9 h. du matin le 28 octobre, en réponse à l'appel du pape Paul VI et de l'archevêque anglican de Cantorbéry "de faire du mois d'octobre un mois de prières spéciales pour la paix dans le monde entier, mais particulièrement au Vietnam". Cette vigile de prière est due à l'initiative du Rév. Desmond Kimmitt, recteur de All Saints Anglican Church, et a été organisée en coopération avec Mgr James MacIsaac, recteur de la cathédrale St. Mary's. La photo ci-dessus a été prise pendant la nuit: à certains moments il y avait dans la cathédrale au-delà de 300 personnes, il n'y en eut jamais moins de 20.

(Photo Winnipeg Tribune)

CÉLÉBRONS DIGNEMENT LE 50e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION

(Voir le programme des fêtes ci-dessus)

Etats Généraux Manitobains

Les Etats Généraux du Canada français ont fait couler beaucoup de salive et d'encre, ces derniers temps, bien qu'ils en soient encore à leur premier âge. Ils ont aussi suscité des espoirs, des éloges et … des accusations, car certaines réunions préliminaires laissent croire que les disciples acharnés du R.I.N. et d'autres mouvements québécois indépendantistes n'ont pas trop de difficulté à noyauter ces assises en certains milieux, particulièrement dans la métropole.

Mais Me Jacques-Yvan Morin et d'autres dirigeants des Etats Généraux tenaient une conférence de presse à Québec en fin de semaine, à la veille d'une grande assemblée publique dans la capitale. Ils ont tenu à préciser que les Etats Généraux ont pour but de permettre "un dialogue" à tous les Canadiens français si inquiets à l'égard de leur avenir. Pour le moment il y a tellement de divisions sur les solutions qu'on préconise, spécialement au Québec où s'élève une vraie cacophonie de sons discordants. Toutes les voix se font entendre à la fois, celles des politiciens, des éducateurs, des économistes, des Sociétés St-Jean-Baptiste et des Chambres de Commerce, des étudiants, et sèment à tout vent les slogans les plus tapageurs: Egalité ou Indépendance, Etats associés, Autodétermination, etc.

Donc les dirigeants les plus actifs des Etats Généraux veulent créer un climat de dialogue. Car, si la diversité est en soi une bonne chose, disent-ils, elle n'est vraiment enrichissante que si elle est accompagnée d'un dialogue. Et, ajoutent ces chefs avec fermeté, "la réputation de séparatiste qu'on nous a faite n'a aucun fondement". A preuves, les délégués aux Etats Généraux ne sont pas choisis par eux, mais par les associations; bien plus, 300 délégués viendront des groupes minoritaires des autres provinces que le Québec, et on doit assez certainement croire que ces gens ne sont pas favorables à l'indépendance du Québec.

Trois cents représentants des minorités sont invités, soit 150 Franco-ontariens, 22 Franco-manitobains, etc. Mais justement, cette fameuse question de 22 délégués du Manitoba français aux prochains Etats Généraux inquiète l'exécutif et le conseil d'administration de l'Association des Canadiens français du Manitoba. Naturellement on peut se demander ce que peuvent bien faire 22 délégués dans cette galère où des milliers de Québécois crieront tellement fort leurs propres revendications. Car si un Québécois peut aisément parler de l'Etat du Québec, réclamer l'intervention de l'Etat dans tous les domaines qui intéressent la vitalité française, espérer devenir maitre chez soi, ce langage reste un peu confus à l'oreille franco-manitobaine, avouons-le tout simplement.

Et puis, se demandent les dirigeants de l'AECFM, qui paiera pour ces 22 délégués? La réponse à cette question est loin d'être claire, et ce fait les inquiète, tout naturellement. D'autant plus que, selon certaines rumeurs qu'il serait intéressant de vérifier, certains montants d'argent donnés par le peuple du Québec pour les minorités au cours des dernières années auraient été conservés là-bas et serviraient à financer une partie des frais de ces Etats Généraux. Les Franco-manitobains se disent, en de telles circonstances, que les Etats Généraux devraient payer les frais des délégués des minorités. Après tout, s'ils ont besoin de leur présence pour garder leur titre de porte-parole du "Canada" français, qu'ils prennent les moyens pour les bien recevoir.

Mais voilà, une autre question se soulève … On invite bel et bien 300 délégués des minorités, mais on ne dit pas trop clairement s'ils seront délégués à part entière, avec droit de vote par exemple. On laisse plutôt entendre qu'ils seront de simples observateurs, à qui on concéderait en certaines instances moins importantes le droit de vote. Pourtant, les minorités existent. Même si elles paraissent bien encombrantes à maints Québécois, elles entendent bien trouver un forum pour exprimer clairement leur point de vue, leurs problèmes, leurs opinions sur l'avenir. Comme elles peuvent difficilement jouir du "forum" privilégié de Radio-Canada, des grands quotidiens de l'est, des revues à large tirage publicitaire, elles espéraient beaucoup de ces Etats Généraux. Ne serait-ce que pour rappeler leur existence, non dans un esprit d'encombrement ou d'embêtement, mais d'enrichissement.

Bien plus, les "minoritaires" aimeraient avoir la chance de dire fortement à tous les Québécois qu'ils sont avec eux des Canadiens français … non Québécois, mais Ontariens, Manitobains, Albertains … De même qu'il y a des problèmes communs au Canada français tout entier, il y a des problèmes propres au Québec. Ceci est vrai aussi du Manitoba français, par exemple. Il faut qu'on le sache, donc il faut pouvoir le dire à qui de droit, au moment nécessaire, à l'endroit propice.

Pour le moment, sans aucun découragement, les Franco-manitobains profitent du cinquantenaire de leur Association pour se pencher sur "leurs" problèmes les plus actuels et pour essayer de les solutionner en fonction de "leur" histoire", de la constitution de "leur" province, de "leur" propre patrimoine fait d'institutions et d'organisations dont ils ont raison d'être fiers. C'est avec grand réalisme qu'ils se penchent ainsi sur leur passé et le présent, pour se préparer un avenir possible.

C'est ainsi qu'ils travaillent tous ensemble, dans un climat de discussion ouverte, pour savoir ce qu'ils peuvent et doivent faire face au fameux Bill 16; pour savoir comment ils doivent s'y prendre pour obtenir au français un statut moins indigne dans les écoles manitobaines; pour doter leur Association de cadres fidèles à l'esprit de 1916, mais plus efficaces à l'heure spéciale d'aujourd'hui. Ils entendent solutionner eux-mêmes ces problèmes, avec la conviction qu'ils travaillent ainsi au service du Canada français tout entier, du Canada tout court, de leur province natale.

Et, de façon encore très pratique, ils entendent non seulement s'entendre entre eux pour atteindre un but manitobain réalisable dans tous les domaines (scolaire, économique, culturel, etc.) par des moyens communs au sein de leur Association, mais aussi apprendre à vivre avec l'immense majorité faite d'Anglo-manitobains et de forts groupes ethniques très diversifiés. Ce qui rejette carrément les appels aux armes, les excès de violence, le recours aux discours patriotards ou larmoyants. Il s'agit de réalisme, fait du respect et de l'acceptation des autres pour se faire respecter et accepter eux-mêmes. En un mot, selon une expression souvent entendue dans nos milieux ces derniers temps, il s'agit d'oecuménisme culturel manitobain.

En 1916 on pouvait se permettre une attitude plus défensive, mais en 1966 il faut absolument adopter des méthodes plus positives. C'est la ligne de conduite que devraient se tracer, en ce jubilé d'or de notre Association, les "états généraux manitobains".

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage

Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.



St. John's College, vénérable institution anglicane du Manitoba, a célébré le 1er novembre 1966 le centenaire de sa fondation par l'archevêque Robert Machray. Professeurs et élèves de son département de français ont préparé eux-mêmes l'article ci-dessous, fait les démarches pour qu'il soit publié dans l'hebdomadaire des Franco-manitobains, et ils se proposent de faire paraître d'autres articles à l'avenir … dans un véritable esprit d'oecuménisme et de biculturalisme. Ci-dessus l'on voit une photo des édifices modernes de St. John's sur le campus de l'Université de Manitoba, tout près du collège catholique St-Paul que dirigent les Jésuites.

☆ ☆ ☆

Le Centenaire de St. John's College

On dit souvent que les premiers cent ans sont bel et bien les plus difficiles. Ce n'est pas, cependant, en poussant un soupir de soulagement que le Collège St. John's célébra, le 1er novembre 1966, son centenaire, mais en louant et en remerciant Dieu de sa protection au cours des derniers cent ans. "A Ta lumière nous verrons la lumière", la devise du collège, exprime bien la vision et la foi qui se répandaient à la suite de son adoption en 1849 par Sa Révérence David Anderson, premier évêque de Rupert's Land.

L'évêque Anderson arriva dans la colonie de la Rivière-Rouge en octobre 1849, le jour même de la mort inattendu du Révérend John Macallum, principal de l'Académie de la Rivière-Rouge. L'Académie avait été fondée en 1833 par le Révérend David Jones comme un pensionnat pour l'instruction religieuse et l'enseignement général des fils et des filles des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hud-



L'archevêque Robert Machray, fondateur de St. John's College, le 1er novembre 1866.

son. L'évêque Anderson se chargea immédiatement de la direction de l'Académie et se décida à établir une institution ecclésiastique pour fournir une éducation supérieure et pour instruire des hommes dans le saint ministère. Il donna le nom "St. John's Collegiate School" à l'Académie et celui de "St. John's College" à l'institution de théologie et choisit la devise du collège, tirée du psaume 36:9. En 1859, les circonstances le forcèrent à fermer le collège, mais il avait posé les fondements d'un collège théologique dans le Nord-ouest. Le Très Révérend Robert Machray, qui lui succéda en juin 1865, réétablit St. John's College comme collège et lycée, le 1er novembre 1866. Il inséra quatre buts dans la constitution du collège, dont deux soulignent la double intention qu'il avait en tête:

Premièrement: instruire des gens convenables dans le saint ministère et dans l'office de catéchiste et d'instituteur dans les paroisses ou missions du diocèse de l'Eglise d'Angleterre: Deuxièmement: fournir des cours d'instruction dans l'éducation supérieure au niveau universitaire aux étudiants désireux et capables de les suivre.

Cette double intention dans le fonctionnement du collège a été fidèlement respectée dans les années suivant son établissement, et elle l'est encore aujourd'hui. Le véritable anniversaire du collège est donc le 1er novembre; son véritable fondateur, l'archevêque Machray.

Le 3 mai 1871, le collège fut incorporé dans la législature provinciale. 1877 marque la fondation de l'Université de Manitoba, exclusivement comme jury d'examen; les collèges affiliés, St. John's, St-Boniface et Manitoba, fournirent toute l'instruction jusqu'à la fin du siècle. Pour satisfaire à une demande toujours croissante, le collège fit bâtir un nouveau bâtiment à l'angle de l'avenue et de la rue Main. Ce bel édifice s'ouvrit en 1884. En 1910, pour satisfaire au besoin d'un bâtiment supplémentaire, une annexe fut construite sur une propriété de l'autre côté de l'avenue Church, en face de l'ensemble des bâtiments de l'école et du collège; ce nouveau bâtiment fournissait des salles de conférence et des dortoirs pour les internes et quelques professeurs.

En 1932, le collège perdit ses fonds de fidéicommis et toutes ses fondations. Il ne survécut que grâce aux économies les plus austères, aux sacrifices d'un personnel enseignant dévoué et à la coopération sympathique de la communauté. Toutefois, en l'année scolaire 1932-33, l'enregistrement atteignit son niveau le plus haut jusque là: 146 étudiants. En 1945, le collège s'installa dans le Music and Arts Building, à Broadway et Hargrave.

L'établissement du collège dans de nouveaux bâtiments au campus de l'Université de Manitoba, en 1958, fut une démarche décisive. Il mit fin aux difficultés occasionnées par l'isolement. Les étudiants de St. John's jouissent des facilités de l'Université et peuvent profiter des cours offerts à l'université. Les étudiants de l'université peuvent également profiter des cours offerts au collège. Les deux institutions ont beaucoup gagné à cette situation.

Il est à noter que St. Paul's College ouvrit ses nouveaux bâtiments au campus de l'université en même temps que St. John's. Par conséquent, il y a eu une échange d'étudiants et de professeurs là aussi. Cette réciprocité a renforcé les liens entre les deux institutions. A l'occasion de sa quatre-vingt-dix-huitième convocation, le 2 novembre 1964, St. John's College conféra au Révérend Père Hugh Kiernans, S.J., M.A., ancien recteur de St. Paul's College, le grade de Docteur en Droit Ca-



Le Rév. Dr Charles C. Landon, recteur actuel de St. John's College.

non, **honoris causa**. Les liens avec le Collège de St-Boniface seront reconnus à la prochaine centième convocation, lorsque St. John's College conférera le grade honorifique de Docteur en Divinité au Révérend Père Ludger Guy, S.J., doyen de ce collège de la ville cathédrale.

Au moment où St. John's entre dans son deuxième siècle, il doit faire face au défi de maintenir le record établi dans le passé dans le domaine de l'érudition, et la tradition de hauts idéals et de service devant Dieu, l'Eglise et l'Etat.

A. H. H.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

(Suite)

Une parenthèse en trois points:

1 — Des lecteurs ont demandé si les notes parues sous la rubrique "C'est une histoire…" doivent être publiées en brochure. Je le regrette. Je n'en sais rien. Merci pour cette flatteuse.

2 — Ces notes sont tirées d'historiens sérieux qui ont mis leur savoir en brochures à la portée de tout le monde. Les notes visaient tout simplement à faire connaitre ces ouvrages.

3 — J'ai signalé quatre brochures. Je rappelle les titres, parce que j'en ai des copies sous la main: "Mgr Taché et la naissance du Manitoba", Donatien Frémont; "Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge (1869-1870), Chanoine Groulx; "Pourquoi nous sommes divisés", Chanoine Groulx; "Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada", Séraphin Marion.

Elles sont à distribuer. Pas à tort et à travers pour aboutir dans les poubelles, mais à ceux et à celles qui en feront la demande. Pas pour réaliser des profits, mais pour faire connaître notre histoire, l'histoire de nos pères, qui (pour citer Corneille) "me donne votre exemple à me fortifier!"; de nos pères, qui parfois ont su dire avec Polyeucte: (Acte II, scène IV) "… allons aux yeux des hommes. Braver l'idolatrie et montrer qui nous sommes!".

Le mot "l'idolatrie" pourrait être remplacé par "la tyranie", "la fourberie", "l'hypocrisie"; le vers n'y perdrait rien.

L'histoire de nos pères! Ce qu'ils furent! Ce que nous devons être! Je suis d'avis (simple opinion personnelle) que pour nous, il est plus méritoire de savoir ETRE français que de savoir PARLER français.

Fin de la parenthèse.

Témoignages anglo-canadiens

Faut-il mettre toutes nos misères sur le dos des Orangistes en général et sur D'Alton McCarthy en particulier? Oui et non. Oui, pour ce qui est de la période 1889-1896. Non, pour ce qui est de l'antagonisme entre Anglo-canadiens et Franco-canadiens. La période en question n'est qu'une phase de notre guerre, ouverte ou froide, qui dure depuis deux cents ans (1760-1966). Je m'excuse de citer des textes anglais. On ne peut pas dire que je lis l'histoire avec des lunettes françaises. Je veux dire, en passant, mon admiration et ma reconnaissance aux compatriotes anglo-canadiens qui ont le courage de lire notre histoire toute crue; celle d'avant comme celle d'après la conquête, celle d'avant et celle d'après la Confédération. Ils ont d'autant plus de mérite qu'ils sont relativement peu nombreux et, généralement, mal vus et mal crus par les leurs.

"The foundations of French Canada were laid in the seventeenth century, at the proudest period of French history… Every French-speaking Canadian retains these racial memories; he is a citizen of no mean city, the scion of the proudest culture and the greatest state in the world" (Lower).

"They were a proud and sturdy race. Besides the placid habitants, there were the daring fur traders and explorers, and all had met and answered the challenge of the Canadian land. The result was a new people, born in New France, the seed of a nation itself" (J. M. S. Careless).

Ils sont soixante mille. Les conquérants (soldats, marchands, colons) sont à peu près six cents. Mais ces derniers se prennent au sérieux. … "look forward to a coalition of the two nations… the melting down the French nation into the English". "An old French colony was to be remade into an English colony" (A. L. Burt).

Faits historiques

Des années d'incompréhensions, de débats, de discordes, presque des guerres civiles… 1774, l'Acte de Québec. "It is probable in the highest degree that, if the policy of the Quebec Act had not been adopted, Canada would have been lost to the British Empire in 1775, and no distinct Canadian nation could ever have come into being. Forcible fusion, in fact, must have proved if it had ever been adopted, a futile policy. A futile and — let it be frankly said — a vicious policy" (Coupland). "It is idle to imagine that the French of Canada could have been assimilated. One race has been merged in another only when the assimilated did not possess an old and fixed civilization or when they were a minority. Neither of these fundamental conditions existed in Canada" (A. L. Burt).

Les Canadiens français conservent le Canada à l'Angleterre. Deux fois: 1775 et 1812. Nouvelles mésententes. Puis les "troubles de 1837". Puis Lord Durham, de martiale mémoire. "He came expecting to find a contest of principles and was shocked at finding two nations warring in the bosom of a single state" (Lower). "The two nations still struggle", continue le professeur, "sometimes in polite form, sometimes openly… Racial wars never end; there is no constitutional formula that will solve them".

Pas gai! Pourtant l'histoire de la Suisse atteste la coexistence de trois petites nations au sein d'un seul état.

Le rapport Durham provoqua l'Acte d'Union de 1840. Les auteurs s'imaginaient qu'il suffit de quelques lignes, consignées sur parchemin, pour supprimer une nation. Il s'ensuivra une guerre froide qui sévira, dans un Canada prétendûment uni, de 1840 jusqu'à la Confédération de 1867. (Plus de vainqueurs, plus de vaincus!) Allez-y voir!

C'est déroutant

Dans l'histoire du Canada, ce qui déroute le bon sens, disons la naïveté, d'un habitant ordinaire, c'est le persistant va-et-vient de domination et de concession, de jugulation et de libération, de parole donnée et de parole reprise, de contrat signé et de contrat renié, de droit reconnu et de droit méconnu, etc., etc…

Pour un latin, un contrat est un contrat. Une loi est une loi. Séraphin Poudrier est toujours sûr de l'emporter quand "c'est la loa!". Pour un Anglo-saxon, un contrat est plutôt un compromis. Un traité peut vieillir et n'être plus de saison pour la majorité. La justice n'a pas d'âge. Même pour la minorité. Aussi la minorité, au Canada, est plus à l'aise au Québec qu'ailleurs.

"Honest effort at a judgment, forces the conviction that the heavier share of responsability has lain with the English Canadians. They have been more numerous but as a group, and with many honourable exceptions, they have not been magnanimous. They have been the stronger, but they have not hesitated to use their strength. They have been greedy and intolerant, and then have turned naively around and wondered why the French (under their command) would not enter their wars. They might have made at least a Switzerland out of Canada and they have created an Austria-Hungary". Ce jugement est celui de M. Lower en 1953, dans "From Colony to Nation", p. 559. C'est encore lui qui écrit ailleurs: "To the English Canadians then and to English Canadians now, it is the words of the poet which are to be recommended: "O, it is excellent. To have a giant's strenght; but it is tyranous. To use it like a giant". For there have not been many years in the long association when English Canadians have not been ready to use their strenght upon their weaker partners" (Canadians in the Making, p. 300).

Des fois on pense à une histoire. Elle est, je crois, de Montalembert. Un professeur rappelle aux élèves que quelques-uns des premiers chrétiens ont été mangés par les lions. Puis il demande si les élèves auraient aimé à être ces premiers chrétiens. Silence. Puis une main se lève, et une brave petite déclare: "En tout cas, moi je n'aurais pas aimé être les lions".

Martial CARON, S.J.

(à suivre)

Profils créoles en France

Le docteur Victor Leathers, chef du département de Français au United College de Winnipeg, donnait à l'Alliance Française, une conférence sur "Les profils créoles en France", la semaine dernière. Grand ami de l'Alliance depuis de longues années, il en fut le président en 1955 et en 1958. Le docteur Leathers obtint son baccalauréat et sa maitrise de l'Université de Manitoba et son doctorat de l'Université de Paris. Avant de devenir chef de son département, le professeur Leathers enseignait le français au United College depuis 1931.

Homme très actif, il est collectionneur, écrivain, metteur en scène et acteur. Il possède de belles collections de porcelaines et de reproductions des oeuvres des grands maitres de la peinture. Il publia, en français, un livre portant sur l'oeuvre de Balzac et, plus tard, en anglais une oeuvre sur "British entertainers in France."

Les dames du "Rendez-vous français" ont souvent joui de ses causeries qu'il savait illustrer à l'aide de diapositives.

A la demande générale, nous publions en tranches le texte de la récente causerie du docteur Leathers.

☆ ☆ ☆

Le mot "créole" vient de l'espagnol "criollo". De façon générale, les Français l'appliquaient aux gens de race blanche nés dans les anciennes colonies françaises, telles que les Antilles, l'île de la Réunion, Madagascar. Ici je me borne à étudier certaines personnes venues des Antilles françaises, c'est-à-dire de la Martinique, de Guadeloupe et de St-Domingue. Au cours de mes recherches au sujet des Créoles célèbres en France, j'ai fait la connaissance d'une trentaine de ces personnages, mais j'en ai choisi trois seulement, deux dames et un homme.

Quelques mots d'abord au sujet du Créole typique, d'après les idées reçues en France, aux 18e et 19e siècles surtout. Cette fois, par exception à la règle générale, les conceptions populaires n'étaient pas trop éloignées de la vérité. Chose intéressante, les Créoles des Antilles venaient des mêmes régions françaises que les Canadiens français, c'est-à-dire de la Bretagne et de la Normandie.

Le type créole était d'abord un type physique. Un climat doux et modéré a aidé, de façon générale, à produire des gens de taille un peu au-dessus de la moyenne, marqués d'une grâce un peu indolente peut-être, et d'une souplesse élégante plutôt que d'une force remarquable. Les Créoles avaient en général les cheveux bruns ou noirs, et les yeux noirs également. A part leur teint, un peu mat, ils étaient pour la plupart de mine agréable et attrayante, un peu exotique, aux yeux des bons bourgeois de France.

D'après la conception populaire, ces gens se montraient plutôt vifs de nature, légèrement irascibles et autoritaires, et cédant difficilement à la discipline. Ils étaient passionnés avec un soupçon de légèreté, mais peu enclins, en général, à garder rancune. Les Créoles passaient pour être dépensiers, et ils l'étaient trop fréquemment. Tout en suivant un code assez strict en ce qui concerne la vie sociale et civile, ils se souciaient assez peu de la foi religieuse.

Contribution notable

Parmi les Créoles qui ont fait une contribution notable à la vie française, on trouve une variété assez remarquable. A l'époque de Napoléon, les soldats figurent en bonne place, tout naturellement. Deux d'entre eux, Jacques Gommier et Nicolas Gobert, sont devenus généraux; l'un et l'autre sont morts au service de la France.

Chose intéressante, l'homme qui a vraiment régné en France pendant trois jours, au moment de la prise de la Bastille, s'appelait Médéric Moreau de Saint-Méry et venait de la Martinique. La dame qui a inspiré les meilleurs poèmes de Lamartine, la célèbre Elvira, s'appelait de son nom de jeune fille, Julie Bouchaud; elle était une Créole de St-Domingue. L'une des hôtesses de salon durant le règne de Louis-Philippe était la comtesse Merlin, Créole espagnole, mais femme d'un général français. De 1830 à 1840 son salon rassemblait les esprits les plus éclairés et les artistes les plus distingués de la capitale. Deux poètes, d'ordre secondaire il est vrai, mais non sans influence, Léo-

(Suite à la cinquième page)

Les supérieurs des collèges classiques étudient la présence de l'Eglise en éducation

(Suite)

La pastorale du monde de l'éducation

13 — C'est principalement et prioritairement sous un mode pastoral que l'Eglise assurera le plus efficacement sa présence en éducation et ce dans tous les milieux scolaires quelles que soient les modalités de la présence juridique et institutionnelle de l'Eglise dans les structures du système scolaire et de l'école.

14 — La pastorale (catéchèse, liturgie, apostolat, etc.), responsabilité première de l'évêque, doit être l'affaire de tous les chrétiens. Elle doit être un travail d'équipe faisant appel aux pasteurs, aux professeurs, aux étudiants et aux parents en vue de rendre les chrétiens de l'école aptes à donner un témoignage de vie fraternelle (entre professeurs, entre étudiants, entre professeurs et étudiants).

15 — La pastorale, pour être efficace et au service de tous doit pouvoir tenir compte de la physionomie humaine et spirituelle des étudiants et des professeurs dans les divers milieux scolaires, elle doit s'adresser à l'ensemble de la collectivité étudiante tout en tenant compte, de façon spéciale, de ceux qui veulent s'engager plus avant dans une expérience chrétienne communautaire et ouverte sur le milieu (ex.: communautés chrétiennes)

16 — La pastorale, parce qu'elle est fondée sur la physionomie du milieu, ne peut pas être encadrée dans des structures bien définies et qui seraient les mêmes pour tous les milieux. Compte tenu de la grande diversité d'un milieu à un autre, des niveaux d'étude et du degré d'engagement des chrétiens, il est important que soient tentées de multiples expériences et que ces dernières fassent l'objet d'une recherche permanente via les offices diocésains de pastorale.

17 — Les bouleversements actuels du système scolaire, les exigences nouvelles de la pastorale et l'évolution de l'école nous semblent militer en faveur de la réalisation (pour l'autorité de la hiérarchie) d'une étude approfondie sur le financement de la pastorale et sur son rattachement aux structures de l'école.

La place juridique et institutionnelle

18 — Le rapport du sous-comité conclut au besoin, dans le contexte actuel et dans la perspective globale déjà esquissée dans les autres chapitres, de

— céder certaines institutions au secteur public;

— retirer des prêtres et des religieux de postes administratifs;

— consacrer un plus grand nombre de prêtres et de religieux à des tâches pastorales se situant dans la ligne des besoins nouveaux qui se présentent tant dans les institutions d'enseignement privées et publiques que dans les autres moyens de grande envergure qui concourent à la formation humaine et chrétienne des jeunes;

— confier à des laïcs des postes importants dans la gestion et l'administration des maisons privées d'enseignement et dans l'organisation et l'animation d'offices diocésains et provinciaux oeuvrant dans le monde de l'éducation.

Exprimée en termes précis, selon les différentes catégories de personnes auxquelles elle s'adresse, cette conclusion globale pourrait se matérialiser dans les formules qui suivent.

19 — **(Clergé diocésain)**

Que les prêtres diocésains, dans la plupart des cas, abandonnent la gestion et l'administration d'institutions d'enseignement pour:

— assumer des tâches qui se situent au niveau de l'animation de la vie chrétienne et de l'enseignement religieux;

— oeuvrer au plan d'une pastorale des vocations renouvelée;

— répondre à des besoins et être présents aux valeurs profanes par l'enseignement dans divers types d'institutions.

Dans les cas où le clergé diocésain continuera à diriger un séminaire diocésain, que toute mesure nécessaire soit prise pour que le séminaire devienne réellement le fait, non seulement de l'évêque et du clergé, mais aussi de l'ensemble des chrétiens du diocèse (changements à la gestion, postes administratifs confiés à des laïcs, diversité du corps professoral, etc.).

20 — **(Communautés religieuses d'hommes)**

Les conclusions du sous-comité, en ce qui touche les communautés religieuses d'hommes, pourraient se résumer dans les points suivants:

— qu'un certain nombre de communautés religieuses continuent de diriger des maisons d'enseignement tant au niveau secondaire que collégial;

— que les communautés religieuses ayant des effectifs réduits opèrent un regroupement de leur personnel pour assurer, aux institutions sous leur direction, un caractère particulier tant du côté des services pédagogiques que de l'ensemble du climat éducatif;

— que les regroupements de personnel amènent les communautés religieuses à céder au secteur public ou à des laïcs la direction et l'administration d'un certain nombre d'institutions;

— que les regroupements de personnel et une revision des tâches amènent aussi les communautés à libérer, au profit du secteur public, un certain nombre de religieux capables d'y assumer des tâches d'enseignement, et prioritairement, des tâches pastorales;

— que les communautés religieuses d'hommes, quelle que soit leur situation dans l'enseignement (public ou privé, enseignants ou aumôniers) s'insèrent dans la pastorale d'ensemble des diocèses, qu'ils soient incorporés dans les différents services diocésains (pastorale, loisirs, action catholiques, etc.) et qu'ils y occupent même des postes importants au niveau de la direction.

21 — **(Communautés religieuses de femmes)**

Les conclusions du sous-comité en ce qui touche les communautés religieuses de femmes, pourraient se résumer dans les points suivants:

— que des communautés religieuses de femmes conservent la direction de maisons d'enseignement aux niveaux secondaire et collégial pour continuer d'y développer une pédagogie et une politique générale d'éducation qui leur est particulière;

— que, dans l'enseignement privé, les communautés de femmes libèrent des religieuses de tâches administratives pour leur permettre de jouer un rôle plus grand au niveau des multiples secteurs de la pastorale, des services éducatifs et de l'enseignement;

— que des religieuses quittent des institutions privées pour aller jouer, dans l'enseignement public, un rôle important dans la pastorale, l'enseignement et les services éducatifs et ce, non pas selon le mode d'une présence massive au niveau de quelques écoles mais bien par la présence de quelques religieuses dans de nombreuses écoles;

— que les communautés religieuses de femmes mettent en oeuvre une politique réaliste et dynamique d'intégration des laïcs (parents, professeurs, étudiants, etc.) dans la gestion et l'administration de leurs maisons d'enseignement;

— que les communautés religieuses de femmes, quelle que soit leur situation dans l'enseignement (public ou privé), s'insèrent dans la pastorale d'ensemble des diocèses, qu'elles soient incorporées dans les différents services diocésains (pastorale, loisirs, action catholique, etc.) et qu'elles y occupent même des postes importants au niveau de la direction;

— que les autorités de diverses communautés religieuses ayant des institutions d'enseignement sur un même territoire (un quartier, une ville, le territoire d'une C.S.R.) étudient conjointement les moyens à prendre pour rendre les meilleurs services possibles à la population de ce territoire.

(à suivre)

L'Association des Gérants des Caisses Populaires

Le 27 octobre dernier, une quarantaine d'officiers et d'employés de Caisses assistaient à leur première soirée d'étude de la saison. Cette réunion se déroula sous la surveillance de MM. Olivier Beaudette et J.-E. Beaulieu, respectivement président et secrétaire de l'Association.

L'animateur de la discussion, M. Joseph Chaballer, inspecteur au Département, nous fit repasser avec d'intéressantes explications, les quarante premières sections de l'Acte qui gouverne les Caisses Populaires du Manitoba. Les sages paroles de notre inspecteur nous firent comprendre plus que jamais, l'importance de se tenir à la page au sujet de lois qui changent continuellement et qui demain ne seront probablement plus les mêmes qu'aujourd'hui.

Nous avions aussi la chance d'avoir parmi nous, M. Paul-Emile Lacroix, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, présentement en tournée des Caisses Populaires de la province. M. Lacroix nous fit part de sa satisfaction de voir une assistance aussi nombreuse, et surtout de constater le vif intérêt que toutes les personnes présentes avaient d'être bien renseignées.

Après ces études fort intéressantes, un bon café préparé par les dames de l'Association, fut servi. Officiers et employés des différentes Caisses eurent l'occasion de se rencontrer et d'échanger des idées constructives.

On nous apprend que le jeudi 24 novembre l'étude du même sujet se poursuivra. Tous auront l'avantage de continuer à profiter de ces cours.

Un gérant-adjoint.

Le pape Paul VI a dit samedi qu'il avait besoin de plus de temps pour étudier le problème de la régulation des naissances, soulignant toutefois qu'il ne saurait être question d'une modification radicale de la loi actuellement en vigueur.



Pour marquer le centenaire de la fondation de St. John's College, il y eut un grand dîner suivi d'un bal, à l'hôtel Fort Garry, vendredi passé. Dans la photo ci-dessus, prise lors de la réception qui précéda le banquet, on remarque de gauche à droite: le R. P. Gérard Dallaire, S.J., du collège de St-Boniface; Mme Clark, l'Archevêque H. H. Clark, primat de l'Eglise anglicane du Canada; Mme Anderson et l'évêque J. O. Anderson, évêque anglican de Rupert's Land (ces deux membres du clergé anglican sont diplômés de St. John's); Mme Harvey et l'échevin J. Gurzon Harvey, ce dernier, aussi diplômé du collège, représentait le Maire de Winnipeg. Le R. P. Dallaire assistait aux fêtes de St. John's à titre de représentant de la plus vieille institution d'éducation de la province, le collège de St-Boniface. Professeur de morale et actif au sein de la S.C.M. (Students' Christian Mouvement) de l'Université, le Père Dallaire était en pays de connaissance parmi les membres de la faculté de St. John's College, ayant collaboré avec eux au bien spirituel des étudiants.

Le risque de se fracturer la hanche ou une cuisse double tous les cinq ans pour une femme et tous les sept ans pour un homme après l'âge de 35 ans. C'est ce qu'a révélé le nouveau président de l'Association orthopédique britannique.

Une politique de la jeunesse naîtrait bientôt en France

PARIS — Les jeunes — ils sont 22 millions de moins de 24 ans en France — veulent la paix et remettent en question les traditionnelles notions de patrie, de courage, d'honneur, de civisme, des valeurs morales. Ils vivent à l'école européenne et même mondiale. Ils sont peu politisés, mais s'intéressent aux problèmes économiques. Beaucoup mieux informés que leurs aînés, mais abreuvés jusqu'à satiété d'informations, ils ont tendance à s'insensibiliser: telles sont les conclusions du ministre de la jeunesse et des sports, M. François Missoffe, qui défendait, le 22 octobre, son budget devant l'Assemblée nationale.

Il n'est pas question, a-t-il affirmé, "d'étatisation de la jeunesse", mais il ne peut davantage s'agir d'une "distribution anarchique" de subventions à des mouvements de jeunes. Les commentateurs politiques constatent que d'ailleurs ces mouvements sont bien loin de rassembler les millions de jeunes Français.

L'ambition de M. Missoffe, qui dispose d'un budget d'un milliard de francs à peu près, est d'associer les jeunes eux-mêmes à la recherche d'une politique de la jeunesse. C'est pourquoi il a voulu consulter ces jeunes au moyen de dossiers et de questionnaires (100,000 ont été demandés). Leur dépouillement constituera un "livre blanc de la jeunesse" qui pourra être publié au début de l'année prochaine. Nul doute qu'il intéressera les leaders des formations politiques.

L'un de ces leaders, M. Jacques Baumel, secrétaire général de l'U.N.R. - U.D.T., est affirmatif: "Une nouvelle démocratie, a-t-il dit dans une conférence, naît sous nos yeux, préparée par la jeunesse". Il considère donc que "la France ne peut pas revenir en arrière, que les partis politiques n'ont plus de place".

Personne ne doute de voir le thème de la jeunesse figurer parmi les grands thèmes électoraux de demain.

1,736,000 syndiqués au Canada: 24 pour cent de la main-d'oeuvre

OTTAWA — Dans son rapport annuel, le ministère fédéral du travail indique que le nombre de syndiqués a atteint cette année son record de tous les temps, soit 1,736,000.

L'enquête, en cours de publication sous le titre: "Les organisations du travail au Canada en 1966", sera bientôt disponible chez l'Imprimeur de la reine. Les chiffres révélés montrent que le nombre de syndiqués a augmenté de 147,000 en 1966, soit 9.3 pour cent. Il s'agit là de la plus importante augmentation annuelle depuis 1952, alors qu'on avait enregistré un gain de 11.4 pour cent.

Toutefois, seulement 24.5 pour cent de la main-d'oeuvre canadienne est syndiquée.

Le Congrès du travail du Canada avec ses syndicats affiliés comptait pour 74 pour cent du total des syndiqués, atteignant le chiffre de 1,282,000 membres avec une augmentation de 101,000 syndiqués sur l'année précédente.

La Confédération des syndicats nationaux comptait 188,000 membres en janvier, soit 11 pour cent du total et un gain de 38,000 membres sur l'année dernière. (Au congrès de la CSN la semaine dernière, on a révélé que cette centrale comptait 204,000 membres.

Plus de 70 pour cent des travailleurs syndiqués appartenaient à des unions internationales, un autre 26 pour cent à des unions régionales et nationales, et moins de 3 pour cent à des groupements locaux indépendants. Les Métallurgistes unis d'Amérique demeurent le plus important syndicat avec 120,000 membres.

Les Travailleurs unis de l'automobile viennent en deuxième rang avec 96,800 membres. Leur gain de 25 pour cent, soit 19,300 membres de plus en 1965, représente la plus importante augmentation.

Les Métallurgistes unis ont gagné 10,000 membres, ou 9 pour cent, et la Fraternité internationale des "Teamsters", 9,800 membres ou 23 pour cent.

Le troisième plus important agent de négociations est le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente 89,400 adhérents.

Démontrer la puissance des mouvements coopératifs d'économie

QUEBEC — Le président du Conseil de la coopération du Québec, M. Alfred Rouleau, a déclaré le 22 octobre que le temps est venu pour les mouvements coopératifs d'économie de démontrer leur puissance sur la place publique.

Dans un discours impromptu prononcé au congrès d'étude de la Fédération des Caisses d'économie et de crédit, M. Rouleau (qui est un des principaux animateurs du mouvement coopératif Desjardins) a souligné la nouvelle prise de conscience qui depuis quelques années marque le mouvement coopératif aussi bien que de nombreux autres secteurs de la société québécoise.

On perçoit dans toutes les organisations coopératives, a-t-il poursuivi, une volonté commune d'échange en vue de donner un nouvel essor au mouvement.

On ne peut nier, a noté M. Rouleau, que dans le secteur de l'économie coopérative une tâche énorme a été accomplie, puisque ce secteur compte maintenant des actifs de $1.5 milliard, sommes qui appartiennent à la collectivité canadienne-française et restent sous son contrôle.

Ce qui étonne, c'est que le mouvement n'ait pas réussi à "vendre" son action et ses méthodes démocratiques à l'opinion publique, a poursuivi le président du Conseil de la coopération, exprimant l'espoir que le jour approche où le mouvement d'économie coopérative pourra dire à tous ce qu'il a fait et ce qu'il peut faire, en faisant connaître ses avis sur l'organisation sociale et économique de la société.

Tension grave entre le Canada français et le Canada anglais

OTTAWA — M. Claude Ryan croit que seule une négociation majeure permettra de dénouer la crise actuelle née de la tension entre le Canada français et le Canada anglais.

Parlant devant les délégués à la conférence nationale du parti libéral à Ottawa, il y a quelques semaines, le directeur du journal "Le Devoir" de Montréal a en effet déclaré:

"Lorsque j'examine les tensions présentes de la vie publique au Canada, il n'en est aucune qui m'apparaisse plus grave, plus centrale, plus dangereuse dans ses conséquences que la tension entre le Canada français et le Canada anglais telle que reflétée surtout par le malaise croissant entre le Québec et le reste du Canada."

Introduisant le thème de la dimension nationale au congrès de trois jours, M. Ryan a ajouté que "seule une négociation majeure permettra de dénouer la crise actuelle".

C'est vrai que des progrès importants ont été réalisés depuis quelques années dans la reconnaissance des droits du Québec, dans l'extension du bilinguisme aussi, admet le conférencier, mais ces progrès, ajoute-t-il, n'en ont pas moins été froidement accueillis au Québec parce qu'ils ne représentent que des solutions partielles à un problème qui est beaucoup plus général.

"L'avenir appartiendra, estime M. Ryan, au parti fédéral qui saura trouver, définir et insérer dans les cadres juridiques de la nation les bases stables d'un ordre nouveau qui garantirait à la fois les droits des Canadiens français dans l'ensemble de la Fédération et le rôle particulier que doit continuer de remplir au Canada le gouvernement du Québec.

Dossier ambivalent

Le dossier du parti libéral à cet égard est ambivalent, poursuit-il. parce que nonobstant les progrès certains réalisés sous MM. St-Laurent et Pearson, il a agi trop souvent sans principe clair, sans ligne de conduite vraiment fiable, "il a trop souvent poursuivi une politique centralisatrice quand cela était possible et une politique de décentralisation ou vraiment biculturelle seulement quand il était poussé au pied du mur".

Traitant de "La responsabilité des libéraux devant les tâches de l'avenir au Canada", le directeur du "Devoir" a souligné que "pour être vraiment maître de son destin, un pays doit être maître de ses grandes décisions économiques et ne pas se contenter d'une souveraineté de papier dans les seules décisions purement politiques".

Aussi a-t-il invité le parti à mettre en oeuvre de vastes programmes de recherches encouragés par l'Etat en vue d'aider à la transposition dans l'industrie canadienne des avances de la science et de la technique et des politiques fiscales visant à favoriser l'orientation d'une plus forte partie des épargnes canadiennes vers des investissements industriels, de même que des politiques visant à favoriser une plus grande participation d'intérêts canadiens dans les sociétés qui exploitent nos ressources naturelles et des politiques enfin visant à favoriser une participation plus active des Canadiens dans la création et la direction de ces grandes sociétés économiques.

Plus loin, M. Ryan affirme: "Aucun gouvernement ne saurait accepter, à moins d'être très faible et indigne par conséquent de son rôle, de laisser des syndicats ouvriers ignorer les lois établies et substituer leur propre volonté à celle des tribunaux ou des gouvernants politiques".

"A cet égard, nous avons assisté ces derniers mois à des événements dont une démocratie ne saurait endurer longtemps la répétition sans risquer de se détruire elle-même".

Le conférencier a également reproché au parti libéral d'avoir été "plutôt flottant et indécis ces dernières années" quand il s'est agi de décisions économiques.

"J'ai l'impression, quant à moi, que la recherche vigoureuse d'une plus authentique démocratie économique serait probablement la voie royale qui permettrait à notre pays de retrouver progressivement le chemin de la véritable souveraineté politique."

Semaine Française au Charterhouse

La semaine de la cuisine française vient de se terminer au motel Charterhouse de Winnipeg. Elle a duré du 17 au 29 octobre.

Deux rédactrices de **La Liberté et le Patriote** s'y rendirent, samedi soir dernier, à titre d'invités de la maison. Reçues royalement par le Maître d'hôtel et prenant place à une table de choix, elles se seraient crues dans un des grands palaces de la Côte d'Azure.

La carte bilingue qu'on leur présenta comportait un menu des plus délicats et des plus variés. De l'apéritif au pousse-café, en passant par le flan au homard et le soufflé Grand Marnier, le repas fut absolument délicieux.

Alors qu'elles quittaient la salle à manger, le Maître d'hôtel leur apprit qu'en novembre, l'hôtel offrirait une Semaine Orientale et une Semaine Hawaïenne. Elles l'assurèrent qu'elles n'attendraient pas une invitation pour se rendre savourer ce qu'elles savent, à l'avance, des mets superbes.

Appels téléphoniques tracassiers et obscènes

STE-ADELE — Un représentant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, M. J. P. E. Séguin, a déclaré, lors d'une réunion d'agents de sécurité des principales compagnies de téléphone du Canada, que la campagne entreprise contre les personnes qui font des appels tracassiers et obscènes, donne de bons résultats.

M. Séguin a fait savoir que l'attitude ferme, de Bell Canada, à ce sujet, a permis déjà d'obtenir six condamnations devant les tribunaux et que d'autres maniaques seraient bientôt traduits en justice.

Les sociétés représentées à l'assemblée étaient les suivantes: Alberta Government Telephones, Avalon Telephone Co., British Columbia Telephone Co., Manitoba Telephone System, Maritimes Telegraph and Telephone Co. Ltd., New Brunswick Telephone Co. Ltd., Saskatchewan Government Telephones et Bell Canada.

Grand thé-bazar annuel au profit des pauvres

Le Service Social de la paroisse basilique travaille maintenant sous le patronage de la Ligue des Femmes Catholiques. De concert avec elles, il fut décidé de reprendre une habitude abandonnée dans le passé, celle du thé-bazar annuel au profit des pauvres.

Il aura lieu cette année au gymnase Notre-Dame le dimanche 6 novembre, de 2 h. à 9h. p.m.

Plusieurs comptoirs exposeront les différents articles du bazar. Ainsi, il y aura les objets de tricot ou de couture, travaux de fantaisie, etc... Un petit "coin" sera réservé aux enfants où l'on servira crème glacée, liqueurs et friandises; la "pêche" leur donnera certainement d'agréables surprises.

Enfin ,il y aura une table spéciale où l'on servira le thé.

Mme P. Mireault est la présidente générale; Mme J.-M. Huot a accepté la présidence du thé, et Mme W. Gendron est la présidente du Service Social.

Même si la date limite est maintenant dépassée pour recueillir les objets du bazar, nous serions contentes d'accepter tout nouvel article. Merci pour votre collaboration.

Presse et publicité.

Petite Note

Dames Libérales

A la résidence de Mme Eric Barschel, 154, rue Kenny, St-Boniface, avait lieu la réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface, le jeudi 20 octobre. L'invitée d'honneur, Mme W. G. Moody, revenait de la réunion libérale à Ottawa, comme déléguée de l'Association. Elle en donna un court résumé qui intéressa toutes les dames. Mme G.-J.-A. Lévêque recevait les invités avec Mme Barschel. Mmes J.-J. Tétreault et A.-R. Proteau servaient le thé.

DERNIERE HEURE

Mardi soir, à la session inaugurale du nouveau conseil métropolitain, les conseillers ont unanimement élu M. Jack Willis, président de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg. Le conseiller Bernard R. Wolfe a été préféré comme vice-président au conseiller Peter Taraska, au compte de 4 à 3. Ce sont MM. Lorne A. Leech, Charles R. Huband, John McGurran et Jack Willis, qui appuyèrent sa candidature.

Une Denise étonnante

par Pierre SARRAZIN

Moi ou l'autre? Je ne sais pas. De toute façon, qu'elle soit "Moi" ou qu'elle soit "l'Autre", elle est surprenante, ravissante, pétillante; et dans ses yeux les mille feux de la joie de vivre s'allument constamment. Elle ne tient pas en place. Sur sa chaise droite, au milieu du studio de répétition, Denise Filiatrault ressemble à un oiseau qui n'attend que le moment de s'envoler. Je ne la retiendrai pas longtemps, je n'ai rien de l'oiseleur. Juste le temps de parler un peu de **Moi et l'autre**, cette nouvelle émission toute en couleur d'automne, qu'elle anime avec Dominique Michel.

"'**Moi et l'autre**', s'écrie Denise Filiatrault, c'est l'émission que j'ai eu le plus de plaisir à faire de toute ma vie!" Je m'étonne. Elle a qui l'on a confié tant de rôles intéressants, elle qui a monté sur pratiquement toutes les scènes de nos théâtres, elle qui arpente tous les studios de télévision, qu'elle soit enthousiasmée par **Moi et l'autre** au point d'en bondir littéralement de joie! Eh bien! ça m'étonne. "Peut-être exagère-t-elle un peu, me dis-je, elle a un caractère si bouillant".

Mais, très vite, je me rends compte qu'elle n'exagère pas du tout. Elle aime cette émission, passionnément. Dans ses yeux, où les longues heures de répétitions ont laissé une légère trace de fatigue, on peut lire comme en un livre ouvert; et on y lit qu'elle aime ce qu'elle fait.

— Jean Bissonnette, qui réalise **Moi et l'autre**, est un réalisateur avec qui le travail est un plaisir. D'ailleurs, Dominique (Dominique Michel) Gilles et moi nous formons une équipe inséparable. Nous répétons tous les après-midi sans démordre.

— Vous avez voix au chapitre, en ce qui concerne les textes d'émissions?

— Bien sûr! C'est Gilles Richer qui fait les textes, mais Dominique et moi ne nous gênons pas pour apporter des idées, pour participer à tout le travail; je vous l'ai dit, nous faisons équipe. Et, je vous prie de me croire, ce n'est pas un vain mot.

Je le crois aisément. Il n'y a qu'à voir **Moi et l'autre** le mardi à 9 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada, pour tout de suite se rendre compte qu'on a fait là un tour de force de comédie et de drôlerie que seule une véritable équipe peut réussir. Toute l'émission s'enchaîne sur un rythme fou, rythme que seules Dominique Michel et Denise Filiatrault sont capables de soutenir.


Denise Filiatrault

Je voulais parler surtout de Denise Filiatrault, la comédienne. C'est elle qui me suggère: "Si vous voulez parler de moi, parlez de **Moi et l'autre**". Et après m'avoir jeté un regard plein de convictions, elle ajoute:

— Ce qu'il y a de formidable avec **Moi et l'autre**, c'est que cette émission de variété nous permet de tout donner ce qu'on a. On peut danser, chanter, courrir, être gaie ou triste, jouer la comédie sur toute la gamme. C'est probablement la seule émission de télévision à l'heure actuelle où l'on peut rire sur des textes bien faits et sérieusement orchestrés. J'espère que **Moi et l'autre** restera longtemps à l'horaire.

Puis, vivement, elle ajoute comme si elle venait de dire une bêtise: "Du moins, pour moi ce serait très agréable! Pour les téléspectateurs, Dominique et moi l'espérons".

Je souris à sa modestie et nous poursuivons l'entretien.

— **Moi et l'autre**, lui demandais-je, est-ce du music-hall?

— Non. Ce n'est pas du music-hall, c'est... c'est... c'est nouveau, je ne sais pas. **Moi et l'autre** est une émission véritablement faite pour la télévision. D'ailleurs, le music-hall, il n'y a que les Américains qui savent en faire.

— Et nous, qu'est-ce que nous faisons?

Elle réfléchit un moment, puis, avec un sourire malicieux, elle dit: "... de bonnes émissions de télévision".

Nous savons, Denise Filiatrault, que, chaque mardi à 9 h. 30, ceux qui regardent **Moi et l'autre**, aiment ce que vous faites. Et comme vous le dites si bien, "espérons que **Moi et l'autre** sera longtemps à l'horaire".

Notez bien: Il y a désormais une nouvelle émission fou-rire, à Radio-Canada. Emission toute en couleur, avec Denise Filiatrault et Dominique Michel: c'est **Moi et l'autre**!

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée des aumôniers

Le vendredi 28 octobre, à l'auditorium du Club St-Vincent, avait lieu notre traditionnelle soirée des aumôniers. A cause de circonstances imprévues, plusieurs aumôniers n'ont pas pu s'y rendre, mais le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., et M. l'abbé Roland Bélanger ont semblé jouir énormément de leur veillée, surtout lors du programme spécial où figurait le comédien réputé Len Andree...

Le goûter fut vivement apprécié par l'assistance et même les plus difficiles ont dû avouer que le frère G. Jeanson et son comité avaient organisé une soirée comme on n'en voit rarement! La musique, le programme spécial, le lunch, tout était on ne peut mieux.

Nous étions heureux d'offrir cette soirée à nos anciens aumôniers. Puissent-ils toujours conserver un bon souvenir des frères du Conseil Goulet!

Ligue de 5 quilles

Dimanche soir dernier avaient lieu les trois parties qui mettaient fin à la première série de notre ligue mixte de cinq quilles. Si le secrétaire ne trouve pas d'erreurs cette fois-ci, la position des équipes devrait être la suivante:

Equipe	Points
Sala	83
Jubinville	82
Proulx	75
Audet	74
Bilodeau	71
Nolin	70
Desrochers	70
Jeanson	66

La position finale des équipes n'a donc été réglée qu'à la fin de la troisième partie! Ce qui fait ressortir à nouveau que les commençants font beaucoup de progrès et que les "vieux" retrouvent leur forme d'antan! Félicitations aux gagnants de cette première série: M. et Mme Edouard Lachance, Mme Bernice Gagnon, MM. Ernest Arguin et Hervé Sala.

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

Bourse du Département

Mlle Patricia Little, fille de M. et Mme Harvey Little, de la rue Notre-Dame, s'est vu décerner une bourse du Département d'Education pour poursuivre ses études en Art commercial. Patricia était la petite-fille de feu Joseph-E. De Gagné, autrefois attaché au journal **La Liberté et le Patriote.**

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Journée de l'initiation

Le dimanche 16 octobre, les Chevaliers de Colomb ont initié les membres des Conseils St-Boniface et Provencher aux 2e et 3e degrés.

La journée commença par une messe, dite par notre frère aumônier, M. l'abbé Cloutier, suivie par un déjeuner-communion servi par les soeurs et les élèves du Collège de St-Boniface. A midi, l'initiation prit place. Au souper à la salle St-Louis, il y eut quelques discours et un mot de remerciement du député d'Etat, M. S. Duquay.

On tient à remercier notre invité d'honneur, frère juge Louis Deniset, et tous les quarante membres qui ont organisé, prêté leur aide ou participé à notre initiation.

La nature de l'homme agit sur la pensée comme les corps transparents sur la lumière: le vitrail donne ses couleurs à la lumière, l'homme donne son caractère à sa pensée.

Cte de Belvèze.

Réunion annuelle des Parents Scouts

Note: A cause de circonstances incontrôlables ce compte rendu a dû être retardé d'une semaine. — La rédaction.

Le 13 octobre avait lieu, au Local des Scouts, la réunion annuelle des parents et amis des scouts, en vue d'organiser et de mettre en marche les activités de la saison 1966-67. Merci aux parents qui étaint présnts, du vif intérêt qu'ils ont témoigné.

Malgré toutes ses nombreuses occupations, M. l'abbé F. Juneau s'est rendu au local pour présenter aux parents le film du Camp St-Paul en Alberta, en juillet 1964. Ce film fut très apprécié. Le comité remercie sincèrement M. l'abbé Juneau de la part des parents scouts.

Le commissaire régional M. Dubé a bien encouragé les parents à appuyer le mouvement scout dans la paroisse, ainsi que le chef de secteur Lucien Loiselle, qui dépense beaucoup d'énergie et de temps à remettre les troupes en marche.

N'oublions pas notre nouvel aumônier, M. l'abbé L. Aubin, qui nous assure son entière collaboration. Nous lui souhaitons la bienvenue dans le mouvement.

L'exécutif de parents scouts se compose comme suit: président, M. Leroy Cormier; vice-présidente, Mme R. Fitzmaurice; trésorier, M. G. St-Onge; secrétaire, Mme Paul Prince; comité social: présidente, Mme Eugène Fréchette; vice-présidente, Mme Yvon Fortier; conseillers, MM. R. Connelly et G. Privé et Mme J. Mollcard; comité des malades: Mmes Laurent Marcoux et P. Labossière; aumônier, M. l'abbé L. Aubin; conseiller, M. A. Proteau.

Notre "Tag Day" du 14 au 16 octobre fut un succès. La somme de $602.41 fut recueillie. Merci à nos Louveteaux et à tous ceux qui ont bien voulu nous porter main-forte.

Amateurs de cartes

Des parties de cartes au profit des scouts et des louveteaux auront lieu à la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique, les dimanches 20 et 27 novembre et 4 décembre. Bienvenue à tous.

LE COMITE.

Deux films à l'écran

"The Greatest Story Ever Told". Que doit-on penser de ce film actuellement à l'écran du cinéma Park à Winnipeg?

On peut lire dans la Revue Internationale du Cinéma, numéro du 15 octobre 1965, des témoignages d'appréciation d'éminents spécialistes, tels que Don Francesco Angelicchio, conseiller ecclésiastique de l'Office Catholique Italien du Cinéma; Père Léo Lunders, secrétaire général de l'Office Catholique Belge du Cinéma; Père Emmanuel Flipo, secrétaire de l'O.C.I.C. à l'Information; Mgr Jean Bernard, président de l'O.C.I.C.

Malgré ses imperfections, ce film est de nature à faciliter l'accès au mystère de Jésus. Au retour d'un voyage d'étude que G. Stevens fit en Palestine, en vue de ce film, il s'entendit encourager successivement par Jean XXIII, à faire un film compréhensible par tous, et par le patriarche Athénagore, à en faire un message d'amitié. On peut estimer que Stevens a réalisé ces souhaits.

Il s'agit donc d'un grand film que nous devrions tous grandement encourager. Il est actuellement à l'écran au Park.

Le Bonheur

Quant au film "Le Bonheur" que le cinéma Pace de Winnipeg présentera dès cette semaine, il importe de donner certaines précisions. Ce film français de 1965, 80 minutes, en eastmancolor, est un drame écrit et réalisé par Agnès Varda avec Jean-Claude Drouot, Marie-France Boyer et Claire Drouot.

Son histoire se résume ainsi... Un jeune menuisier, François, vit heureux avec sa femme, Thérèse, et ses deux enfants. Pourtant, lorsqu'il fit la connaissance d'une jeune fille qui lui plait, Emilie, il n'hésite pas à en faire sa maitresse. Un jour, il avoue même cette liaison à sa femme, lui expliquant qu'il s'agit là pour lui d'un bonheur supplémentaire qui n'infirme en rien sa félicité conjugale. Thérèse semble d'abord admettre son point de vue, mais peu après elle se suicide. François refait sa vie avec Emilie.

C'est dans des couleurs exquises qu'Agnès Varda présente cette histoire cruelle. Les personnages évoluent avec grâce dans une harmonie de teintes qui est le fruit d'un art très élaboré. L'accumulation d'éléments plaisant à l'oeil procure un plaisir épidermique qui s'accorde mal avec le sérieux du sujet évoqué. Le bonheur qu'on évoque ici est superficiel et le drame sous-jacent n'est jamais abordé de front. Les interprètes sont bien accordés à l'esthétique de l'ensemble.

Appréciation morale: L'amour adultère est présenté ici comme un complément du bonheur conjugal. Ce thèse immoral ainsi que des scènes d'alcôve inacceptables motivent la cote extrême. A proscrire.

Chronique de CBWFT

Atome et galaxies

Depuis que l'émission **Atome et galaxies** passe au réseau français de télévision de Radio-Canada à 7 h. 30 le vendredi soir, elle atteint un nombre considérable d'auditeurs. C'est un signe de popularité évident et c'est pourquoi toute l'équipe d'**Atome et galaxies** s'est mise au travail avec acharnement pour vous présenter des émissions formidables.

Voici le programme d'**Atome et galaxie** pour la période du 4 au 18 novembre prochains:

Le 4 novembre: l'aéronautique. Début d'une nouvelle série. Où en est l'avion à la veille de la conquête de la lune par l'homme. Histoire de l'aviation. L'avion-fusée X 15.

Le 11 novembre: les avions commerciaux supersoniques européens. Le projet franco-anglais Concorde, premier vol au début de 1968.

Le 18 novembre: les avions commerciaux supersoniques américains. Deux projets s'affrontent: Lockheed et Boeing. Un des deux géants devra mordre la poussière, une bataille de titans s'engage, mais l'avion américain ne volera qu'en 1970.

Le mois prochain, un nouveau programme paraîtra, tout aussi passionnant. Et au début de l'an prochain, Atome et galaxies vous présentera une sensationnelle enquête scientifique sur les soucoupes volantes.

Les Compagnons de la chanson

Le 6 novembre, à 8 heures, les **Beaux Dimanches** présenteront aux téléspectateurs du canal 3 un documentaire intitulé "Les Compagnons de la chanson au Québec".

Ce groupe est certainement le mieux connu dans le monde de la chanson. Fidèlement, depuis 14 ans, ils nous apportent leur spectacle, bien rodé, amusant et sans prétention.

L'automne dernier, les Compagnons sont venus faire un tour au Canada français. C'est un film tourné au cours de ce voyage qui vous sera présenté le 6 novembre.

Ils rendront visite à Félix Leclerc; au chef Huron, Gros Louis, à Loretteville; ils chanteront à Montréal et à Québec, ainsi qu'à St-Basile, au Nouveau-Brunswick.

"L'Amant" de Harold Pinter

Pour faire suite, à 9 heures, les **Beaux Dimanches** mettent à l'affiche une oeuvre du dramaturge Harold Pinter intitulée "L'Amant". Adapté pour la télévision canadienne par Eric Kahane, l'"Amant" a été réalisé par Paul Blouin. La pièce ne comporte que deux personnages, qui seront incarnés par Monique Miller et Jean Coutu.

"L'Amant" est une pièce qui étonnera beaucoup les téléspectateurs. Peut-être même les choquera-t-elle, au début. Ils écouteront; ils regarderont, puis ils souriront, car ils comprendront.

Bien sûr, on se veut évolué, sans préjugés, ouvert. Pourtant, on a beaucoup de mal à avaler certaines façons de voir, de vivre, chez les autres! Devant l'"Amant", ce sera là sans doute la première réaction des téléspectateurs bien-pensants. Qu'ils se rassurent! Sous des apparences légères, voire équivoques parfois, l'"Amant" n'est pas immoral.

Emballages de fantaisie et timbres-primes sont en partie responsables des hausses

LONDON, Ont. — Mme Henri Vautelet, fondatrice de l'Association des consommatrices du Canada, est d'avis que les consommatrices sont les seuls poissons qui, pris à l'hameçon de la spirale des prix, doivent au surplus payer le prix de l'hameçon.

S'adressant à un cercle de femmes de London ,en Ontario, Mme Vautelet a souligné que cet hameçon s'est révélé très coûteux. Il s'agit, naturellement, d'un hameçon soigneusement dissimulé sous un appât attrayant. Ce sont tous les moyens employés pour stimuler les ventes, estime la présidente des consommatrices, qui accentuent la disparité des prix entre le cultivateur et le consommateur.

Mme Vautelet rejette sur la consommatrice une grande part des responsabilités. C'est elle qui se laisse prendre par les emballages séduisants et par les timbres-primes.

Sur ce point, Mme Vautelet, sans désapprouver les mouvements de boycottage des supermarchés par les consommatrices, considère que les femmes n'ont pas suffisamment recherché les causes de la hausse des prix. Elles devraient s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets, déclare la présidente montréalaise de l'Association des consommatrices.

Au poste CBWFT

JEUDI 3 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Pas de deux
11.00—Cinéma: "Un scandale aux Galeries"

VENDREDI 4 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Colère noire"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Falbalas"

SAMEDI 5 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: A communiquer
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "C'est arrivé à 36 chandelles"

DIMANCHE 6 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
9.30—Court métrage
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 7 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Petite kermesse aux chansons
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Dossiers
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 8 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Les Etoiles"

MERCREDI 9 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Miss Catastrophe"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

L'Organisme de survivance dit:

Concertez-vous avec vos enfants sur votre plan familial. Dites-leur quoi faire dans un cas d'urgence.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Résultats des élections municipales tenues le 26 octobre 1966

Candidats		Quartier I				Quartier II						Quartier III			Quartier IV					Quartier V					
ECHEVINS:	VA	BS1	BS2	BS3	BS4	BS5	BS6	BS7	BS8	BS9	BS10	BS11	BS12	BS13	BS14	BS16	BS17	BS18	BS19	BS21	BS22	BS23	BS24	BS25	Totaux
I—Gee	16	441	291	146																					E 894
Warman	7	357	192	133																					689
IV—Lonergan	15														604	353	189	39							E 1200
Tétrault	6														183	81	45	11							326
V—Guyot	18																		112	47	133	167	144	157	778
Mackenzie	19																		245	163	327	173	244	273	E 1444
Newson	17																		115	77	143	80	93	86	611
Provost	3																		62	15	51	51	79	110	371
COMMISSAIRES SCOLAIRES:																									
St-Boniface No 4																									
Andrich	63											131	205	423	380	251	52	24	197	106	252	180	212	227	E 2703
Ayotte	20											25	141	218	237	88	90	19	44	19	49	57	47	61	1115
Huot	72											161	367	852	666	365	180	37	182	86	213	185	219	226	E 3811
Matthies	25											9	23	25	30	13	13	3	216	129	282	170	233	283	1454
McOuat	66											130	255	454	446	261	118	31	238	135	293	213	263	309	E 3212
Schell	23											2	22	19	29	7	18	4	229	147	322	173	238	286	1519
Sherstone	28											6	15	23	30	14	26	7	252	179	338	197	257	311	1683
Norwood No 8																									
Curtis	16	497	254	89	147	158	136	25	66	91	96														E 1575
Hervo	23	235	211	136	241	265	126	25	50	121	180														E 1613
Nairn	15	242	194	76	181	183	100	15	52	78	140														1276
Reid	12	392	221	65	110	102	80	11	39	60	60														1152
Sinnock	18	467	206	96	136	146	66	13	30	62	104														E 1344
REGLEMENTS SCOLAIRES:																									
Pour	65											153	239	426	447	201	96	23	280	179	356	292	305	317	P 3379
Contre	40											6	165	272	251	201	107	30	268	141	324	190	284	355	2634
POSTES D'INCENDIE:																									
Pour	80	351	226	58	131	179	104	9	38	95	70		132	199	132	63	47	14	212	170	366	224	288	328	P 3516
Contre	24	315	171	53	126	180	99	31	23	76	80		140	224	237	180	93	24	230	123	287	216	222	308	P 3462
METRO 6:																									
Gourluck	5							11	35	68	53	7	47	68	65	40	45	6							450
Wolfe	39							29	59	132	164	137	304	540	574	341	140	31							2490
METRO 7:																									
Dangerfield	15	346	184	99	107	131	22												76	50	104	57	89	100	1380
Hébert	4	20	20	24	34	25	9												25	7	24	31	36	51	310
McGurran	39	203	184	82	140	158	100												212	120	314	190	238	286	2266
McKail	30	155	87	43	62	80	111												211	133	238	151	208	197	1706

Note: votes anticipés: Hôtel de Ville; Bureau de scrutin 1 — Ecole Nordale; BS2 — Nelson McIntyre; BS3 — St. Philip's; BS4 — Eglise Holy Cross; BS5 — Falcon Club; BS6 — Ecole Archwood; BS7 — Club St-François; BS8 — Salle Sokol; BS9 — Eglise SS. Peter and Paul; BS10 — Eglise presbytérienne de Norwood; BS11 — Hôpital Taché; BS12 — Local des Scouts de St-Boniface; BS13 — Gymnase Notre-Dame; BS14 — Hôtel de Ville; BS16 — Ecole Marion; BS17 — Eglise belge; BS18 — Club St-François; BS19 — Eglise anglicane St. Bartholomew; BS21 — Ecole Frontenac; BS22 — Ecole Prendergast; BS23 — Ecole Howden; BS24 — Institut Collégial du Parc Windsor; BS25 — Ecole Général Vanier.



M. Bernard R. Wolfe

M. John W. McGurran



M. Lorne Leech



M. Thomas Lonergan



M. Charles-Etienne Huot



M. Léon Hervo

Six des vainqueurs des élections métropolitaines, municipales et scolaires tenues le 26 octobre dernier. M. Thomas Lonergan a vaincu son adversaire par 1,200 voix contre 326, et donc il demeure à son poste d'échevin du quartier no 4 de la ville cathédrale. M. Charles-Etienne Huot a reçu 3,811 votes à titre de commissaire de la division scolaire de St-Boniface no 4, suivi immédiatement par MM. M. A. McOuat (3,212 votes) et G. W. Andrich (2,703 votes), et donc la commission scolaire de St-Boniface ne connait aucun changement, en dépit des efforts du Citizen's Committee. A Norwood, M. Léon Hervo a été réélu avec 1,613 votes commissionnaire de la division no 8. Au sein du conseil métropolitain, les villes à l'est de la Rouge sont désormais représentées par MM. Bernard R. Wolfe (Div. 6) John W. McGurran (Div. 7) et Lorne Leech (Div. 8).

Profils créoles en France

(Suite de la troisième page)

nard et Campenon, représentaient l'île de la Guadeloupe, tandis que Philippe Dumanoir, né à la Martinique, a fait rire et frémir les fidèles des théâtres populaires, de 1825 à 1860, au moyen d'une soixantaine de comédies et de drames, écrits le plus souvent avec des collaborateurs.

La peinture aussi peut se vanter d'avoir attiré deux Créoles distingués. L'un Guillaume Lethière, a défendu et illustré la peinture classique jusqu'à sa mort en 1832. L'autre, Théodore Chassériau, rivalisait avec Delacroix et a certainement inspiré des artistes tels que Gustave Moreau et Puvis de Chavannes.

Parmi les hommes de science, les frères Deville se sont distingués, l'un par ses recherches sur les volcans, l'autre par ses études des métaux, études qui ont donné au monde l'aluminium.

Et dans le monde politique, si tourmenté sous le règne de Louis-Philippe, l'une des figures les mieux connues était ce croisé moderne, Armand Barbès, qui a payé si cher sa dévotion aux théories socialistes.

Deux vocations semblent manquer totalement dans cette liste. Aucun acteur célèbre n'est venu des Antilles. Nul personnage ecclésiastique non plus. Je me borne à mentionner ces deux exceptions, sans essayer de les expliquer. Et tout de suite je m'attarde à considérer nos "profils créoles en France" à l'époque napoléonienne et après.

Mme Fortunée Hamelin

Parmi tous les partisans de Napoléon Bonaparte, aucun ne lui est resté plus fidèle qu'une Créole extraordinaire, Mme Fortunée Hamelin. Cette dame naquit en 1776 à St-Domingue et, jusqu'à la Révolution, elle a mené la vie insouciante des Créoles aisés de cette époque. Mais la Révolution a brusquement mis fin à cette existence idyllique. Le père de Fortunée perdit la vie, victime de ses sympathies royalistes, tandis que la mère gagna bien péniblement la France avec ses deux filles. A Paris, Fortunée, âgée de seize ans seulement, épousa un jeune gaillard, Antoine Hamelin, fournisseur militaire, métier fort lucratif à cause des campagnes perpétuelles de la période.

Le mariage n'était pas des plus heureux. En effet, Fortunée, n'a pas tardé à quitter son mari pour se plonger dans la société frénétique du Directoire. C'était justement la période des "merveilleuses" et des "incroyables", gens frivoles qui rivalisaient entre eux dans le ridicule et le scandale de leurs costumes fantasques. Fortunée se montrait parmi les plus téméraires. Elle s'est surtout distinguée, cependant, à cette époque (vers 1798) dans les salons du moment par sa verve, sa gaieté, son esprit scintillant, sa vivacité intarissable.

Son portrait, exécuté par le portraitiste italien Appicini, offre une image charmante. Ses traits animés sont encadrés de boucles abondantes d'un noir de jais. Sa taille est des plus élégantes. Sa voix de Créole charmait ses interlocuteurs par ses cadences douces et légèrement traînantes. Personne ne la qualifiait de belle, tous s'accordaient pour dire qu'elle était séduisante. A une époque où la danse régnait dans les salons, Fortunée passait pour être la danseuse la plus gracieuse de Paris.

Mais les charmes de Mme Hamelin ne se bornaient pas aux qualités physiques. Elle jouissait d'une intelligence vraiment supérieure et d'un esprit qui confondait ses rivaux. Heureusement, la rancune ne paraissait guère chez elle. Bien qu'elle fut fort courageuse lorsqu'il s'agissait de défendre ses amis, elle n'était vraiment pas une âme batailleuse.

Charmante espionne

Bien entendu, une telle personalité n'a pas tardé à exciter le vif intérêt de Bonaparte. On dit même que, vers 1797, Fortunée a éveillé des sentiments assez passionnés dans le coeur du jeune général corse. Mais, évidemment, il a vite sacrifié ses sentiments aux exigences politiques. En tout cas, la jolie Créole est entrée au service du Premier Consul comme membre de son service secret. Il n'y a pas de doute que Mme Hamelin est devenue un des agents les plus utiles de Napoléon, de 1800 à 1815.

Elle avait en particulier la responsabilité de remettre au Premier Consul et, plus tard, à l'Empereur tous les renseignements qu'elle croyait susceptibles de l'intéresser, renseignements cueillis dans tous les salons qu'elle fréquentait. Cette dame n'était aucunement une informatrice vindicative. Elle faisait surtout des suggestions pour l'avancement de ceux qu'elle croyait dignes de la faveur de l'Empereur. Bonaparte n'hésitait pas à admettre l'influence qu'elle exerçait sur lui à cet égard.

Naturellement, une dame qui s'intéressait si vivement aux affaires politiques rencontrait de temps à autre des personnages bien louches et se trouvait parfois prise dans des aventures assez passionnantes. En 1802, par exemple, un certain colonel Fournier s'étant permis quelques remarques indiscrètes à propos de Bonaparte, s'est trouvé menacé de prison. Mais, échappant aux agents, l'officier présomptueux s'est réfugié chez Mme Hamelin. Peu de temps après, les agents l'ont tiré de dessous un lit où il s'était caché et l'ont emmené, au grand étonnement de son hôtesse involontaire.

En 1805, les démarches à Paris d'un major Schack, de l'armée allemande, inquiétaient la police secrète de Paris. Les passages rapides de ce monsieur entre la capitale française et Londres, et même Berlin, piquaient vivement la curiosité officielle. Une enquête secrète menée à Berlin a révélé le mot de l'énigme. Le brave major, parait-il, était amoureux de Mme Hamelin. C'était en soupirant plutôt qu'en espion qu'il passait par Paris. A ce moment-là, M. Schack cesse de figurer dans les dossiers de la police, mais il est bien probable que Napoléon avait reçu tout ce que le jeune Prussien avait laissé tomber au cours de ses tête-à-tête avec la belle Créole.

Un autre incident curieux s'est passé en 1810. A ce moment-là, Fouché, chef de la police secrète pendant l'Empire, s'est décidé à faire arrêter le financier Ouvrard qu'il soupçonait d'avoir entretenu des relations nuisibles à la France avec des agents de l'Angleterre. L'officier chargé de cette tâche un peu délicate s'est rendu un jour chez Mme Hamelin où M. Ouvrard se prélassait au milieu d'une brillante compagnie. Après avoir charmé toute l'assistance par sa conversation privée. Une fois hors du salon, il a arrêté le financier étonné. Evidemment Ouvrard ne gardait nulle rancune contre Fortunée, puisque nous le trouvons s'associant avec elle plus tard dans des intrigues contre les Bourbons de la Restauration.

Chateaubriand

A côté de ces intrigues d'ordre politique, Mme Hamelin s'immiscait dans la vie du lion littéraire de l'époque, Chateaubriand. Elle s'est évanouie aux pieds de l'auteur de René et d'Atala dès son retour en France vers 1802. Elle a aidé à le protéger contre la colère napoléonienne, lorsque Chateaubriand protesta contre l'assassinat du duc d'Enghien en 1804, et en d'autres occasions. A plusieurs reprises elle lui a offert de l'aider auprès de l'Empereur, sans résultat, il faut l'admettre. A travers les années on suggérait de temps à autre une rivalité entre Mme Hamelin et Mme Récamier, la grande favorite de Chateaubriand, et il est vrai que ces dames se regardaient le plus souvent du coin de l'oeil. Et ceux qui essaient d'expliquer l'absence du nom de Mme Hamelin dans les Mémoires de Chateaubriand suggèrent que c'était en effet Mme Récamier qui avait biffé toute référence à sa rivale Créole.

La chute de Napoléon a porté un coup terrible à la bonne fortune de Mme Hamelin. Lors de l'abdication de 1814, les Bourbons l'ont surveillée d'assez près. Ils avaient bien raison de se méfier d'elle, car elle s'associait constamment avec ceux qui préparaient le retour de Bonaparte. Parmi les lettres secrètes venant de l'île d'Elbe se trouvaient des billets dépêchés à Fortunée, comme à l'une des persones les plus importantes dans les projets qui devaient amener le retour de l'Empereur. Les proclamations grandioses de Napoléon, que l'on distribuait clandestinement au moment de son retour, ne se trouvaient en France qu'entre les mains des agents les plus sûrs de Bonaparte. Mme Hamelin en a reçu des exemplaires.

Dès la rentrée en France de l'Empereur, elle a été en communication avec lui. Elle a même reçu des commissions de son maître en 1815. Et, après Waterloo, Fortunée s'est trouvée parmi ceux qui demandaient au géant terrassé de résister toujours.

Naturellement, sa position vis-à-vis le gouvernement de 1816 était extrêmement précaire. Seule l'influence du duc de Wellington (gouverneur militaire à ce moment) a empêché les Bourbons de la traiter avec une sévérité exemplaire. Le duc espérait profiter des connaissances politiques de Fortunée. Mme Hamelin n'a pu éviter un bannissement de deux ans en Belgique. Mais certains amis travaillaient en sa faveur et, en 1819, elle se trouvait encore une fois installée à Paris.

A compter de cette date, cet agent si affairé de l'Empereur déchu a mené une vie plus tranquille, malgré quelques randonnées en Angleterre, tantôt au service du gouvernement de la Restauration, tantôt dans des intrigues contre ce même gouvernement, des intrigues menées par le fieffé conspirateur Talleyrand.

La Révolution de 1830 ne l'a guère émue, ses journées fiévreuses de politique étant passées pour de bon. Et lorsqu'une vingtaine d'années plus tard le nom de Napoléon paraissait partout en France, Mme Hamelin ne s'y intéressait presque pas. Les années pesaient sur elle et, de plus, le Napoléon dont il s'agissait en 1850 lui semblait être un reflet plutôt pâle du géant qu'elle avait admiré et servi quarante ans auparavant.

Enfin, en 1851, l'idole des salons du Directoire, le partisan infatigable de l'Empereur, la dame qui avait si longtemps chéri la légende napoléonienne s'est éteinte paisiblement à Fontainebleau.

(à suivre)

Pensées d'automne

L'été, plein de mystère, s'est
enfui sans bruit.
L'automne ouvre ses bras, laisse
tomber ses fruits.
Les feuilles tomberont aussi; et
dans ce dépouillement,
Une promesse enclose dans l'épi
de froment
Donne au monde l'Hostie de la
vie éternelle.
Je n'entends plus le cri de l'hirondelle.
La terre a des silences qui montent
jusqu'aux cieux.
L'aube, chaque matin, d'une
voile mystérieux
Recouvre sa beauté; mais le
soleil qui monte
Déchire le brouillard. Les franges
au ciel remontent
Pour orner du couchant l'écharpe
violacée
Que l'automne et l'été ont ensemble
tissée.

Mme Henri TINANT,
St-Boniface, Man.

Un bureau du régime de pensions du Canada est ouvert à Winnipeg

OTTAWA — L'ouverture d'un Bureau régional du Régime de pensions du Canada à Winnipeg a été annoncée le 26 octobre par le ministre de la Santé nationale du Bien-être social, l'honorable Allan J. MacEachen.

Le Bureau, situé dans l'édifice MacDonald, 344, rue Edmonton, sera sous la direction de M. G. R. Sutherland et sera au service des personnes habitant la région est, et le nord de la province du Manitoba. En plus des services qu'il offrira sur place, le Bureau régional de Winnipeg dirigera une équipe mobile qui visitera, suivant un programme établi, d'autres centres importants pour offrir directement ses services aux personnes habitant ces localités. Chaque visite de l'équipe mobile, c'est-à-dire la date et l'endroit, sera annoncée dans la localité visitée.

Les Bureaux régionaux ont pour but de fournir un large éventail de services. Leur personnel recevra notamment les demandes de prestations, il aidera à remplir les formules au besoin, il agira comme conseiller, il expliquera la façon de calculer les pensions, il s'assurera de la validité des preuves d'âge et il renseignera le public sur tous les aspects du Régime de pensions du Canada.

Winnipeg est l'un des 34 centres au Canada où des bureaux régionaux ont été ouverts, afin d'offrir des services, dans leur propre localité, aux cotisants et à leurs familles, qu'ils habitent à la ville ou à la campagne.

Le personnel des Bureaux régionaux s'occupe maintenant de fournir aux habitants de leur région respective, des renseignements au sujet du Régime de pensions du Canada. Ils commenceront à recevoir les premières demandes de pensions de retraite au cours de décembre 1966. Ces pensions pourront être versées à partir de janvier 1967 aux cotisants âgés de 68 années ou plus, s'ils ont pris leur retraite d'un emploi régulier. Quant aux cotisants âgés de 70 ou plus, les pensions de retraite pourront être versées même s'ils continuent à travailler.



M. Léo Rémillard, ancien président de l'Association d'Education et directeur du poste de Radio-Canada à Chicoutimi, sera l'orateur au banquet du 12 novembre à Laurier.

L'adhésion du Royaume-Uni au Marché Commun, à l'étude

LONDRES — Une intensification des études et des sondages relatifs à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun résulterait du "conseil de guerre" que M. Harold Wilson a présidé aux Chequers, sa résidence de campagne, il y a quelques jours.

Seize membres du cabinet, accompagnés de leurs conseillers, ont délibéré sans désemparer toute une journée, examinant en particulier les grandes lignes d'une série de documents de travail mis au point par les divers ministères directement intéressés par ce problème.

La conférence, croit-on savoir, a permis de faire le point de cette enquête approfondie commencée il y a plusieurs mois et dont le thème est le suivant: les avantages et les inconvénients de l'adhésion du Royaume-Uni à la communauté économique européenne. Elle a permis d'autre part de dresser le bilan des consultations que M. George Thomson, ministre des affaires européennes et atlantiques, a eues dans le courant de l'année dans plusieurs capitales européennes, en particulier auprès des "Six".

Aucune initiative spectaculaire, apprend-on à l'issue des délibérations, ne devrait en être attendue. Celles-ci n'en marquent pas moins une étape dans ce processus de "sondages et de consultations" qui, selon M. Wilson, doit nécessairement précéder toute négociation officielle avec la C.E.E.

L'industrie britannique et le Marché commun

"La majorité des chefs d'entreprise britanniques est en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et, au sein du gouvernement britannique, la majorité des ministres y est aussi désormais favorable", a déclaré au cours d'une interview M. John Davies, directeur général de la Confédération de l'industrie britannique — le patronat de Grande-Bretagne.

Mises à part les considérations d'ordre politique, M. Davies a exprimé l'espoir que l'adhésion pourrait se réaliser d'ici à 1970. Selon lui, l'industrie britannique est dans l'ensemble en mesure de faire face efficacement à la concurrence des Six et la dévaluation du sterling ne s'impose pas au préalable.

Dans l'industrie, a ajouté M. Davies, "la voix des adversaires de l'adhésion est devenue très faible" et, même dans l'agriculture qui pose l'un des plus épineux problèmes, "la réticence s'est atténuée".

Précieux-Sang

Parties de cartes

Nos parties de cartes sont commencées et marchent rondement à tous les mardis. Celle du 8 novembre est organisée par Mmes Léo Boissonneault et Léopold Laurin, comme capitaines, aidées d'un groupe de dames de la paroisse.

Tous les amateurs de cartes sont cordialement invités à nos soirées. Les prix sont nombreux et à la fin de la veillée, pendant le goûter, il y a un grand tirage où des prix de valeur en grand nombre attendent les chanceux! Les soirées débutent à 8 h. 30. Venez rencontrer les Canadiens français de Norwood, vous aiderez une paroisse méritante tout en vous amusant!

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques du Précieux-Sang eut lieu le mercredi 19 octobre au Club St-Vincent.

La présidente, Mme Dominique Renault, souhaita la bienvenue aux religieuses, aux nouveaux membres et à toutes les dames et demoiselles qui sont venues si nombreuses assister à la réunion.

L'assemblée débuta par la prière de la Ligue, sous la direction de l'aumônier. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et approuvé. La correspondance consistait de cartes de remerciements de nos malades et convalescents.

Les projets d'avenir furent discutés: organisation de notre thé-bazar du 23 octobre, dont l'article parait à la fin; recrutement, cotisation, le 6 novembre, après les messes; vente de linge usagé, le 9 novembre.

Après discussion, il fut approuvé qu'un don de $50.00 soit fait pour lancer l'oeuvre des loisirs des jeunes du Précieux-Sang.

Après avoir entendu les rapports des différents comités, les dames eurent le plaisir d'écouter les remarques de l'aumônier sur une meilleure compréhension de la sainte messe. Ce fut ensuite l'ajournement de la réunion et la prière suivie d'un goûter.

Les membres de la Ligue sont heureux de publier un court rapport du thé-bazar. Malgré une température froide, un très grand nombre de paroissiens, parents, amis et religieuses se rendirent à la salle pour assister au bazar.

On remercie très sincèrement toutes ces personnes, ainsi que toutes celles des paroisses environnantes qui ont bien voulu apporter leur appui pour aider à faire un succès de notre thé-bazar. Merci à toutes ces dames qui ont donné sans compter leur temps et de leur argent pour faire de ce bazar un succès, et aux hommes qui se sont dévoués, qui ont su faire valoir leurs talents et qui ont contribué si généreusement à son succès.

On doit ajouter que si cette journée fut un magnifique succès, c'est grâce au talent de notre présidente, Mme D. Renault, directrice générale du thé-bazar, et à nos organisatrices de chaque table et du thé.

Les heureux gagnants du grand tirage furent comme suit: 1er prix, Mme F. Adolphe; 2e, M. J. Robitaille; 3e, M. G. Allen; 4e, Mlle T. Guichon; 5e, M. J. Trémorin.

Mes plus sincères remerciements
aux électeurs de la
Division scolaire de Norwood,
et à tous ceux qui ont assurer
ma réélection comme Commissaire.
LÉO HERVO

TRIBUNE LIBRE

M. l'Editeur et Révérend Père,

Pourriez-vous me permettre d'utiliser votre Tribune Libre pour répondre à un éditorial particulièrement odieux paru dans le Courrier de St-Boniface en date du 26 octobre 1966, au sujet de la Société Historique de Saint-Boniface?

Vous remerciant de votre sollicitude à notre égard, je suis

Votre tout dévoué,

Henry Lane,
St-Boniface, Man.

M. R. M. Hébert,
Editorialiste,
Le Courrier de Saint-Boniface.

Monsieur et cher ami,

Permettez-moi, à titre personnel et comme membre de La Société Historique de Saint-Boniface, de faire quelques remarques au sujet de l'éditorial sous votre signature paru dans le "Courrier" du 26 octobre 1966.

Premièrement, je veux vous féliciter de votre nomination comme avocat, juge et jury dans la cause de La Société Historique. J'ignore si votre nomination à toutes ces charges est bien "démocratique". Toutefois, sans avoir entendu l'accusée ni vous être inquiété de sa défense, vous la trouvez coupable d'une multitude de crimes.

Vous parlez de "Comité électoral", c'est plutôt un comité de nominations et je crois que dans toutes les organisations culturelles ou bénévoles, un tel comité existe pour trouver des personnes qui veulent bien accepter des charges. M. Emile Pelletier, "la voix qui se fit entendre" connait bien cela, puisqu'il y a quelques années il avait été demandé par La Société d'assumer cette fonction. Son rapport nous révélait qu'il n'avait pu trouver personne pour accepter de servir La Société. Cependant La Société a pu fonctionner quand même et, fait étrange, elle a doublé et triplé le nombre de ses membres et n'a aucune difficulté à trouver des personnes compétentes qui sont prêtes à se dévouer, soit à l'exécutif ou au conseil d'administration. Peut-être que les gens connaissent trop M. Pelletier. On croirait qu'il est le seul défenseur de nos droits, le seul chevalier sans peur et sans reproche.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de nominations de l'assemblée, demandez-vous? Parce que, selon vous, La Société Historique veut y perpétuer une clique (malhonnête et malveillante, j'imagine) et vous voudriez y voir une autre clique (et de quel calibre). Le système démocratique a été foulé aux pieds! . . . Mon cher ami: lorsqu'on a recours aux grands principes et aux grands cris, on oublie les humbles vertus dont celle de la charité. (Une petite dose d'humilité, ça aide à comprendre bien des choses.)

La Présidente n'a pas voulu offenser "ces messieurs" qui se trouvaient dans la salle et les deux ou trois autres qui n'y étaient pas, en les démasquant publiquement comme elle aurait bien pu le faire puisqu'elle avait dans ses cartons copie d'une lettre ordonnant à MM. Marius Benoist et Emile Pelletier de remettre à La Société Historique une quantité d'objets qui leur avaient été donnés, croyant que ces messieurs agissaient pour La Société et non pour le "Museum Board of St. Boniface"; une autre lettre nous autorisait de réclamer de M. Henri Létourneau des objets qu'il a obtenus de la même manière. La Présidente ne voulait pas laver notre linge sale devant un auditoire aussi distingué.

Lorsque le Cheval de Troie se trouve à la porte, il faut agir, et c'est ce que la Présidente a fait. Le but de M. Pelletier et de ses copains est bien de s'emparer de la direction de La Société Historique de Saint-Boniface et de la livrer, corps et âme, au Museum Board of the City of St. Boniface.

Ne vous semble-t-il pas étrange que La Société Historique qui après près de quinze ans d'efforts a réussi, avec l'aide et l'influence de Mgr d'Eschambault, Mgr Baudoux, M. le Maire et bien d'autres à faire conserver la vieille Maison Vicariale des Soeurs Grises et à la convertir en Musée Historique, qu'elle soit maintenant évincée de tout contrôle dans cette affaire et qu'elle soit réduite à accepter les miettes que le "Museum Board" voudrait bien lui consentir? Après des années de négociations, le gouvernement fédéral préparait un projet de contrat où la Ville de Saint-Boniface et La Société Historique seraient conjointement responsables de la bonne utilisation des octrois et de la rénovation de la vieille Maison. Le Museum Board de la Ville, offusqué de n'être pas partie contractante, fit des démarches pour que La Société Historique soit éliminée du contrat. Cependant, une clause dans le contrat final (et cela leur fait bien mal) protège tant bien que mal les droits de La Société. On a même tenté de faire enlever du contrat le mot **Historique** afin que le Museum Board puisse installer dans la vieille Maison, un Musée quelconque et priver ainsi La Société de ses droits.

M. Benoist, membre du Museum Board, rédigeait un contrat qui étant soumis par le Board à la Société aurait obligé cette dernière à remettre au Board, son Musée Historique, sa bibliothèque, ses Archives, etc.; il ne restait plus rien à La Société. La Société n'a pas voulu signer ce contrat, et c'est pourquoi "ces Messieurs" voudraient se saisir de la direction de La Société.

Vous parlez de grands historiens qui ont fait de grandes recherches historiques et qu'on n'entend plus à La Société. C'est malheureux que vous nous laissiez dans l'ignorance de leur identité, car j'appartiens à La Société depuis bien des années et le seul qui, je crois, pourrait être appelé un grand historien, vivant encore, et qui fait des recherches sérieuses depuis un grand nombre d'années sur La Vérendrye, c'est, et je le nomme, le Rév. Père Antonio Champagne. Si le Père Champagne a été incommodé dans ses recherches (il a toutefois une clé pour la bibliothèque) nous le regrettons tous vivement, mais vu la situation dans laquelle nous sommes, nous n'avons pas les locaux convenables pour la consultation des livres et manuscrits.

Je voudrais souligner que nous sommes heureux de constater que plusieurs de nos jeunes Canadiens français préparent des thèses en histoire et que La Société est toujours heureuse de coopérer avec eux.

Si votre grand historien est M. Benoist, permettez-moi de vous faire part de la honte que je ressentais lorsque cet été, dans un programme télévisé d'une demi-heure sur l'histoire de Saint-Boniface, M. Benoist résumait l'histoire de notre Ville, dans une phrase pessimiste où il nous disait que Saint-Boniface datait de l'arrivée de Mgr Provencher et que jusqu'en 1869 rien d'important ne s'y était produit et que seulement une poignée de gens y vivotaient. Dans le même programme M. le Maire, en quelques mots, nous donnait plus d'histoire, et plus intéressante aussi, sur les débuts où il soulignait le fait qu'à l'arrivée des Selkirk Settlers en 1812, il y avait ici au moins 200 ou 300 personnes, et que Macdonell s'adressait en français ici même à Saint-Boniface. S'il fallait voter pour un historien, je voterais pour le Maire.

Un des deux représentants de la Société Historique au Board est M. Henri Létourneau qui, au lieu de faire respecter les droits de la Société, travaille pour aider au Board à détruire notre Société. Quel étrange sens de l'honneur a ce monsieur! On peut se demander s'il ignore ce qu'un gentilhomme doit faire dans de telles circonstances.

La Société Historique poursuit un but bien défini, préserver et faire connaître notre histoire par tous les moyens possibles: Musée, conférences, articles de journaux, etc., et ceux qui ne sont pas aveugles peuvent prévoir qu'avec tous les grands développements résidentiels dans notre ville, la prépondérance de l'élément canadien-français diminuera et qu'au Museum Board nous n'aurions alors qu'un ou deux représentants de notre langue. Comment notre histoire sera-t-elle interprétée alors? Comment racontera-t-on alors l'histoire de Riel? de nos missionnaires, de nos religieuses, notre histoire à nous, Canadiens français?

Quelle solution y aurait-il au problème? L'abolition de ce Museum Board, qui a donné maintes preuves de son incompétence et qui a déjà coûté plusieurs milliers de dollars **inutilement** aux contribuables de Saint-Boniface. Et remplacer ce Board par un comité qui travaillerait conjointement avec La Société Historique.

Voilà pourquoi La Société Historique veut conserver à sa direction non pas une clique, comme vous le dites, mais un groupe de personnes responsables, compétentes et dévouées qui se dépensent sans compter pour sauvegarder notre héritage national.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés; nous pourrions faire tellement plus de travail intéressant, si nous n'avions pas toujours à nous défendre et à combattre l'ennemi.

Il ne s'agit pas de différence d'opinions entre amis, mais bien du rôle que doit jouer La Société dans le grand combat de notre survivance au Manitoba.

Je vous invite donc, vous et tous les amis de La Société, à venir à notre prochaine réunion et témoigner par votre présence et par votre vote (si élection il y a) de la confiance que vous mettez dans la direction de La Société Historique.

Respectueusement,

Henry Lane

N.B.—Je n'entends pas commencer une longue controverse à ce sujet, je n'en ai pas le temps, il y a trop de travail à faire à la Société Historique.

• • •

Monsieur le rédacteur,

L'annonce des fêtes du cinquantenaire de l'A.E.C.F.M. à l'affiche pour cette semaine et la semaine prochaine, ainsi que la solennité de la Fête du Christ-Roi que nous célébrons aujourd'hui, ramènent à ma mémoire deux souvenirs, l'un heureux et l'autre triste. Ces faits eurent lieu le même jour, soit le 30 octobre 1965, en la veille de la Fête du Christ-Roi.

En effet, ce jour-là, l'Action, quotidien de la ville de Québec, consacrait tout son éditorial au 40e anniversaire de l'encyclique "QUAS PRIMAS" de S. S. le Pape Pie XI, par laquelle celui-ci instituait une fête en l'honneur du Christ-Roi, afin que "les hommes reconnaissent, privément, **et en corps**, le pouvoir royal du Christ." Cette fête devait avoir pour "but de combattre le fléau du laïcisme qui ruine les sociétés." . . . "Le cas échéant, que les bons secouent leur inertie et leur timidité; qu'ils résistent avec ferveur et conviction, et non point avec MOLLESSE, sans quoi les adversaires de l'Eglise en retireront un surcroit de TEMERITE et d'AUDACE." L'éditorial se terminait par ces mots: "Que faisons-nous, au juste, pour promouvoir le règne du Christ? La belle fête qui s'en vient devrait être l'occasion de sincères et solides résolutions."

Le second événement que ce jour me rappelle constituait une contradiction flagrante de cette conclusion. Quelque deux cents Canadiens français baptisés — donc disciples du Christ — optaient, en ce même jour, sous l'impulsion bien orchestrée d'une association laïcisante, pour rayer de toutes les clauses de leur constitution, le mot "chrétien". Ce geste, matériellement du moins, répudiait l'affiliation de ce groupe au Christ-Roi. Il proclamait de plus, publiquement, que ce titre de chrétien lui était nuisible et que la neutralité serait un atout pour l'obtention de la reconnaissance du français.

Il faut dire qu'il y eut des protestations; il y avait malaise évident dans la salle; on était déçu, dérouté. Le fait qu'une décision aussi inconcevable ait été adoptée par un groupe de catholiques ne peut s'expliquer que par l'imprévu même avec lequel l'affaire s'est bâclée et l'appui inopiné qu'elle reçut de personnes de confiance et jouissant du respect de la population.

Je ne m'arrêterais pas à analyser cette situation assez navrante si je n'avais l'impression bien nette de dire ici ce que bon nombre de gens pensent. Ce n'est pas tout le monde, en effet, qui croient que le fait de rougir de porter le nom de chrétien peut favoriser l'avancement de la langue française. Ce n'est pas tout le monde, non plus, qui croient que ce qualificatif est un boulet que l'Association a trop longtemps traîné et qu'il nous aliénerait l'appui de l'élément anglo-saxon. Ceux-ci ne se disent-ils pas chrétiens tout comme nous? Quant aux Juifs, ils savent respecter un chrétien digne de ce nom et ils prouvent leurs bons sentiments en collaborant à l'Association des Juifs et des Chrétiens.

Si j'établissais, au début de ma lettre, un contraste entre les deux faits cités, j'en retrouve un autre aussi frappant dans les fêtes que l'on prépare pour célébrer l'anniversaire de notre Association, désormais déconfessionnalisée. Pas que je trouve à redire contre ce déploiement de cérémonies religieuses; elles conviennent tout à fait à notre peuple et à ses aspirations. Et c'est une occasion propice d'exprimer notre reconnaissance à Dieu pour les grâces nombreuses que nous avons reçues au cours de ces cinquante années et pour demander Ses lumières pour les années à venir.

Cependant, je ne peux m'empêcher de penser que l'on ressent peut-être un "besoin d'eau bénite" . . . et dans ce cas, ne pourrait-on pas en réserver une tasse pour re-baptiser notre Association? Pensons-y d'ici le prochain congrès! Est-ce que le moment n'est pas venu de SE FAIRE VIOLENCE?

Alex Allaire,
St-Boniface, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Nous, le Comité des Jeunesses Musicales de Saint-Boniface, présents à la réunion du 29 octobre 1966, croyons que c'est notre devoir de rectifier les quelques erreurs parues dans la critique de notre premier concert.

Dans ce reportage, l'auteur implique par sa première exclamation que le tout fut en Anglais. Or, nous pouvons affirmer que 75% de tous les commentaires ont été faits en Français. Donc . . .

De plus, il est un fait que certains des membres et invités présents au concert sont Anglais.

Finalement, M. Bernard Turgeon a exprimé lui-même sa préférence de commenter son programme en Anglais. Et n'est-il pas dans l'ordre de respecter le choix de notre artiste invité?

Enfin, nous voudrions souligner que les trois objectifs majeurs du mouvement des Jeunesses Musicales du Canada sont:

1) Faire connaître et aimer la musique chez les jeunes;
2) Découvrir les talents et lancer des artistes dans la carrière;
3) Promouvoir le développement culturel chez les jeunes.

Le Comité Jeunesses Musicales de St-Boniface,
Denis W. Chénier,
président.



M. Bernard R. Wolfe, de Transcona, remportait aisément la victoire le 26 octobre dernier contre son seul adversaire au poste de conseiller métropolitain du quartier no 6, M. Russ Gourluck, instituteur au Garden City Collegiate. Le vainqueur, que l'on voit ci-dessus (au centre) avec deux de ses principaux lieutenants, MM. Michael Ludwick, échevin de St-Boniface (à droite), et Pat Cutts, de St-Norbert, est membre du conseil métropolitain depuis sa création il y a six ans. Les électeurs de St-Boniface et de Transcona ont reconnu en très grande majorité le travail accompli en leur faveur par leur représentant. Le soir de la victoire, devant de nombreux admirateurs réunis chez lui, M. Wolfe a promis de continuer son travail pour sauvegarder l'identité et l'autonomie de ces deux villes, et pour assurer aussi leur progrès au sein du complexe métropolitain. Peu après, au canal 7, à CJAY-TV, il eut l'occasion de reprendre ses assertions, face au maire victorieux de Winnipeg, M. Stephen Juba, protagoniste acharné d'une amalgamation totale de toutes les cités environnantes dans "l'unique Winnipeg". (Photo Transcona News)

Véritable succès du congrès régional de la L. F. C. à St-Norbert le 27 octobre

ST-NORBERT — Le jeudi soir 27 octobre, en l'école secondaire de St-Norbert, avait lieu un congrès régional pour la Ligue des Femmes Catholiques. Plus de 130 personnes y assistèrent, et 14 sections sur 18 étaient représentées. On y remarquait également la présence de 6 aumôniers, de plusieurs visiteuses dont trois Soeurs Grises et, pour la deuxième partie du programme, d'un groupe d'instituteurs, institutrices et élèves qui s'intéressaient tout particulièrement à la conférence du R. P. A. Surprenant, S.J., professeur au Collège de St-Boniface.

La soirée débuta par une discussion qui nous renseigna sur la Ligue: Quels sont ses buts?, Comment le spirituel doit-il influencer toutes nos activités?, Quel doit être le rôle de l'exécutif de la Ligue?, Comment devrions-nous encourager les membres inactifs?. La discussion fut très intéressante, sous l'habile direction de l'animatrice, Mme Marcel Dumaine, du comité des lois au plan diocésain. Les membres du panel étaient Mmes Marcel Fenez, de Transcona, Armand Bisson, de St-Norbert, Louis Aubry, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, et Gérald Carrière, de Powerview. Elles surent nous présenter leur point de vue sur les différents sujets traités, avec beaucoup de simplicité, de finesse et même parfois d'humour. Occasionnellement aussi des questions étaient posées par des membres de l'auditoire.

Mme Louis Larocque, présidente du comité de législation et de civisme, invita ensuite toutes les sections à prendre une part active au projet du Centenaire, en envoyant des suggestions et des idées pour une parade de modes rappelant la période de 1860.

Le Père Surprenant, S.J., a su captiver son auditoire par sa causerie intéressante sur la chansonnette française d'aujourd'hui. "Il y a de tout dans les chansons: le meilleur et le pire, parce qu'il y a de tout dans l'âme humaine dont la chanson est comme le miroir". Il nous fit écouter et chanter des chansons et trois de ses anciens élèves vinrent nous donner un petit concert de pièces qu'ils ont eux-mêmes composées, paroles et musique. C'était très intéressant!

Nos remerciements très chaleureux vont à la paroisse hôtesse de St-Norbert, qui nous a si bien accueillies. Les dames de cette section ont certainement mis beaucoup de leur temps à préparer la salle qui était décorée avec goût, et le succulent goûter si bien servi en fin de soirée. Un merci tout particulier à Mme R. Provost, présidente de St-Norbert, qui avait gracieusement offert un prix d'entrée; au Père Surprenant pour sa conférence tellement appréciée de toutes, et aux membres du panel.

Presse et publicité.

M. et Mme Lucien George vont de Saint-Léon . . . à Bellegarde

ST-LEON — Le 23 octobre dernier, une belle soirée d'adieux eut lieu à la salle paroissiale. Cette soirée, organisée par les membres de la Caisse Populaire, avait pour but de témoigner à M. et Mme Lucien George, qui quittent la paroisse, l'estime et la considération dont ils jouissent et les regrets que suscite leur départ. On fit de la musique, on chanta des chansons à répondre, on exécuta des danses carrées. Une chanson sur un air populaire, dont les mots avaient été composés pour la circonstance, et "ils ont gagné leurs épaulettes" furent entonnées par l'assistance.

Une adresse fut lue par M. Etienne Grenier et une lettre de félicitations de la part de M. R. Toupin, de la Caisse Centrale, fut lue par M. Antonio Grenier.

Puis M. l'abbé R. Prescott, curé de la paroisse, adressa la parole, soulignant les mérites de M. et Mme George qui, depuis leur arrivée à St-Léon, donnèrent tout leur appui et secondèrent de leurs efforts toutes les organisations paroissiales. On pouvait compter sur eux, et tout ce qu'ils faisaient ils l'accomplissaient par esprit de conviction, sans tentation. En effet, une grande discrétion était l'une de leurs qualités dominantes, a dit M. le curé.

M. George, très ému, remercia aimablement. Il était gérant du magasin coopératif de la quincaillerie, et Mme George était gérante de la Caisse Populaire. Tous ceux qui eurent affaire à eux ont apprécié leur affabilité, leur intégrité, leur sens social, et tous regrettent leur départ.

A M. et Mme George qui s'en vont demeurer à Bellegarde, Sask., meilleurs voeux de succès.

St-Claude

Attention

L'ouverture officielle des bureaux municipaux aura lieu le mardi 8 novembre, à 6 h. p.m., et sera suivie, à 7 h. p.m., d'un banquet au profit du projet du Centenaire. L'orateur invité sera l'hon. Duff Roblin, premier ministre. Cordiale bienvenue à tous les gens de la région.

Powerview

Assemblée de l'A.P.M.

Le lundi 17 octobre, dans la salle paroissiale de Powerview, l'Association de Parents et Maîtres tint sa première assemblée de l'année 1966-67, ainsi que l'élection du nouvel exécutif.

M. René Papineau, président, conduisit l'assemblée, qui débuta par le chant "O Canada", la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée. M. Hector Dupont, président du comité de nomination, dirigea l'élection. Voici la liste des nouveaux membres: président, M. Gérald Carrière; vice-présidents, M. René Papineau, Mme Jim Désilets, MM. Lucien Laroche, Donat Chèvrefils et Laurent Berthelette; secrétaire-archiviste, M. Ludger Jubinville, secrétaire-correspondante, Mme Sévère Vincent; trésorière, Mme René Papineau. Les autres membres élus, qui formeront les nouveaux comités sont: Mme Jim Désilets, M. René Papineau, Mme Paul Chikowski, la Rév. Sr Ste-Hélène, Mme Jim McLeod, Mme Raymond Adam, Mme Don McDonald, M. Laurent Berthelette, Mme Norman Trudel, Mme Roland Gélinas, Mme Charles Niedermeyer, Mme Paul-Emile Bisson, M. Elie Martel, Mme Aimé St-Pierre, Mme Jean Dubé, Mme Edgar Vincent, Mme Aimé Bouvier, Mme Ernest Dupont, Mme David Dufour et Mme Albert Vincent.

M. Keith Long, surintendant de la Division Agassiz, qui était l'orateur invité, démontra la nécessité d'agrandir les écoles de Powerview et de Beauséjour, et ceci immédiatement. Il mentionna ensuite le coût du projet, le montant qui sera versé par le département des Affaires indiennes et le département d'Education, et le montant qui serait prélevé de la division, soit $6,000.00. Puis, avec l'aide de M. Russell Water, président de la division, et M. Emmanuel Bouvier, commissaire, il répondit aux questions de l'assemblée et encouragea tous et chacun à aller voter le 26 octobre.

M. Gérald Carrière, à la demande de M. Papineau, président sortant de charge, remercia l'assemblée pour son vote de confiance et promis de faire tout son possible pour mener à bien l'Association de Parents et Maîtres.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Çà et là

Le mercredi 19 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques organisait une vente de remue-ménage qui remporta la jolie somme de $96.00.

Le dimanche 23 octobre avait lieu une partie de cartes très bien réussie, organisée par les enfants de choeur. L'on joua aussi dix tours de bingo, puis les jeunes garçons, avec l'aide de quelques mamans, servirent un bon goûter. Le premier prix des dames fut remporté par Mme Alain Lafrenière; celui des hommes, par M. Albert Lamoureux; ceux de consolation, par Mme Armand Désilets et Roland Rheault.

Aux élections du 26 octobre, la majorité votèrent en faveur de l'agrandissement des écoles supérieures de Powerview et Beauséjour, et MM. Alain Lafrenière et M. Bonekamp furent élus conseillers de la municipalité.

AVIS PUBLIC

selon l'Acte du Winnipeg métropolitain

DÉCLARATION D'ÉLECTION

Moi, Kenneth Edward Porter, officier rapporteur métropolitain, certifie par la présente que les personnes suivantes furent élues, lors de l'élection tenue selon l'Acte du Winnipeg Métropolitain, le 26e jour d'octobre, comme membres du Conseil Métropolitain pour les divisions métropolitaines suivantes:

Division 1—Albert Edward Bennett
Division 2—J. Arthur Coulter (par acclamation)
Division 3—John Peter Sulymko
Division 4—Peter Taraska
Division 5—Jack Willis
Division 6—Bernier Wolfe
Division 7—John W. McGurran
Division 8—Lorne A. Leech
Division 9—Charles Richard Huband
Division 10—Thomas Burns Findlay

K. E. Porter,
Officier rapporteur métropolitain

DIEU PROTÈGE LA REINE

AVIS

Municipalité rurale de La Broquerie

CORRECTION

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de La Broquerie dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 19e jour d'octobre 1966, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnés et décrits, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le 13e jour de décembre 1966, dans les bureaux du Conseil dans le village de La Broquerie, à dix heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
W361.5F of E686.5 of N361.5F of NW 12-6-7E	39.01	1.00	40.01

Daté au village de La Broquerie ce 19e jour d'octobre 1966.

D. N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 18 octobre avait lieu, dans la salle McDougall, l'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Paul Bouiet, présidente, récita la prière en l'absence de l'aumônier. Puis la secrétaire, Mlle [illegible] Fisette, lut le procès-verbal de la dernière assemblée et la correspondance. Mme Ludger Jubinville, trésorière, annonça qu'afin d'augmenter les fonds de la Ligue, l'on vendrait des billets. Le tirage se fera le 10 décembre.

Mme Paul-Emile Bisson, présidente du comité spirituel, demanda aux membres d'apprendre les psaumes et parla du rôle de Marie.

Mme Richard April, présidente du comité d'action sociale, demanda aux dames de lui laisser savoir si quelqu'un est hospitalisé. C'est plus facile pour elle de visiter ce patient ou de le faire visiter.

Mme Carolus Vincent, présidente du recrutement, annonça que 21 membres étaient présents à la dernière réunion et que 19 sur 46 avaient payé leur cotisation.

Il y eut discussion sur "La liberté religieuse", sous la direction de Mme Joseph Dupont, du comité d'éducation.

La boîte-surprise fut gagnée par Mme Sévère Vincent. La réunion se termina par la prière, l'O Canada et une tasse de café.

25 jeunes de Ste-Anne fréquentent les grandes institutions scolaires

STE-ANNE-DES-CHENES — Le dimanche 16 octobre avait lieu, au Juniorat de St-Boniface, la journée des parents.

La journée débuta par une messe concélébrée par huit prêtres dont le R. P. H. Légaré, supérieur provincial des Oblats. Un sermon sur l'éducation des jeunes et le comportement des parents envers ces enfants fut donné par le R. P. W. Sicotte.

Le tout fut suivi d'un dîner auquel prirent part les quelque 500 parents qui s'étaient rendus au Juniorat pour l'occasion.

Dans l'après-midi, il y eut démonstration de gymnastique par les étudiants. Le mois du Rosaire suivit ensuite. A 3 h. 45 p.m., une séance comique préparée par les jeunes sut faire valoir les talents de quelques jeunes de Ste-Anne.

Un concours oratoire fut présenté par les années 9 à 12. Le premier prix fut gagné par l'un des nôtres, Denis Godin, qui parla de "L'évolution des moyens de transport". Félicitations, Denis! Continue ton beau travail.

La journée se termina et l'on vit les parents retourner chez eux, enchantés de cette rencontre avec leurs enfants et leurs professeurs.

Les jeunes de Ste-Anne qui sont au Juniorat sont: Ronald Bisson, Stanislas Bisson, Lucien Chaput, Roger Chaput, Claude Côté, Roger Fiola, Denis Godin, Gilles Godin et Edmond Laurin; au collège d'Otterburne: Denis Charrière, Paul Massicotte, Réginald Magnan, Gilbert Champagne, Emile Saltel, Hubert Simard et Ken Malo; au Petit Séminaire: Roland Chaput et Raymond Théberge; au Collège St-Paul: Donald Demers; à l'Ecole normale: Lucille Fiola et Noëlline Arbez; au Collège de St-Boniface: Hélène Dufresne et Norman Lavack; à l'Université de Manitoba: Gilles Massicotte et Louis Desrosiers.

Mme Constance Tougas.

La Cité du Sourire

Le Comité des Loisirs de Ste-Anne reconnaissant la nécessité d'agrandir sa connaissance dans le domaine des loisirs envoya comme délégués cette année MM. Lucien Desrosiers, Philippe Perrin et Jean Audette. C'était pour répondre à l'appel de la 4e clinique nationale qui avait lieu du 28 août au 3 septembre à Rivière-du-Loup, Qué.

La clinique avait lieu au Foyer Patro une partie de la Cité des jeunes à Rivière-du-Loup. La Cité des jeunes est sous la direction du R. P. Ronald Landry, qui fut aussi le directeur général du Comité de Pédagogie de l'ACCL.

Qu'est-ce que l'ACCL? Fondée le 13 décembre 1962, son but principal est de rendre service. C'est aussi d'intéresser les gens aux problèmes des loisirs et, à cette fin, d'organiser des cours, des congrès, etc.

Un sincère accueil nous fut accordé à notre arrivée et la cordialité dura jusqu'à notre départ.

Les conférenciers étaient d'une compétence formidable, si on peut en juger d'après l'attention qu'on leur donnait. Le thème cette année était: "Loisirs et Adolescents". Sujet bien à propos pour connaître de plus en plus ce jeune qui peut nous troubler quelquefois, qui peut nous émerveiller souvent.

Une solution très consolante ressortit de ces journées d'études, cette phrase perle: "Aimez vos enfants, essayez de les comprendre et surtout aimons-nous les uns les autres".

Merci aux gens de Ste-Anne de nous avoir envoyés pour améliorer nos connaissances. Merci spécialement à M. Maurice Noël, notre dévoué et capable président du Comité des Loisirs.

Je me rappelais, revenant de Rivière-du-Loup, quelques mots que j'avais entendus deux avant à l'égard des jeunes. Ces paroles ont toujours reflétées ma pensée, peut-être aussi la vôtre:

Grandis jeune homme, deviens droit
Que ton visage grille au soleil;
Laisse tes cheveux voler au vent
Cours avec, et épuise ce vent.

• • •

Grandis, jeune fille, goûte pleinement de la vie,
Goûte plus encore de la gaieté...
Car, rien n'est meilleur
Que le sourire, n'importe où sur la terre.

Jean Audette.

Rédemptoristes au Vietnam

C'est en 1925 que le R. P. Eugène Laroche, C.Ss.R., arrive au Vietnam avec deux autres Canadiens. Frêle de santé, il ouvre tout de même une mission catholique à Hué, 450 milles au nord de Saigon. On ne lui donnait que 2 ou 3 ans à vivre.

Maintenant âgé de 74 ans, il est le seul survivant du premier groupe qui s'est rendu au Vietnam. Il est doyen d'une communauté qui compte 20 prêtres canadiens et plus de 100 prêtres et frères vietnamiens.

Le Père Laroche est connu sous le nom de "grand-papa" dans cette paroisse desservie par les Rédemptoristes et comptant 10,000 catholiques. Soixante Canadiens ont passé là depuis 41 ans.

Le premier monastère a été bâti en 1929. Peu après, on fit la construction d'un petit séminaire.

Le Père Laroche est dans l'impossibilité de dire combien d'âmes il a baptisées au Vietnam. Le ministère des Pères, en effet, s'est exercé dans tout le pays incluant 80 villages qui sont situés dans les montagnes centrales (partie isolée du pays). C'est là que 5 zélés missionnaires du Québec ont converti 600 à 700 Montagnards et enseignent à 4,000 autres.

Le Père Laroche entrait au Petit Séminaire en 1905. Il se rendait à Saigon en 1962, quand les derniers missionnaires canadiens laissaient Hué entièrement entre les mains des prêtres vietnamiens.

Il n'est revenu chez lui à Hébertville, Lac St-Jean, que deux fois en 41 ans de vie missionnaire. Il espère y revenir l'année prochaine pour fêter son cinquantenaire de prêtrise, mais ensuite retourner au Vietnam "aussi longtemps que Dieu aura besoin de lui".

(Traduction: Claire Noël)

Va-et-vient

M. et Mme Hervé Côté sont revenus enchantés d'un beau voyage en Colombie-Britannique où ils ont visité leurs deux enfants, Paul et Mme Jules L'Heureux, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Ils ont eu le plaisir de faire partie d'une excursion, de Vancouver à Port Alberni. Ils ont aussi visité Kamloops et Vernon où ils ont rencontré beaucoup de parents.

Félicitations à Louis Desrosiers, l'heureux gagnant de la bourse de $50.00 offerte par le Club Kiwanis de St-Boniface pour la région. Cette bourse est donnée à un étudiant de la 12e année qui entre à la Faculté d'agriculture de l'Université de Manitoba.

Quatre-vingt-cinq étudiants de l'école secondaire, acompagnés de deux instituteurs, MM. Georges et LaPierre, ont assisté à la Boîte à chansons au Collège St-Joseph d'Otterburne, le vendredi 14 octobre.

Mme John W. Finnigan recevait la visite de M. et Mme Peter Dunland, de Chicago, la semaine dernière. Mme Dunland, autrefois Yvonne Owens, est la nièce de Mme Finnigan et une ancienne paroissienne de Ste-Anne. Elle était heureuse de revoir sa paroisse natale.

M. Bernard Désautels, petit-fils de M. et Mme Léandre Désautels, était de passage à Ste-Anne, accompagné de sa chère épouse. Ils demeurent à Coquitham, C.-B. Il y avait 17 ans qu'il était parti de Ste-Anne. Bernard est le plus âgé des enfants de Georges Désautels.

Mme H. Bériault.

Lorette

Cérémonie scoute

Le jeudi 20 octobre avait lieu une imposante cérémonie pour les jeunes gens de Lorette. Les Scouts se rendirent à l'église pour leur "veillée d'arme". Au son de la musique, l'assistant, Marc Jacques, portant le drapeau scout, s'avança suivi de 20 jeunes et du chef Bohémier.

Groupés dans le sanctuaire éclairé seulement de la faible lueur de trois bougies, l'aumônier, M. l'abbé Henri Perron, les exhorta à vivre leur vie de scouts; à se rappeler leurs promesses, leur devise et les vertus qu'ils doivent s'efforcer de pratiquer afin d'influencer leur milieu.

Ensuite, tous se rendirent à la salle paroissiale où, devant leurs parents, plusieurs firent leurs promesses, soit d'aspirant, de deuxième ou de première classe. Chacun, à tour de rôle, recevait la bénédiction de l'aumônier et, la main gauche sur le drapeau scout et l'autre au salut réglementaire, renouvelait son engagement.

C'est à la clôture de cette réunion que le public fut renseigné sur l'acte de bravoure du chef des scouts, Denis Bohémier.

Les pluies du début de juillet ayant causé une crue considérable sur la rivière Craig, où campait la troupe de Lorette, cette rivière devint particulièrement dangereuse. Malgré les avis répétés du chef de ne prendre la chaloupe qu'avec la ceinture de sauvetage, deux scouts furent, un matin, soudainement emportés par le courant et précipités dans les rapides non loin. L'embarcation chavira laissant les imprudents suspendus à une roche au milieu de la rivière. A leur appel, le chef, sans hésiter, réussit à leur lancer des ceintures de sauvetage, puis organisant, au moyen d'une corde, une lignée, se lança dans l'eau pour effectuer le sauvetage.

La peur avait saisi les deux gars, mais après bien des encouragements, ils passèrent la corde autour de leurs corps et se lancèrent à l'eau où le chef les tira du milieu de la rivière à la rive.

Peuvent en témoigner les deux victimes et vingt autres scouts présents.

Félicitations donc à cet homme valeureux et dévoué, qui non seulement se dépense sans compter pour les jeunes, mais encore ne craint pas d'exposer sa vie.

Cette réunion se termina par un léger goûter. Sincères remerciements au chef de patrouille David DeGagné d'en avoir accepté la préparation.

Décès de M. D. Levasseur

Le 12 octobre dernier, à l'hospice Taché, à l'âge de 87 ans, M. Donat Levasseur, autrefois de Lorette, rendait son âme à Dieu. Des prières furent récitées en l'église paroissiale jusqu'à l'heure du service. L'enterrement se fit dans le cimetière de Lorette.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Paul, de Keewatin, Ont., et Louis, de New Westminster, C.-B.; une fille, Bernadette, de St-Boniface; cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres a tenu sa première réunion de l'année le mercredi 19 octobre dans la salle du gymnase de l'école secondaire.

La présidente, Mme Charles DeGagné, souhaita la bienvenue aux personnes présentes et présenta le conférencier invité, M. Toupin, qui parla de Caisse scolaire, soulignant les avantages de déposer régulièrement à la Caisse.

Il y eut ensuite présentation des professeurs de l'école élémentaire.

Après les remerciements d'usage, un délicieux goûter termina la soirée au cours de laquelle les langues anglaise et française furent à l'honneur.

Aubigny

Décès de Mme M.-A. Palud

Le 21 octobre est décédée à la maison Ste-Thérèse à Otterburne, Mme Marie-Anne Palud, après une maladie qui dura 10 ans et 11 mois. Elle était âgée de 92 ans.

Le service funèbre fut chanté à Aubigny par M. l'abbé J.-L. Caron, curé. Les servants de messe étaient Léon, Louis et Pierre Palud, petits-fils de la défunte, et Gérald Guillou, un arrière-petit-fils.

Les porteurs furent MM. Yves Guillou, Léo Legal et Robert Palud, petits-fils, Paul Guillou, Jean et Maurice Saurette, arrière-petits-fils.

La défunte laisse dans le deuil un fils, François, d'Aubigny; trois filles, Mme François Guillou, d'Aubigny, Mme François Legal, de St-Adolphe, et Mme Joseph Combot, de St-Laurent; 41 petits-enfants; 63 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme François Combot, de Winnipeg. Son mari, Louis Palud, et trois fils la précédèrent dans la tombe.

Née à Plouzévédé en Bretagne, France, le 22 mai 1874, elle épousait, en 1895, M. Louis Palud et, en 1906, arrivait à St-Laurent, Man., où elle demeura jusqu'en 1919 alors que la famille s'établit à Aubigny.

Remerciements

Les enfants de Mme Marie-Anne Palud désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, par leur assistance aux prières et aux funérailles ou par leurs offrandes de messes. Un merci spécial à M. l'abbé J.-L. Caron, aux religieuses, au personnel de la maison Ste-Thérèse d'Otterburne, à ceux qui se sont dérangés pour venir chanter aux funérailles et aux dames qui ont servi le goûter.

Le salon funéraire de St-Pierre avait charge des arrangements.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Stanislas, Paul et Albini Robert, Mmes Honorius Berthelette, David Bell et Paul Saurette.

St-Malo

Filles d'Isabelle

Le jeudi 13 octobre avait lieu notre deuxième réunion mensuelle. Il y eut élection des officières pour l'année 1966-67. Soeur Rita Bourgeois fut réélue régente pour cette année.

C'est à St-Jean-Baptiste qu'on se donnait rendez-vous pour le dimanche suivant afin de prendre part au souper paroissial. On se rendait ensuite à l'école où furent présentés des films de l'Europe, gracieuseté de M. et Mme A. Vermette.

Nous désirons offrir à Florence Préteau, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances à l'occasion du grand deuil qui les frappe.

LA REDACTRICE.

Ste-Amélie

Çà et là

Cinq Chevaliers de l'autel des 7e et 8e années se sont rendus à Winnipeg, durant la semaine du 13 octobre, avec M. l'abbé A. Gervais, pour une tournée éducative. Ce sont: Placide Landry Réal Denis, Raymond Casavant, Daniel Gagnon et Fernand Corbel.

M. Rosaire Gagnon s'est rendu au Juniorat de St-Boniface pour la journée des parents. Il y rencontra ses deux fils, Ernest et René.

Mme Fred Pinette et sa fille, Gisèle, ainsi que M. et Mme Austin Tucker, de Ste-Rose-du-Lac, se sont aussi rendus au Juniorat pour la journée des parents. Ils passèrent une partie de la journée avec Camille et Denis Pinette et Danny Tucker.

MM. Arthur Gagnon, Gérald Pinette et Raymond Verhaeghe, ainsi que M. Gilbert L'Heureux, de Red Lake, Ont., ont passé la fin de semaine du 14 octobre chez leurs parents.

Mlle Patsy Leperre, de Halifax, est en visite chez ses parents, M. et Mme Jules Leperre.

Mme Jules Leperre est allée passer la semaine du 16 octobre à Winnipeg.

Le mercredi soir 19 octobre eut lieu, chez Mme Georges Casavant, un shower en l'honneur de Mlle Lucille Corbeil, dont le mariage eut lieu le samedi 22 octobre. La soirée se passa à divers divertissements. Un goûter fut servi par les tantes de la future mariée. Mme Casavant, organisatrice, fit la présentation d'un panier à linge et d'un service de vaisselle de huit couverts. Lucille remercia toutes les personnes présentes.

Les gagnants des prix de la loterie organisée par les élèves de l'école St-Vincent de Paul furent: Maurice Fayant, tapis donné par Mme E. Callewaert, et Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., un assortiment de parfum.

MM. Georges Delanoy et Maurice Croeveldt, de Radville, Sask., visitaient des amis et anciens voisins, le samedi 8 octobre.

Sincères condoléances à M. Arsène Therrien, de Laurier, à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Stéphanie Soen, de Richmond, C.-B., à l'âge de 80 ans.

Mme Albert Lebeau, de Glenora, était en visite à Laurier durant la semaine du 12 octobre et prit part au souper de Ste-Amélie. Elle eut l'occasion de rencontrer des cousins et cousines, n'étant pas revenue dans la localité depuis 49 ans.

M. et Mme Eugène Soucy et leur famille, de Dryden, et Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 7 octobre chez leurs parents à Ste-Amélie.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie eut lieu le 5 octobre dans l'école du village. Les prières d'ouverture furent dirigées par le directeur. La présidente souhaita la bienvenue aux neuf membres présents. Un passage de la Bible fut lu par un membre du comité spirituel. La secrétaire prit l'acte de présence et lut les minutes de la dernière assemblée. Après la lecture de la correspondance, les comités suivants donnèrent leur rapport: spirituel, liturgie, nettoyage de l'église, éducation, presse et action sociale.

Il y eut discussion pour décider si l'on devait accepter de servir les collations à l'occasion des deux dernières ventes d'animaux à Ste-Rose-du-Lac.

M. le curé donna sa bénédiction et un court discours sur les changements du catéchisme. Les prières de clôture étant lues, les membres formèrent trois groupes pour étude au sujet de l'apostolat des laïques. Des questions et réponses suivirent, puis on suggéra un autre sujet devant être étudié. Un café fut ensuite servi.

Mariage

Van De Kerckhove-Pinette

Le samedi 1er octobre, à 2 h. 30 p.m., en l'église de Ste-Amélie, M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Lilliane Pinette, fille de M. et Mme Frédéric Pinette, à M. Roland Van De Kerckhove, fils de M. et Mme René Van De Kerckhove, de Toutes-Aides, Man. La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. M. le curé, accompagné des clercs-servants, alla à la rencontre des futurs époux et leur présenta l'eau bénite. Il y eut communion sous les espèces.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche, jupe ligne A, en satin avec corsage et traîne en dentelle. Une rose satinée retenait son voile de tulle de nylon. Son bouquet se composait de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorraine et Edith Pinette, soeurs de la mariée, étaient vêtues de longues robes fourreaux avec corsages genre empire en organza de rayon bleu et accessoires blancs. Elles portaient des bouquets de petits chrysanthèmes bleus et étaient acompagnées de MM. Gérard Van Den Dhorpe et Clément Brétécher, cousins du marié. MM. F. Pinette et R. Van De Kerckhove servaient de témoins à leurs fille et fils respectivement. Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue, tandis que Mme Agnès Vandenbosch, cousine de la mariée, exécutait des cantiques appropriés.

La mère de la mariée portait une robe fourreau de couleur rouge de Bourgoyne, accessoires beiges et bouquet de corsage de roses roses. La mère du marié avait choisi un costume vert jade avec accessoires noirs et bouquet de corsage de roses jaunes.

Les huissiers étaient MM. Benoit et Gérald Pinette, Louis et Alfred Brétécher. Les pères des mariés offrirent les offrandes à l'offertoire.

A la suite de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la demeure de la mariée. Un souper fut ensuite servi à la salle de Ste-Rose-du-Lac à environ 135 invités. M. S. Didur, beau-frère du marié, proposa le toast à la mariée.

Les jeunes mariés partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. Pour l'occasion, la mariée portait un costume de laine rouge avec accessoires noirs. A leur retour ils résideront à Toutes-Aides.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme Maurice Gendron, Mlle Lorraine Pinette, MM. Gérald, Camille et Denis Pinette, Mme Paul Rivard et sa fille, Diane, Mlles Bertha Langlois et Maureen Bonin, tous de St-Boniface; M. Louis Verhaeghe, de Broderick, Sask.; M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin; M. Victor Van De Kerckhove, de Yobau, C.-B.; Mme Lisa Van De Kerckhove, de Sturtevant, Wisconsin; M. et Mme Marcel Van De Kerckhove, de Sarnia, Ont.; M. et Mme André Van Den Dhorpe, d'Altzmont; M. et Mme Armand Van De Kerckhove, de Somerset; M. et Mme Maurice Van De Kerckhove et leurs enfants, Ricky et Bernice, de Treherne; M. et Mme Arthur Van Den Busshe, de Holland; M. et Mme Arcel Van Cowenberghe, de Swan Lake; MM. et Mmes Nestor Van Den Busshe et Félix Potvin, de Holland; MM. et Mmes Cécil Labossière, Hervé Bahuaud et Roland Lesage, de Somerset; M. et Mme Jim Gibbs, de Miami, Man.; M. et Mme Mike Baété, de Baldur; M. et Mme Bill Grift, de Glenboro; MM. Raymond et Roger Van Cowenberghe et leurs amies, Mlles Irene Knoedes et Réa Mestdagh, M. et Mme Marcel Mabon et leurs filles, Raymonde et Paulette, de Notre-Dame-de-Lourdes; MM. et Mmes Marcel et Guy Philippot et G. Turenne, de St-Boniface.

Municipalité Rurale de Ste-Anne

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 25e jour d'octobre 1966, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le jeudi 8e jour de décembre 1966, dans la salle du Conseil, dans le village de Ste-Anne, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Arrérages	Frais	Total
West ½ of SE¼ of 18-7-8E, 80 acres (as in CT 963592)	$ 92.79	$1.50	$ 94.29
North ½ NE¼ of 1-7-7E, 80 acres (as in CT 716138)	123.18	1.50	124.68
South ½ NE¼ of 1-7-7E, 80 acres (as in CT 813068)	187.10	1.50	188.60
SE ¼ of 12-7-7E, 160 acres (as in CT 813069)	245.11	1.50	246.61
East ½ of NW¼ of 14-7-7E, North of Rd. Pl. 1814 23.08 acres (as in CT 685469)	117.01	1.50	118.51
East ½ NE¼ of 23-7-7E, 80 acres (as in CT 895049 and Deed 258324)	22.91	1.50	24.41
SW¼ of 4-7-7E, 109.56 acres (as in CT 710584)	263.90	1.50	265.40
SE¼ of 8-7-7E, 160 acres (as in CT 737454)	249.28	1.50	250.78
North ½ SW¼ of 8-7-7E, 80 acres (as in CT 766289)	152.20	1.50	153.70
L.S. 13 of 28-7-7E, West of R.O.W. 578, 2 acres (as in Deed 263950)	1.70	1.50	3.20
SW¼ of 10-8-8E, Ex. North 33F, 149.40 acres (as in Deed 260815)	99.75	1.50	101.25
Parts lying between South limit of land taken for Hwy 5631 and a line drawn parl. to said South limite and perp. dist. South 660F of the NW ¼ of 13-8-8E, 40 acres (as in CT A59387)	113.09	1.50	114.59
Part NW ¼ of 15-8-8E, Part contained within the following limits: Comm. at the intersection of the East limit of said ¼ section with the South limit of Dawson Road Pl. 3508 thence West along the said South limit a distance of 408F thence South and parallel to the said East limit a distance of 172F thence East to a point in the said East limit distant South 189F from the said South limit thence North along the said East limit to the point of comm. Except thereout all that part lying West of a line drawn South parallel with the said East limit from a point in the said South limit distant West 172F from the said East limit. (as in CT A35401)	151.25	1.50	152.75
Part L.S. 10 North of Dawson Rd. Pl. 3617 and between 2 lines drawn East of parl. and perp. dist. 645F and 745F resp. from West limit of said L.S. 10 of 17-8-8E, 2.17 acres (as in CT 938715)	92.29	1.50	93.79
The East 220F of West 716F of South 396F of NW¼ of 17-8-8E, Except Dawson Rd. Pl. 3508 (as in CT A27496)	228.85	1.50	230.35
East ½ SE¼ of 17-8-8E, 80 acres (as in CT 807464)	238.25	1.50	239.75
East 57.5F of lot 13 Plan 3617, Except North 155F (as in CT 982719)	67.06	1.50	68.56
West 21.4 chns. North of Dawson Road 3508 of SW¼ of 18-8-8E, 19.90 acres (as in CT 918123)	246.68	1.50	248.18
NW¼ of 22-8-8E, 160 acres (as in CT 848967)	225.02	1.50	226.52
L.S. 9 and East 99F of L.S. 10 of 15-8-7E, Except Dawson Rd. Pl. 3508 (as in CT 703117)	104.24	1.50	105.74
Frl. NE¼ of 16-8-7E, which lies South of South limit of Dawson Road 3508 8 acres (as in CT A23198)	205.37	1.50	206.87
SE¼ of 25-8-7E, 160 acres (as in CT 885005)	74.34	1.50	75.84
NW¼ of 26-8-7E, 160 acres (as in CT 701069)	233.59	1.50	235.09
Frl. NW¼ of 1-8-6E, Except East ½ of East ½ of East ½ of L.S. 11, 96.65 acres (as in CT 871227)	403.81	1.50	405.31
North 7.5 chns. of West 10 chns. of NW¼ of 3-8-6E, 7.50 acres (as in CT 948443)	592.38	1.50	593.88
South 460F of East 460F of SW¼ of 10-8-6E, 4.86 acres (as in CT 805725)	161.08	1.50	162.58
South 50 chns. of River Lot 14 Plan 3625, Except East 4 chns, 39.95 acres (as in CT 871228)	208.88	1.50	210.38
South ½ NE¼ of 33-8-6E, Except East 1760F, 26.60 acres (as in CT 870485)	139.85	1.50	141.35
SE¼ of 33-8-6E, Except East 1760F, 53.30 acres (as in CT 870485)	290.49	1.50	291.99
SE¼ of 28-8-7E, 160 acres (as in CT 829531)	93.58	1.50	95.08
North ½ NW¼ of 35-8-7E, 80 acres (as in CT 704099)	75.11	1.50	76.61
North ½ SW¼ of 35-8-7E, 80 acres (as in CT 628890)	85.04	1.50	86.54
NW¼ of 36-8-7E, 160 acres (as in CT 729035)	74.73	1.50	76.23
The East 5 chns. North of Main Hwy. of River Lot 72 Plan 3626, 33.25 acres (as in CT 996593)	188.60	1.50	190.10

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 25e jour d'octobre 1966.

Les terrains sousmentionnés sont enregistrés.

J. B. Goossen,
secrétaire-trésorier.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	94
C.W. No 3	90.4	90.4	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 1	89.6	89.6	89.6	89.6	89.6
Fourrage No 2	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6
Fourrage No 3	86.6	83.6	83.6	83.6	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	144	144	144	144	144.6
C.W. No 3 6 rangs	142	142	142	142	142.6
Fourrage No 1	133.4	133.4	133.4	133.4	134.2
Fourrage No 2	131.4	131.4	131.4	131.4	132.2
Fourrage No 3	128.4	128.4	128.4	128.4	129.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	125.4	126	126⅜	125.6	126⅛
C.W. No 3	120	120.4	120⅝	120	120⅝
C.W. 2 rej.	119.4	120	120⅜	119.6	120⅛
C.W. No 4	106	106.4	106⅝	106	106⅝
Ergot	103	103.4	103⅝	103	103⅝
Sur voie net	125	125.4	125⅝	124⅝	125⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	263	265.2	266.6	265.6	263
Janvier	264.4	266.6	268	267.2	265.2
Mars	264	266	267	266.2	265.2
Mai	264⅜	265⅞	267	266.2	263.4
AVOINE —					
Octobre	93.4	93.4	93.4	93.4	93.4
Décembre	92	91⅞	91⅞	92.6	93⅛
Mai	90	90	90⅝	91	91⅜
Juillet	89	89	89	89	89
ORGE —					
Octobre	137	137	137	137	137.6
Décembre	136	135.4	135.6	136	136.4
Mai	134	133⅝	134	134⅛	134⅞
Juillet	132.4	132.4	132.4	132.4	133
LIN —					
Octobre	288	289	290⅛	291.4	291.2
Décembre	289⅝	290.4	291⅝	292⅝	292⅜
Mai	300.2	300⅞	301.6	302.6	302.4
Juillet	300.2	301⅛	301⅞	303.2	302⅞
SEIGLE —					
Octobre	125	125.4	125⅝	125	125⅝
Décembre	126⅜	126⅞	126⅞	126⅜	126⅞
Mai	133.4	134.2	134⅜	133.4	133⅞
Juillet	134⅞	135.6	135⅞	134.4	135⅛

(Pour la semaine du 24 au 28 octobre 1966)

Les jeunes religieux attendent beaucoup de leurs supérieurs

"Si les jeunes religieux n'avaient que des griefs à l'endroit de l'autorité, leur attitude serait purement négative. Mais ils nourrissent également toutes sortes d'espoir et ils attendent beaucoup de l'autorité", a déclaré le R. P. Richard Bergeron, O.F.M., alors qu'il s'adressait à une centaine de supérieurs religieux.

A l'occasion de leur assemblée annuelle qui s'est déroulée en octobre à Orléans, près d'Ottawa, les supérieurs des communautés de pères et de frères étudiaient cette année "le gouvernement des religieux en 1966". La rencontre avait été convoquée par la Conférence Religieuse Canadienne, organisme qui groupe les supérieurs religieux du pays.

Professeur de théologie, le conférencier est un religieux de 33 ans qui a été présenté aux congressistes comme "la voix des jeunes". Lui-même a souligné que la communication qu'il présentait, sans être le fruit d'une enquête auprès des jeunes, se voulait "le reflet fidèle de l'opinion d'un groupe de jeunes religieux qu'il connaissait bien". Lors d'un échange de vues qui suivit la conférence, il rappela d'autre part que tous les jeunes religieux ne seraient peut-être pas d'accord sur tous les points de son exposé.

Griefs et espoirs

Dans un langage franc et direct, le Père Bergeron, dans la première partie de son exposé, signala les principaux griefs des jeunes religieux: l'omniprésence d'une autorité qui tient tout en main et qui a une peur quasi-maladive de la démocratisation de la communauté; le goût du compromis qui paraît souvent animer les décisions de l'autorité qui, sous un motif de charité, fait tout pour éviter les confrontations entre les frères, et dont les solutions sont souvent le fruit d'un opportunisme à courte vue; le confort de la sécurité d'une autorité qui s'appuie plus souvent qu'il ne faut sur des principes "immuables et transcendants" et s'en tient à une conception de la vie chrétienne et religieuse "qui a fait ses preuves".

En introduisant son second point, le conférencier rappela que les jeunes religieux n'ont pas que des griefs. Ils nourrissent également toutes sortes d'espoirs et ils attendent beaucoup de l'autorité. Ils désirent que le supérieur soit un homme, un adulte qui a déjà réalisé un certain accomplissement de lui-même, car "les hommes qui mettent leur foi en Dieu et qui acceptent un de leurs semblables pour les guider espèrent bien trouver en lui une double maturité, humaine et spirituelle". De plus, en désirant comme supérieur "un homme lucide, courageux, compétent et prudent", les jeunes religieux espèrent que l'exercice de son autorité en sera marquée, que ce sera "un exercice humain". Enfin ils désirent qu'au sein de la communauté, le supérieur soit "un animateur plutôt qu'un policier; moins un gardien de l'ordre établi qu'un homme de Dieu qui sait marcher avec ses frères dans une aventure spirituelle commune". En fait, c'est tout le sens de l'autorité évangélique que les jeunes religieux espèrent vivre avec leur supérieur, rappela le Père Bergeron.

Une vision nouvelle

Cherchant dans la dernière partie, à expliquer cette attitude des jeunes religieux en face de l'autorité. Le Père Bergeron fit d'abord appel à la psychologie des jeunes marqués par les progrès techniques et sociaux et les courants de pensée qui circulent dans le monde. Ainsi, il signala qu'"ils sont marqués par cet enthousiasme pour le progrès qui les tourne résolument vers l'avenir au détriment du passé", qu'"ils ont le sens aigu des valeurs communautaires", qu'"ils préfèrent le courage à la prudence, la spontanéité à l'ordre, la compétence à l'expérience, la recherche sincère à la vérité imposée", qu'"ils ont plus de respect pour une vie authentique que pour une vie exemplaire", qu'"ils se dégagent d'une certaine cléricalisation de pair avec un désir de se libérer d'une sacralisation indue des valeurs et des tâches temporelles".

En second lieu, l'attitude de ces jeunes découle d'une sorte de démythisation de l'autorité et de l'obéissance religieuses. Enfin, cette attitude s'explique en dernière analyse par une vision théologique nouvelle des valeurs engagées dans l'autorité et l'obéissance, qui doivent être envisagées en fonction de quatre réalités: l'Eglise, peuple de Dieu en marche, qui porte en elle la révélation de Dieu, la Parole de Dieu; le monde vers qui la Parole de Dieu envoie l'Eglise, qui est essentiellement missionnaire; chaque chrétien, qui reçoit de l'Esprit un don particulier, en vue du bien de l'Eglise et de sa mission dans le monde; la communauté, mode de vie choisi par certains chrétiens (les religieux) pour réaliser leur vocation particulière.

Aspects d'une autorité renouvelée

En conclusion de son exposé, le Père Bergeron décrivit quelques aspects de cette autorité renouvelée. "Ces perspectives théologiques, dit-il, nous font passer d'une conception de l'autorité qui a la solution à celle qui pose les questions, d'une vision isolationniste de l'autorité à une vision catholique où la relation supérieur-sujet est intégrée dans la mission de l'Eglise à l'égard du monde".

On passe aussi, ajouta le conférencier, d'une conception autarchique de l'autorité à une vision démocratique... Le primat est donné aux personnes et non à la structure. L'autorité respecte le cheminement propre à chaque individu et favorise la polyvalence des types religieux. Elle suit le rythme de la vie, parfois au détriment de la loi et du système. L'autorité se veut résolument dynamique...

"Une telle conception de l'autorité, conclut le Père Bergeron, permet d'intégrer l'obéissance religieuse à l'intérieur même de l'obéissance de la foi, qui est essentiellement réponse à la Parole de Dieu. Il est évident qu'une telle conception de l'autorité ne peut se concrétiser sans une réforme fondamentale du système communautaire traditionnel."

Roger TESSIER, P.B.



L'éducation est une des importantes activités que le clergé et les laïques déploient au milieu des habitants de la prospère île de Taiwan. Ici la petite Frances met toute son attention à apprendre l'alphabet chinois.

Au Canada 2.7 pour cent de la main-d'oeuvre est en chomage; au Québec 3.5 pour cent

OTTAWA — Le nombre des chômeurs au Canada est descendu à 205,000 durant le mois de septembre. C'est 23,000 sans travail de moins que durant le mois d'août; cette diminution est due en majeure partie au retour aux études des jeunes qui avaient grossi les rangs des travailleurs durant les mois d'été.

Ces chiffres ont été fournis conjointement par le ministère de la main-d'oeuvre et le bureau fédéral de la statistique. Si le nombre des travailleurs au pays a diminué de 355,000 jeunes de moins de 25 ans, 89,000 nouveaux travailleurs plus âgés, surtout des femmes, ont grossi les rangs de la main-d'oeuvre.

Le nombre de 205,000 chômeurs, en septembre, était de 29,000 plus élevés que le nombre correspondant des sans-travail, au mois de septembre, l'an dernier. L'augmentation est surtout survenue parmi les travailleurs dont l'âge varie entre 14 et 24 ans.

Le chômage représentait en septembre 2.7 pour cent de la main-d'oeuvre. Ce pourcentage était de 2.9 en août, et de 2.5 pour cent, en septembre 1965. En septembre 1964, le pourcentage correspondant était de 3.1.

Il y avait 7,311,000 Canadiens au travail en septembre; comparativement au mois d'août on notait une diminution de 266,000 travailleurs, ce qui est normal à cette époque de l'année. Le nombre total des travailleurs, ayant un emploi ou pas, a diminué de 289,000 à 7,516,000, à la suite de la disparition des étudiants du marché du travail.

La main-d'oeuvre a surtout connu une baisse dans l'industrie de la fabrication, la construction et le commerce. Les changements survenus entre août et septembre étaient normaux pour cette période-ci de l'année dans presque tous les secteurs du travail, sauf dans l'industrie de la construction où la main-d'oeuvre ne varie guère durant ces mois; on notait 49,000 travailleurs de moins dans cette industrie.

Voici en résumé le tableau de l'embauche au Canada, à la mi-septembre. Les chiffres représentent des milliers.

	Sept. 1966	Août 1966	Sept. 1965
Effectif ouvrier	1,516	7,805	7,159
Ayant un emploi	7,311	7,577	6,983
Sans emploi	205	228	176

La proportion des travailleurs ayant des emplois était plus élevée en septembre qu'un an plus tôt dans toutes les régions du pays. Les augmentations variaient de 2.8 pour cent dans les Maritimes à 7.4 pour cent en Colombie-Britannique.

Comparativement à un an plus tôt, le nombre des travailleurs hors des fermes était de 5.5 peur cent plus élevé d'un bout à l'autre du pays.

Considéré selon les régions, le nombre des sans travail constituait 4.2 pour cent de la main-d'oeuvre des Maritimes. 3.5 pour cent au Québec, 1.3 pour cent dans les Prairies et 4 pour cent en Colombie-Britannique.

Le rapport notait enfin que quatre cinquième du nombre total des chômeurs cherchaient un emploi depuis trois mois ou moins.

Elie

Banquet

A l'occasion du jubilé d'or de l'Association d'Education, un banquet sera servi au gymnase de l'école élémentaire le dimanche 6 novembre, à 5 h. 30 p.m. On peut se procurer des billets chez Mme Léopold Girard.

Madame Maria Vermette est décédée à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Vers les années 1887-90, il y eut au "Bas Canada", comme on l'appelait alors, une propagande en faveur d'une immigration vers l'Ouest canadien. Plusieurs familles décidèrent alors de tenter leur chance d'avenir vers les plaines qu'on leur disait fertiles.

Une fois arrivées, elles se dispersèrent dans les différentes paroisses du diocèse de St-Boniface sur les bords de la rivière Rouge. St-Jean-Baptiste en reçut plusieurs. Ces nouveaux arrivés, avec au coeur la nostalgie du vieux Québec, dont les vergers garnis de pommiers en fleurs et les érablières devaient devenir choses du passé, s'intallèrent tant bien que mal dans ce nouveau territoire, pour s'adonner désormais à une culture plus extensive.

En dépit de l'immensité des plaines, des horizons sans verdure — choses auxquelles ils n'avaient pas été habitués — ils se mirent ardument à la tâche avec un intrépide courage.

Des années cependant devaient passer avant qu'ils fussent complètement acclimatés, mais c'étaient des gens robustes, à l'âme vaillante dont la foi vive et profonde devait faire de véritables pionniers.

C'est en 1890 que Paul Vermette, marié à Sophie Jetté, quittait Ste-Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, venait lui aussi s'installer à St-Jean-Baptiste nord. Il avait 40 ans et devait vivre jusqu'à 99 ans.

Mme Veuve Maria Vermette, épouse de M. Ménésippe Vermette, née le 5 août 1880, était une de ses filles, celle justement que le bon Dieu vient de rappeler à Lui.

Mme Maria Vermette est bien connue dans St-Jean-Baptiste. Tous seront d'accord pour reconnaître qu'elle était loin d'être une mondaine. On serait plutôt porté à croire qu'elle avait fait voeu de vivre une vie mystique et religieuse dans le monde.

D'aucuns se croiraient peut-être justifiés de trouver extravagante sa piété et outrancière sa manière de vivre, dans un monde qui se pique aujourd'hui d'être de la génération yéyé ou go-go — mais qui donc, sans témérité, peut se permettre de juger les desseins de Dieu dont la multiplicité des voies n'est pas toujours celle des hommes? Et qui a compris cette folie de la croix dont parle saint Paul?

Au cours d'une existence humaine, un jour vien où l'épreuve ou la tentation révèlent la grandeur ou la petitesse d'une âme. Circonstances capables de briser ou de bronzer à jamais cette âme! Combien de destinées se sont jouées ainsi à l'occasion d'une de ces décisions qu'on n'a pas eu le courage de prendre... Mme Maria Vermette, elle, fut de celles qui ne tergiversent pas entre le devoir et le compromis; elle sut fixer son option en Dieu, et rien n'aurait pu l'en détourner.

Ses funérailles ont été célébrées en l'église de St-Jean-Baptiste le 21 octobre 1966, à 10 heures. Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de la paroisse, officiait.

L'homélie fut prononcée par le R. P. A. Granger, O.P., neveu de la défunte.

Le prédicateur fit quelques réflexions sur le sens de cette cérémonie eucharistique et communautaire qui groupait de nombreux parents et amis. Il souligna que parmi tous les mystères, le plus grand est celui d'une existence humaine fidèle à Dieu.

On reçoit la vie, poursuit-il, sans l'avoir désirée, sans en avoir conscience. Puis un jour on en prend conscience, il faut l'accepter, avec son lot de souffrances, d'épreuves, et de joies si clairsemées parfois; puis, après un séjour plus ou moins long, comme ceux qui ont précédé, on la quitte, avec tout ce que cela comporte d'angoisse parfois pour ceux qui partent et de déchirements pour ceux qui restent...

Humainement parlant, c'est un non-sens, c'est l'adieu aux êtres chers, c'est le dépouillement total, complet — enfin le néant! Pour un chrétien cependant, la foi donne un sens à la mort. C'est le moyen voulu par Dieu pour pouvoir entrer en possession d'un bonheur sans mélange dont on a rêvé, mais qu'on n'a jamais atteint ici-bas. La liturgie à son tour prêche l'espérance en répétant que "la vie n'est pas enlevée, mais changée seulement". L'espérance en Celui qui s'est dit "la Vie", c'est cette espérance qui enlève à cette séparation d'aujourd'hui, son aspect tragique et douloureux: "Celui qui croit en Moi, même s'il est mort, vivra".

Elle laisse dans le deuil son frère, Paul Vermette; ses deux soeurs, Hélène et Anna, religieuse du Bon-Conseil, ainsi que son neveu, Albert Fillion, qu'elle avait adopté et élevé depuis la mort de sa mère.

La chorale de St-Jean-Baptiste faisait les frais du chant.

A tous les parents et amis, nos sincères condoléances.

Remerciements

La famille Vermette remercie cordialement tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont contribué à l'adoucissement de leur épreuve.

St-Jean-Baptiste

Anniversaire de la Caisse Populaire

Lors des grandes fêtes du 25e anniversaire de la Caisse Populaire et de la Coopérative, il y a quelques semaines, on a remis des décorations spéciales à un groupe de pionniers de ces importantes institutions économiques. La liste des décorés a déjà paru dans ce journal, mais une erreur s'est malencontreusement glissée dans le compte rendu.

En effet, il faut ajouter le nom de M. Edmond Dupuis, qui a été membre du comité de crédit de la Caisse Populaire pendant 20 années consécutives. Le panégyrique de M. Dupuis fut alors lu par M. Georges Dionne. Quant au panégyrique de M. Siméon Marion, autre décoré, il fut lu par M. Edouard Lavallée.

L'agriculteur de demain devra être un professionnel et un homme d'affaires

"L'agriculteur de demain devra être un professionnel et un homme d'affaires", a déclaré l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec devant l'Assemblée des jeunes ruraux, réunis à Nicolet à l'occasion du quinzième anniversaire de fondation du mouvement.

"Le cultivateur de l'avenir devra choisir son métier, sa carrière tout comme le fait n'importe quel autre professionnel, qu'il soit prêtre, médecin, avocat, notaire, ingénieur, professeur ou simple technicien. Il devra se lancer dans l'agriculture avec une pleine connaissance, avec une préparation adéquate et avec les qualifications appropriées", a déclaré l'honorable Vincent.

Il a poursuivi en affirmant que trop de nos cultivateurs actuels le sont devenus par accident, par hasard, ou pire encore, parce qu'ils n'avaient pu réussir à gagner leur vie comme journaliers ou dans d'autres métiers requérant certaines connaissances spécialisées.

"S'il veut vraiment pratiquer l'agriculture en professionnel, a-t-il ajouté, le cultivateur devra agir en professionnel, c'est-à-dire qu'il devra se qualifier par des études et continuer à s'instruire des choses du monde rural pour être de son temps et suivre l'évolution rapide et constante que notre société mécanisée apporte."

"L'agriculteur devra également être un homme d'affaires, car ce n'est pas tout de posséder les connaissances nécessaires, il faut savoir les traduire dans la pratique, a déclaré M. Vincent. Il devra être un bon administrateur parce qu'il vend ses services transformés en produits comme la viande, la volaille, les oeufs, les fruits, les céréales, les légumes, etc... contrairement au médecin, à l'avocat qui vend ses services sous forme de connaissances. Il devra se montrer plus prévoyant et plus perspicace que d'autres, car il doit jouer aussi avec des impondérables, des facteurs sur lesquels il a peu ou pas de contrôle, comme la vie des animaux qui lui assureront une part importante de ses revenus et les forces de la nature, soleil, sécheresse, pluie, gelée, ouragan, grêle, etc..."

"Comme l'homme d'affaires encore, il devra peser et mûrir sagement toute décision avant de se livrer à des investissements. L'achat d'un lopin de terre ou d'une pièce de machinerie doit être planifié pour savoir exactement ce que la transaction va rapporter."

"Le cultivateur devra entretenir des relations constantes avec ses confrères, pour se tenir au fait des variations du marché, pour se renseigner sur les techniques nouvelles, et se grouper avec eux soit pour augmenter ses pouvoirs d'achat, soit pour améliorer les possibilités de mise en marché de ses produits", a conclu l'honorable Vincent.

Office d'Information et de Publicité du Québec

Ste-Rose-du-Lac

Réunion des Chevaliers de Colomb

Le lundi 17 octobre avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose-du-Lac. Les officiers pour l'année sont: Grand chevalier, Paul Maguet; député Grand chevalier, Jean Bosc; chapelain, M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie; chancelier, Albert Fontaine; secrétaire-financier, Auguste Arnal; secrétaire-archiviste, André Guillas; trésorier, Justin Bourbonnière; conseiller juridique, Fred Pinette; cérémoniaire, Emile Gamache; syndics, Théodore Lueke, Benoit Pinette et Wilfrid Bouchard; sentinelles, Bernard Worrall et Peter Wilson; conférencier, Jos. Montsion; président du comité des six points, Jos. Desroches; activités catholiques, Albert Normandeau; activités du conseil, Albert Fontaine; activités fraternelles, Peter Wilson; jeunes, Justin Bourbonnière; publicité, le R. P. F. Turgeon, O.M.I.; recrutement, William Mason.

Plusieurs sujets furent discutés. Le comité des jeunes organise un souper Père et Fils qui aura lieu le 9 novembre prochain. Un tel souper fut un succès l'an dernier et nous espérons qu'il en sera de même cette année.

Le tirage de $100.00 pour bourses aux étudiants, que le Conseil veut donner l'an prochain, sera fait lors du banquet de la Légion le 11 novembre.

Le service commémoratif des Chevaliers de Colomb décédés aura lieu le lundi 14 novembre. Il y aura messe à 7 h. 30 p.m., suivie du service à l'école élémentaire.

L'installation des officiers fut faite le 11 octobre par le député du district, Richard Kawecki, de Dauphin.

La Broquerie

Mariage Fréchette-Kirouac

Le samedi 22 octobre, à 3 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Jeanette Kirouac, fille de M. et Mme Honoré Kirouac, à M. Léo Fréchette, fils aîné de M. et Mme Armand Fréchette, tous deux de cette paroisse. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, présidait la cérémonie.

La mariée, accompagnée de son père, était ravissante dans sa longue robe blanche avec traine garnie de dentelle, et son voile court retenu par une couronne de perles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeanne Fréchette et Lucille Kirouac, soeurs des mariés, ainsi que la bouquetière, Line Fredette, cousine du marié, portaient des robes longues turquoises. Le page était Gilbert Kirouac, frère de la mariée; MM. Hubert Gauthier et Richard Catellier, de St-Boniface, garçons d'honneur.

Les mères des mariés avaient choisi des ensembles verts de dentelle sur taffetas. Elles portaient chacune un bouquet de corsage jaune orange.

Pendant la messe, M. Louis Dubé chanta quelques cantiques, accompagné à l'orgue par Mme J. Balcaen.

Après la cérémonie du mariage, les jeunes époux se rendirent saluer leurs grands-parents, M. et Mme Louis-Joseph Granger, retenus à la maison par la maladie.

Une réception avait ensuite lieu à l'auditorium de l'école élémentaire où se réunissaient quelque 90 invités pour un succulent souper servi par Mme Camille Boily et ses filles. M. Maurice Gauthier, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. On porta un toast à la mariée et au Pape. Il y eut quelques discours et plusieurs chansons furent exécutées. Une soirée dansante termina la journée. Carman Buccini faisait les frais de l'orchestre.

Parmi les invités on remarquait M. Albert Fredette, de Vancouver, oncle du marié, M. et Mme Léon Boily, de Red Lake, Ont., et Mme Alphée Kirouac, de Ste-Ane-des-Chênes.

Comme costume de voyage de noces, la mariée portait un deux-pièces brun avec accessoires noirs. Les jeunes époux visiteront des parents et amis en Colombie-Britannique et à Edmonton. A leur retour ils s'établiront à La Broquerie.

Asssemblée de la L.F.C.

Le jeudi 27 octobre, un groupe de dames de la paroisse, conduites par MM. Albert Vielfaure et Gérard Kirouac, se rendaient à l'assemblée régionale de la Ligue des Femmes Catholiques, qui avait lieu à l'auditorium de l'école secondaire de St-Norbert.

Le panel, discutant si la Ligue doit continuer et comment l'améliorer fut particulièrement intéressant. Les dames ont également apprécié une conférence du R. P. A. Surprenant, S.J., sur les chansons modernes.

Merci aux organisateurs pour le bon goûter et la belle réception. Espérons que cette rencontre portera des fruits.

Petits chanteurs

Le dimanche 30 octobre, en la fête du Christ-Roi, une chorale composée de petits garçons et de petites filles avait préparé un beau cantique de circonstance pour la cérémonie de la déposition du Saint-Sacrement à 3 h. p.m.

Les petits chanteurs étaient Jean-Pierre Dubé, Laurent Tétrault, Roger Fournier, Joëlle Gamache, Rolande et Nicole Kirouac. Georges Kirouac, 11 ans, accompagnait à l'orgue. Pour le chant du salut du Saint-Sacrement ils étaient assistés de quelques membres de la chorale paroissiale, de la Rév. Sr Denise Emond, s.g.m., et de quelques élèves de l'école élémentaire.

Ces jeunes méritent des félicitations et des remerciements pour avoir sacrifié leurs récréations du midi afin de suivre les répétitions qui leur permettaient d'offrir de bon coeur cet hommage au Christ-Roi.

Pour faire écho à l'appel du Saint-Père qui demandait des prières pour la paix durant le mois d'octobre, puisse leur cri de louange: "Triomphe O Rédempteur du Monde", être entendu de l'Univers entier.

Municipalité rurale de Taché

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Taché, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse, et portant la date du 27e jour d'octobre 1966, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le jeudi 8e jour de décembre 1966, dans la salle du Conseil, dans le village de Lorette, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Sec.	Twp	Rge	Acres plus ou moins	Arrérages	Frais	Total
E½ N.E.	13	8	4E.	80.	313.71	1.00	314.71
Part N.W. as described in C.T. Nos. 948943 & 948346	26	8	4E.	17.14	112.44	1.00	113.44
Parcel A Plan 7971				1.19	194.13	1.00	195.13
E½ S.W.	35	8	4E.	70.44	348.72	1.00	349.72
N. 10 chains of S.W.	5	8	5E.	40.	153.37	1.00	154.37
Part N.E. as described in C.T. No. 612976	17	8	5E.	0.6	195.01	1.00	196.01
Part N.E. as described in C.T. No. A17532	17	8	5E.	0.2	453.44	1.00	454.44
Part S.W. as described in C.T. No. A16985	20	8	5E.	1.	180.38	1.00	181.38
Part River Lot 12, Plan 4196 as described in C.T. No. A7576				95.7	307.26	1.00	308.26
Part River Lot 12, Plan 4196 as described in C.T. No. 847105				4.6	15.85	1.00	16.85
Part N.W. as described in C.T. No. A5155	3	8	5E.	0.2	154.39	1.00	155.39
S.W. Except E'ly 25 chains	11	8	5E.	60.	456.72	1.00	457.72
E½ S.E.	28	8	5E.	80.	347.50	1.00	348.50
Part River Lot 70, Plan 5597, as described in C.T. No. 823759				201.2	395.15	1.00	396.15
N.E. Except E'ly 10 chains	23	9	4E.	120.	455.47	1.00	456.47
S.E. Except E'ly 10 chains	23	9	4E.	120.	416.58	1.00	417.58
E'ly 35 feet of Lot 18, Plan 4940					414.83	1.00	415.83
N.W.	14	9	6E.	160.	606.05	1.00	607.05
S.W.	22	9	6E.	160.	594.70	1.00	595.70
Part S.E. as described in C.T. No. A15691	23	9	6E.	0.6	76.74	1.00	77.74
E 99' of S. 440' of S.E.	24	9	7E.	1.	154.73	1.00	155.73
L.S. 16	32	9	7E.	40.	53.96	1.00	54.96
S½ N.E.	32	9	7E.	80.	27.69	1.00	28.69
S.W.	32	9	7E.	160.	318.38	1.00	319.38
Part N.E. as described in C.T. No. 597288	33	9	7E.	158.	176.34	1.00	177.34
S.W.	20	9	8E.	161.	104.03	1.00	105.03

Tous les terrains susmentionnés sont enregistrés et seront vendus sujets aux droits de chemins, chemins de fer, de canaux d'égouts et de tout autres droits de passage. La Municipalité Rurale de Taché exercera son droit prioritaire droit d'acheter tous les terrains offerts en vente.

Daté à Lorette, au Manitoba, ce 27e jour d'octobre 1966.

F.J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Fête d'amitié (12 octobre)

Notre fête d'amitié fut un réel succès cette année. D'abord les élèves se réunirent dans une atmosphère familiale pour la célébration de la messe. Le souper suivit au gymnase Notre-Dame où filles et maîtresses mangèrent, tout en améliorant leurs relations amicales. Ensuite il y eut un hootenanny: toutes les filles se réjouirent sous la direction de Pat Besant. Puis, des jeux organisés nous divertirent très agréablement. Pour couronner la soirée, chaque classe eut la chance de présenter au moins un morceau exhibant ses talents. Même les institutrices participèrent à cette séance traditionnelle. Des chants, des danses et des saynètes furent exécutés devant nos yeux admirateurs.

Nous avons la certitude que cette soirée agréable nous restera comme un souvenir joyeux durant notre année scolaire.

Odile Gosselin,
Paulette.

Conseil des Chrétiens et des Juifs

Le Conseil des Chrétiens et des Juifs est plus actif que jamais cette année.

Deux représentantes de l'Institut Collégial St-Joseph sont membres du comité de préparation pour la conférence qui aura lieu pendant les vacances de Noël. A la première réunion qui eut lieu le 13 octobre à l'hôtel Marlborough, un groupe de près de cent jeunes de diverses écoles du Winnipeg métropolitain était assemblé. Après un souper délicieux, M. Fraser Earle nous expliqua notre rôle à la conférence et nous demanda de nous diviser en quatre sous-comités responsables du congrès de décembre. Ce fut une soirée informative autant qu'agréable. De plus, un échange entre des jeunes de différentes religions et nationalités se prépare pour bientôt.

Le but de ces rencontres est de permettre aux jeunes de connaître les opinions les uns des autres, et ainsi de se mieux s'apprécier.

Linda Gauthier.

Concours oratoire

Le concours oratoire de l'école eut lieu le vendredi 21 octobre. Les filles des 10e, 11e et 12e années se réunirent dans la salle académique. Treize concurrentes nous adressèrent la parole exprimant leurs impressions les unes sur le problème racial, d'autres sur l'automation, le bilinguisme, les tests d'intelligence. Pat Besant s'engagea à faire rire toute la foule avec ses suggestions pour apprendre à conduire une automobile. L'attention des élèves s'est maintenue sans difficulté jusqu'au moment où les gagnantes furent proclamées. La première place fut obtenue par Suzanne Bockstael, de la 10e année, qui avait discuté des adolescents, et la deuxième place par Yvonne Grouette, de la 12e année, qui avait parlé sur l'amitié. Toutes deux furent grandement félicitées et reçurent aussi un souhait de bonne chance pour le concours divisionnaire.

Ce concours eut lieu le soir du 25 octobre. A la fin de la soirée, M. Tardi, représentant les juges du concours, fit remarquer le courage et la maîtrise des orateurs en venant livrer leurs discours. Quelques remarques appuyaient l'importance de l'apparence et de la bonne tenue chez un orateur. Le moment attendu arriva enfin. Les gagnants: Mark Robertson, de l'école Parc Windsor, qui avait donné son discours sur "l'esprit victorieux de l'homme", et en deuxième place, Léo Lafrance, du Juniorat, qui nous avait décrit "Le citoyen canadien". Une autre concurrente fut choisie comme suppléante au besoin: Yvonne Grouette, de l'Académie.

Ces discours furent appréciés de tous et furent, en effet, un véritable succès. Félicitations à tous nos concurrents!

Stella Boulet,
Huguette Mulaire
et Priscille Fouasse.

Soirée d'hommage aux gradués

Un réel succès! Voilà ce que fut la danse de graduation pour les finissants de nos deux écoles tenue au gymnase Notre-Dame le 22 octobre. Une atmosphère de gaieté régnait dans toute la salle grâce aux efforts du comité de décoration. Le plafond de la salle était orné des couleurs des deux Instituts. Un merveilleux centre de décor présentait deux gradués en toges et bérets, un garçon et une fille marchant la main dans la main vers leur future carrière. Dans la joie et la fierté de la soirée, tous dansaient avec entrain à la musique du "Grescoe Trio": les demoiselles très chics et les jeunes gens charmants. La danse finit avec une note de tristesse en même temps qu'un sourire de joie — la tristesse de quitter l'école, les amis, et la joie d'avoir réussi le cours académique.

Simone Levasseur,
et Mildred Rigby.

Au volant

Le soir du 25 octobre marqua le début d'une série de cours apprenant à un groupe d'élèves de 12e année comment lier l'automobile et la prudence. Cette même soirée fut consacrée à l'étude du manuel sur lequel est basé un questionnaire nous permettant l'usage de l'automobile en compagnie d'un conducteur licencié. Cet examen nous fut donné le mercredi après-midi 26 octobre, et nous sommes fières d'ajouter que toutes ont réussi. L'avenir nous réserve encore 25 heures de cours en classe, 8 heures d'observation et 8 heures de pratique. Ensuite le grand examen final nous couronnera comme conducteurs accomplis!

Marjolaine St-Pierre,
et Barbara Ann Todd.

J.F.M.

Oui, ça bouge! Cette année, la Jeunesse Franco-Manitobaine s'occupe à organiser de nombreuses activités dynamiques pour tous.

Premièrement, elle prépare une Boîte à chansons "Folie Fantômes", le samedi soir 29 octobre. Elèves, parents, amis se réuniront pour cette soirée à gogo.

Aussi, en l'honneur du 50e anniversaire de l'Association d'Education, notre J.F.M. scolaire prépare un grand gala. Le vendredi 4 novembre, la jeunesse discutera le travail de l'A.E.C.F.M. dans un panel, proclamera la fierté de sa langue dans une parade, mangera ensemble et dansera pour se réjouir. Quelle meilleure manière pour partager notre joie d'être Canadiens français!

Flore Campagne
et Diane Lecoq.

"Gala '16-'66"

Attention résidents de St-Boniface! Le vendredi 4 novembre, à 2 heures, se déroulera un événement unique: une parade patriotique!

Nous les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph étalerons au public notre fierté française. En l'honneur du cinquantenaire, les élèves de chaque classe, habillées de costumes nationaux et historiques à thèmes différents, feront une parade dans les rues de St-Boniface au son de chants folkloriques. Le fait saillant de cette parade sera la voiture royale dans laquelle l'on pourra admirer notre "Reine du français '66": Pauline Collette, ainsi que sa cour d'honneur: Louise Vadeboncoeur et Lynne Dupas.

S'il vous plaît, ne manquez pas d'assister à ce spectacle pour rehausser davantage cet événement patriotique: "Gala '16-'66".

Folies Fantômes

Samedi soir vingt-neuf octobre! L'animation fébrile règne au gymnase Notre-Dame. Les portes s'ouvrent et la foule se presse. C'est alors qu'on entend les commentaires de tous et chacun. Quel spectacle! Au plafond, les serpentins entrelacés frappent l'oeil par leurs couleurs variées. Et que dire du décor d'en avant! Cette oeuvre, dont le symbole nous est bien caché, est la création originale de Raymond Brunet et Paul DeGagné.

Bientôt, les lumières s'éteignent, le réflecteur se darde sur les deux maîtres de cérémonies, Roger Auger et Charlotte Bélanger. Le roulement du tambour prélude au programme de chants.

En premier lieu, Mlle Vermette nous chante "Tu n'aurais jamais dû m'aimer". Accompagnée de sa propre guitare, Gisèle est de bon augure pour le reste de la soirée.

Le deuxième numéro est présenté par les frères Dandenault. Leurs chansons: "Pays de fleurs", "Quatre vents" et "Les Marionettes", nous charment et l'applaudissement reconnaissant de la foule couronne leurs efforts.

Ensuite ce sont les trois jolies demoiselles Ayotte, Bohémier et Toupin. Celles-ci nous ravissent par leur tendre mélodie: "Puisque je pense encore à toi".

Messieurs Allard, Beaudette, Château et Lamoureux nous chantent "Si tu reviens", "Je t'aimais bien", "Là-bas", "J'ai vu un oiseau" et "Quand il est mort". L'acclamation chaleureuse des jeunes marque un autre succès pour ce groupe populaire.

Le quatuor de Mesdemoiselles Savard, Garand, Laurin et Ferland nous présente la chanson si populaire chez les jeunes, "Tous les garçons et les filles". Ici aussi, la foule montre son appréciation par un applaudissement prolongé.

Un autre chanteur favori, M. Gosselin, chante pour nous: "Dis, n'est-ce pas merveilleux?", "Vous permettez, monsieur?" et "C'était mon copain". Un exemple parfait que le talent ne manque pas chez les jeunes franco-manitobains.

Ensuite, "Terre Promise", la chanson qui semble de plus en plus aimée chez les jeunes, nous est rendue par Mlles Château, Desrosiers, Havens, Pelland, Rondeau et Sala, ainsi que MM. Constant, Drobot, Landino, Morin, Patenaude et Rajotte. Un autre succès de la soirée.

Des filles comme Mlles Chénier, Guyot et Perry, qui nous chantent "Laisse tomber les filles", "Un prince charmant" et "Goguette", nous aident à être fiers de notre langue maternelle.

Après un bref intermède, les jeunes reprennent leurs places pour jouir de la chanson si populaire de nos jours "Gloria", exécutée par André Léveillé. Au son rythmé de cette mélodie, personne ne peut résister au claquement cadencé des mains. L'orchestre Provencher s'est surpassé par son accompagnement.

Plusieurs reconnaissent Mlle Proteau. Celle-ci nous chante de sa belle voix vibrante, "Feuille de gui". Elle est accompagnée à l'orgue par Mlle Claudette Sala.

La foule accueille le groupe: Dufault, Prince et Vermette, avec des acclamations. Les jeunes se joignent au trio pour les refrains des chansons: "Au chant de l'alouette", "Auto-route" et "La poupée qui fait non". Ce groupe est sur la bonne voie vers un succès assuré.

Pour terminer la soirée, c'est M. DeGagné qui nous chante "La nuit" et "Crier ton nom". Heureux avant-goût pour une prochaine "Boîte à chansons".

Durant le cours de la veillée, M. Maxime Desaulniers, vice-président de l'Association d'Education, adresse quelques mots aux jeunes et expriment son appréciation, ainsi que ses encouragements pour le bon travail commencé.

Les membres de l'orchestre nous sont présentés. Ce sont: Gérald Lavoie à l'orgue électrique, Philippe Kleinschmit au tambour, Gérald Bohémier à la guitare de basse, et Bernard Brunet à la guitare solo.

Le maître de cérémonies, au nom de la foule, remercie le R. P. A. Surprenant, S.J., M. A. Gaboriau, adulte conseiller, ainsi que l'orchestre, pour leurs contributions au succès de la soirée "Folies Fantômes".

Il va sans dire que cette boîte à chansons a été un véritable succès, et nous le devons à tous, sans exception, y compris l'auditoire qui contribua par son attention fort appréciable.

Inspirés par les paroles de M. G. Allard: "Il y aura un monde nouveau", espérons que tous continueront le bon travail!

Michèle SALA,
830, rue Furby,
Winnipeg 2, Man.

☆ ☆ ☆

La récompense

Dans l'organisation d'une Boîte à chansons, comme celle qui a attiré une si grande foule samedi soir dernier à St-Boniface, il y a beaucoup de sueur, bien des heures d'inquiétude. Cependant, la récompense dépasse tous ces petits maux. On la rencontre naturellement dans la foule qui vient nous encourager, une foule toujours si sympathique. Elle se trouve également dans les bonnes paroles des adultes qui nous disent: "Lorsque je vois un tel spectacle, je regagne mon optimisme, je redeviens confiant dans l'avenir...". Mais la plus belle récompense, c'est l'enthousiasme des jeunes. On n'a pas à inventer les commentaires suivants: "Je n'ai jamais eu autant de plaisir de ma vie que dans la pratique de ces chansons", "Merci de nous avoir donné l'occasion...", "A quand la prochaine Boîte?", "Vous pouvez compter sur nous n'importe quand" et "I'm sorry I couldn't understand French, but it was splendid".

La récompense, elle se trouve dans le sourire satisfait des jeunes devant un succès bien mérité. Elle se trouve enfin dans la tension, dans l'effort qui veut tout donner, qui veut que l'on se surpasse, et qui, au lendemain de la fête, laisse une certaine nostalgie qui nous pousse malgré nous à vouloir continuer à chanter.

Antoine GABORIEAU.

☆ ☆ ☆

Dans l'ombre

Pendant que les artistes reçoivent les applaudissements bien mérités, il y a ceux qui travaillent dans l'ombre, ceux qui ont vu au graissage de la machine. Nous ne nommerons personne. Cependant, pour Folies-Fantômes nous avions une équipe merveilleuse de quelque cinquante jeunes du Sacré-Coeur, du Petit Séminaire, du Collège de St-Boniface, de Provencher, de l'Académie St-Joseph, du Juniorat et du Précieux-Sang, toutes des institutions réunies pour la première fois dans une collaboration qui n'a pas fait défaut. A tous ces jeunes, félicitations et merci. Les adultes vous envient.

Antoine GABORIEAU.

GALA '16-'66

Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph auront leur "Gala '16-'66", vendredi soir, pour commémorer l'oeuvre de l'Association d'Education à l'occasion de son jubilé d'or. Une campagne intensive a été lancée dans toute l'école pour faire connaître l'histoire et le rôle actuel de l'Association.

Félicitations à ces jeunes qui espèrent qu'une telle fête leur apportera un renouveau de fierté canadienne-française.



La jeunesse franco-manitobaine célèbre à sa manière le cinquantenaire de l'AECFM, soit par des boîtes à chansons, un brillant gala, une démonstration publique, etc. Ces célébrations, qui mettent à l'honneur la langue et la culture françaises dans un contexte bruyamment jeune et moderne, se déroulent naturellement dans la ville cathédrale, mais aussi dans les centres ruraux. Les photos ci-dessus montrent trois des groupes de jeunes chanteurs qui ont participé à la boîte à chansons de St-Boniface samedi soir dernier, alors que quelque 1,500 jeunes et adultes emplissaient à craquer le gymnase Notre-Dame: il s'agit de jeunes filles de l'Académie St-Joseph, de l'école du Précieux-Sang et de celle du Sacré-Coeur de Winnipeg. Félicitations à ces artistes et à tous ceux et celles qui, par une musique et des chants artistiquement bruyants, entendent démontrer leur fidélité à l'esprit de l'AECFM.

Boîte à chansons à St-Laurent

ST-LAURENT — Pour la première fois, St-Laurent a eu sa "Boîte à chansons", le vendredi 21 octobre, à l'Institut Collégial. Il y avait environ trois cents personnes dans notre gymnase. Personne ne se comprenait; tous criaient afin de se faire entendre. Quelques-uns restaient debout, tandis que d'autres étaient assis sur les paillasson. Environ douze invités de St-Boniface ont participé à notre soirée.

Celle-ci avait pour thème "Les Citrouilles à Gogo". Une grosse citrouille décorait l'arrière-plan de l'estrade et était entourée de petites citrouilles. Des réflecteurs rouges éclairaient le théâtre, et cela faisait ressortir la couleur des citrouilles.

Le programme débuta vers 9 h. p.m. M. Darius De Laronde fut notre maître de cérémonies. Il sut par sa gaieté coutumière réjouir l'auditoire et animer la soirée. Les élèves de l'école présentèrent les premiers numéros, puis ce fut le tour de nos invités de St-Boniface, trois gentilles demoiselles de l'Institut Collégial St-Joseph, qui exécutèrent quatre chansons. Ensuite, les Trionoms firent les frais du chant et surent vraiment capter les gens.

Notre Boîte à chansons a vraiment été un succès. Nous voudrions remercier tous ceux et celles qui nous ont aidés à faire de cette soirée une réussite.

Hélène BRUCE.

Deux jeunes Manitobaines aux JMC

Cette année, pour la première fois, les Jeunesses Musicales du Canada présentent dans chaque province, à l'un des concerts de la série, un artiste ou ensemble de cette province. C'est pourquoi le deuxième concert de la saison dans les Centres du Manitoba est un récital conjoint de deux jeunes artistes de Winnipeg, Gwen Thompson, violoniste, et Diedre Irons, planiste.

Malgré leur jeune âge, ces deux musiciennes ont remporté tant de succès depuis si longtemps qu'il est presque superflu de les présenter à un auditoire manitobain.

Gwen Thompson a commencé à apprendre la musique à quatre ans et demi. Dès ce jeune âge, elle montrait des aptitudes peu ordinaires qui ont été pleinement développées par la suite, car elle a mené de front des études de violon, de piano et même de chant. Elle ignore probablement elle-même le nombre de prix, médailles, récompenses, trophées et bourses qui lui ont été attribués à diverses occasions, entre autres au Festival de Musique du Manitoba.

C'est grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada qu'elle est depuis l'an dernier à l'Université d'Indiana où son professeur de violon est Joseph Gingold et où elle continue à travailler le piano tout en suivant les cours académiques qui la mèneront au baccalauréat. Avant d'aller se perfectionner aux Etats-Unis, elle a fait presque toutes ses études de violon et de piano avec M. Frank Simons, de Saint-Boniface, et a bénéficié également de l'enseignement de M. Leonard Heaton et de Mme Eckhardt-Gramatté.

C'est également avec Mme Eckhardt-Gramatté que Diedre Irons a étudié le piano pendant sept ans. Dans son cas comme dans celui de Gwen Thompson, on s'étonne qu'une artiste aussi jeune ait déjà une carrière aussi remplie et aussi brillante — le mot n'est pas trop fort.

A l'âge de treize ans, elle était invitée à jouer en solo à trois concerts de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Elle fut par la suite engagée comme soliste par la Symphonie de Toronto et celle de Regina, et une seconde fois par l'Orchestre Symphonique de Winnipeg pour un concert de la série d'abonnement. La critique fut unanime à louer son exécution du Concerto pour piano et instruments à vent de Stravinsky. Quand le grand chef d'orchestre américain Arthur Fiedler vint diriger deux concerts populaires de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, Diedre Irons fut une fois de plus choisie comme soliste. On l'a vue et entendue souvent à la radio et à la télévision.

Après avoir étudié pendant un an à la faculté de musique de l'Université du Minnesota, Diedre Irons est maintenant élève de Rudolf Serkin au Curtis Institute of Music de Philadelphie, cela grâce à des bourses du Conseil des Arts du Canada.

Comme on le voit, la carrière des deux jeunes artistes qui se produiront à Saint-Boniface présente bien des similitudes. Elles ont d'ailleurs souvent joué ensemble lorsqu'elles étaient ici, et elles auront sans doute autant de plaisir à le faire de nouveau que l'auditoire des JMC aura à les entendre.

Ce récital conjoint de Gwen Thompson, violoniste, et Diedre Irons, pianiste, aura lieu le lundi 14 novembre, à huit heures, à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu à l'Institut Collégial le jeudi 20 octobre. Après le mot de bienvenue du président et les procédés habituels, des lettres du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier diocésain, et du président de la Fédération furent lues. Ces lettres traitaient du programme de l'année: "Etude de la nouvelle catéchèse". Les principaux des écoles, la Rév. Sr Pierre-Joseph, supérieure, et M. Lucien St-Vincent, présentèrent les nouveaux professeurs, et Mme Albert Courcelles présenta l'invitée d'honneur, Mlle Michèle Héon, de l'office pastoral catéchistique du diocèse. Cette dernière attira l'attention de l'assistance par ses explications vivantes et claires de la nouvelle manière d'apprendre le catéchisme.

Dans des mots bien appropriés, M. Aimé Delaquis sut exprimer la reconnaissance et l'admiration de tous pour Mlle M. Héon, et les principaux donnèrent quelques conseils aux parents.

La réunion se termina par un goûter. A la prochaine assemblée, en plus du très important programme régulier, on donnera des renseignements sur la centralisation des écoles. Ne manquez pas d'y venir.

Décès de M. A. Brémaud

MM. Marcel, Louis et Auguste Brémaud et leurs familles étaient affligés du décès de leur frère, Alexandre, le 19 octobre à l'hôpital d'Atikokan, Ont., à l'âge de 69 ans. Il était originaire de Ste-Agathe. Plusieurs parents assistèrent au service funèbre qui eut lieu le vendredi 21 octobre à Pinewood où la dépouille mortelle fut inhumée près de la tombe de l'épouse du défunt, décédée en 1953, et d'un fils, Donat, mort accidentellement en 1954.

Outre ses trois frères, de Ste-Agathe, le défunt laisse dans le deuil trois fils, Denis, d'Atikokan, Léo, de Rainy River, et Lucien, de Dryden, Ont; huit petits-enfants et deux soeurs, Mmes Joséphine DeCaire, de Winnipeg, et Angélique Olivier, de Regina.

Çà et là

Bienvenue à Ste-Agathe à la famille Jean-Louis Péloquin, arrivée la semaine dernière.

Les Vétérans de l'Unité 304, qui se préparent à fêter le jour du Souvenir, le 11 novembre, comptent bien que tous les membres y participeront.

Le samedi 22 octobre avait lieu une réunion des parents et amis de M. Richard Dumesnil et de Mlle Lorraine Lemoine à l'occasion de leur mariage le 5 novembre.

Le 20 septembre, M. Amédée Alarie partait pour Montréal afin d'y rencontrer sa fille, la Rév. Sr Anne-Julie (Hélène), Soeur Blanche, qui revenait du Gwana, Afrique, pour un repos au pays. Lorsqu'elle aura repris ses forces, elle poursuivra des études et viendra ensuite passer un certain temps au Manitoba où elle visitera ses parents et amis. M. Alarie a grandement joui de son voyage durant lequel il put assister aux célébrations de l'ouverture du Métro et visiter sa fille, Ninette. A Ottawa, il visita son fils, Léonide, et sa famille.



Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et ancien archevêque de St-Boniface, célébrera la messe pontificale à La Broquerie, le samedi 12 novembre.



M. Alfred Rouleau, président de La Sauvegarde, à l'occasion de la célébration du Jubilé d'Or de l'Association, sera l'orateur invité au banquet tenu à Ste-Anne-des-Chênes le 12 novembre prochain.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Une rencontre oecuménique entre dames de Letellier

LETELLIER — Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Letellier ont rencontré les dames de l'Eglise unie de la même paroisse.

C'est au nombre de 46 membres et 12 invités que nous nous groupions dans notre salle Mémoriale pour notre réunion mensuelle du 26 octobre.

Notre présidente, Mme Gilmore, souhaita la bienvenue à tous, spécialement aux dames de l'Eglise unie et à leur ministre, le Rév. Hugo Unrugh.

Elle remercia les membres de la Ligue qui se sont dévouées à tenir le kiosque des Chevaliers de Colomb lors du grand et du petit Stampedes de Morris. Nous sommes heureuses d'apprendre de la trésorière que nous y avons accumulé la somme de $400.

Les rapports du mois se font en français et en anglais pour favoriser les invités. Chaque comité parle de ce qu'il a appris à la réunion spéciale tenue à l'école Ste-Marie de St-Vital, le 4 octobre dernier.

On parle d'un projet du Centenaire pour notre paroisse. Trois sont proposés, mais on attend d'autres suggestions à la prochaine réunion, pour prendre une décision finale.

Il est proposé d'organiser encore cette année une série de parties de cartes, ce qui, après discussion, fut accepté par l'assemblée.

Mme Antonin Jutras donne ensuite un bref récit du progrès de la Ligue (section française) depuis qu'elle a été fondée.

C'est alors que notre invité d'honneur, le Rév. H. Unrugh, nous adresse la parole. Il nous parle du mouvement oecuménique qui se fait sentir dans le monde entier, non seulement au rang des Eglises et grandes sociétés, mais dans les relations personnelles de tous ceux qui croient en Jésus-Christ. Il nous donne un aperçu des croyances et du gouvernement de l'Eglise unie. Il sut répondre avec grande délicatesse à quelques questions posées par l'assemblée.

Après un succulent goûter, on se sépara avec la certitude d'avoir non seulement pris une petite part au mouvement oecuménique, mais d'avoir aidé à promouvoir une meilleure entente entre deux groupes d'une même paroisse.

Comité de publicité.

Soyez certain que vous ne pouvez pas avoir ces deux avantages d'être dans la joie en ce monde et de régner ensuite avec Jésus-Christ.

IMITATION.

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait, et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire. — Cte DE BELVEZE.



Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, célébrera la messe pontificale à St-Jean-Baptiste, le dimanche 6 novembre prochain.

Isle-de-Chênes

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a eu l'honneur de recevoir le représentant de l'Office National du Film, M. Gérard Gagné, lors de sa réunion d'octobre. M. Gagné présenta le film "Sylvie", qui est des plus intéressants et instructifs, et on en fit ensuite une étude sérieuse. La Ligue promet qu'on jouira de ces films plusieurs fois durant la saison.

Le jeudi 27 octobre eut lieu une conférence régionale à l'école de St-Norbert, district de la Rivière la Seine. L'aumônier, M. l'abbé J.-M. Dacquay, était présent, ainsi que cinq dames de la Ligue. C'était vraiment encourageant de voir toutes ces dames des quatre coins de la province assister à ces assemblées. C'est dire que de nos jours (lorsqu'on croit que tout va mal dans le monde), il y a beaucoup de gens encore qui veulent et qui essaient de faire le bien. Donc la Ligue est un bon moyen de salut.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le jeudi 10 novembre à l'école. Invitation à toutes à cette assemblée, ainsi qu'à la communion du mois, qui se tiendra le dimanche 13 novembre.

Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes

Minutes de l'assemblée du Conseil tenue le 3 octobre dernier. Présents: M. le maire et les conseillers.

Delaquis—Deroche: Que les minutes de la réunion du 6 septembre et de la réunion spéciale du 12 septembre soient adoptées telles que lues. Approuvé.

Julien—Deroche: Qu'un don de $50.00 soit fait au "Club des Jeunes". Approuvé.

Deroche—Delaquis: Que les comptes dus soient payés. Approuvé.

Vuignier—Delaquis: Que la réunion soit ajournée. Approuvé.

A la réunion spéciale tenue le 7 octobre, M. le maire et les conseillers étaient présents.

Deroche—Vuignier: Que l'on achète un tracteur M F 85 avec équipement inclus, au montant de $2,300.00, de M. Ghislain Vigier. Approuvé.

Delaquis-Julien: Que la réunion soit ajournée.

Dépenses

Receveur général (timbres)	$ 15.00
Cour à bois Beaver	38.80
Delaquis Electric (toilettes)	4.00
Wilson et Cousins (Fire House)	463.20
André Dacquay, salaire	253.35
Receveur général	39.35
Receveur général	8.60
Club des Jeunes (don)	50.00
Marcel Deroche, indemnité	37.50
Yves Julien, indemnité	37.50
Raymond Delaquis, indemnité	37.50
Raphaël Vuignier, indemnité	37.50
Marcel Roch, indemnité	62.50
Téléphones	12.23
Midwest Limitée	19.30
F. Bahuaud, gravier et travail	6.00
Ghislain Vigier, tracteur	2,300.00
Hydro	215.16

André DACQUAY, secrétaire-trésorier.

Election du district de l'école consolidée

MM. Antoine Charrière et Raymond Yarjau ont été tous deux élus à la Commission scolaire, lors des élections tenues le 26 octobre dernier.

Voici le résultat aux bureaux de votations:

	Charrière	Yarjau	LeMoullec	Vigier
Lourdes, rurale	166	159	167	164
Lourdes, village	216	218	84	90
Total	382 élu	377 élu	251	254

Elections municipales à St-Léon

M. Maurice Lafrenière fut réélu conseiller pour un sixième terme aux élections municipales tenues le 26 octobre, avec une majorité de 50 voix sur son adversaire, M. Romain Labossière. C'était la seule élection dans la municipalité de Lorne.

Bureaux de votations	Lafrenière	Labossière
Lourdes, rurale	29	14
Cardinal	62	25
St-Léon	65	67
Total	156	106

Elections dans la Montagne tenues à Rathwell

M. Aimé Vandel fut élu conseiller aux élections municipales tenue récemment dans le quartier no 1 de la municipalité de South Norfolk. Il a obtenu 40 voix de majorité sur son adversaire, M. Eugène Gaultier.

Bureaux de votation	Gaultier	Vandel
Lourdes, rurale	42	42
Thorimbert, résidence	27	20
Rathwell	65	112
Total	134	174

Willow-Bunch

Mariage Fafard-Philippon

Le samedi 8 octobre, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Chabot, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Philippon à M. Patrick Fafard, de Regina. Mmes Jos. Justus, D. Maxim et Albert Fitzpatrick firent les frais du chant. Mlle Roseda Rondeau touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père, M. A. Philippon, vêtue d'une ravissante toilette blanche. Elle portait un bouquet de roses rouges. M. Noël Fafard acompagnait son fils.

La dame d'honneur, Mme Eddy Fafard, belle-soeur du marié, les demoiselles d'honneur, Mlles Renée Philippon et Jeannette Fafard, soeurs des mariés, et la bouquetière, Laurianne Philippon, soeur de la mariée, portaient de longues robes bleu de roi et des bouquets d'oeillets blancs. Michel Fafard, cousin du marié, était le petit page. Les garçons d'honneur étaient MM. Georges Fafard et Léo Bouchard, frère et ami du marié, et Eddy Fafard.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle Fontaine à environ 160 personnes. Suivit une soirée dansante au même endroit. On remarquait des gens de Scout Lake, Bengough, Assiniboia, Regina, Saskatoon et autres endroits de la province, venus pour ce mariage.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Regina.

Malades

M. Marcel Mondor est de retour chez lui après avoir passé quelques semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour traitements médicaux.

M. Gaston Duperreault est de retour de l'hôpital de Regina et M. Jean Bonneau, de l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Marcel Dionne est patiente à l'hôpital de Moose Jaw et Mme Henri Durand, à l'hôpital de Regina.

Décès

M. Gustave Bouffard est décédé à l'hôpital de Regina le 17 octobre, à l'âge de 84 ans.

Va-et-vient

Sont venus visiter les familles Mondor, récemment: Mgr Lionel Mondor, de Swift Current, Mme Réjeanne Provost, de Kelowna, C.-B., Mme Laurette Novotney, de Carrot Creek, Alta, M. et Mme Paul Lapaire, de Regina, Robert Mondor, de Marieval, Philippe Mondor, de Gravelbourg, et Georges Mondor, de Regina.

M. et Mme Jean Champigny et leur famille se rendirent à Weyburn, le dimanche 9 octobre.

M. et Mme Osias Bruneau ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Reilander, à Balgonie. Acompagnés de ces derniers, ils allèrent visiter leur fils, Benny, et sa famille à Shilo, Man.

M. et Mme André Leclair, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Edouard Dionne. Mlle Jeannette Dionne est retournée avec eux jusqu'à Moose Jaw et, de là, elle prit l'autobus pour Winnipeg où elle travaillera chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Dionne, pour quelque temps.

Mlles Monique Boulianne et Georgette Beauregard sont allées à Lebret, récemment. Georgette doit travailler pour quelque temps à l'hôpital de cet endroit et ensuite elle continuera son cours de technicienne en laboratoire à l'hôpital de Saskatoon.

M. Irénée Granger est parti en Colombie-Britannique pour les mois d'hiver, après avoir passé l'été chez ses enfants.

Mlle Gabrielle Granger, travailleuse sociale à Yorkton, a passé dix jours à visiter de la parenté.

M. et Mme Merle Bettcher, accompagnés de M. Roland Cardin, de St. Walburg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu, pour le congé d'Action de grâces.

Mlles Colette Lemieux et Germaine Duperreault sont venues visiter leurs parents, récemment.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Saskatoon, vinrent passer la longue fin de semaine à Willow-Bunch.

M. et Mme Fernand Raboud, d'Edmonton, sont venus visiter leurs parents. Mme Armand Duperreault, mère de Mme Raboud, revint avec eux après avoir passé quelques semaines chez sa fille.

Sont venus pour le congé d'Action de grâces: Marguerite Roy, de Weyburn, Diane Bourdages, de Saskatoon, Richard Roy, Raoul Granger, Léo Champigny, Jean et Aurèle Duperreault, de Gravelbourg, Elaine et Doreen Dongworth, Carmen Gosselin, Thérèse Mondor, Irène Dosch, Cécile Martin, Elaine Gibson, Paul Cayer, Albert Fitzpatrick et Donald Philippon, tous de Regina, Madeleine Philippon, de Maple Creek, et Robert Piché, de Moose Jaw.

M. et Mme H. Promhouse, M. le Dr et Mme Robert Sylvestre et trois de leurs enfants ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre.

M. et Mme Marvin Porter sont allés au mariage de leur frère et beau-frère, M. Raymond Porter, à Fraser Lake, C.-B.

M. et Mme Wayne Eger, de Dorintosh, ont visité leurs parents.

M. le Dr et Mme Louis Piché et leurs trois enfants, de Shaunavon, ont rendu visite à leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Juliette Martin.

M. et Mme Robert Gosselin et leur fille, Doreen, sont allés à Milestone, récemment.

Autre décès

M. Roger Beausoleil, police du village, est décédé le 20 octobre.

St-Brieux

Décès de M. M. Lefebvre

Un autre décès venait attrister les paroissiens de St-Brieux lorsque le 8 septembre mourait M. Médard Lefebvre à l'hôpital de l'Université à Saskatoon, après quelques mois de maladie. Il était âgé de 61 ans.

M. Lefebvre naquit le 12 février 1905 à Terre Bonne, Minnesota, aux Etats-Unis, et vint au Canada en 1911 avec ses parents, dans les environs de Wakaw, puis à St-Brieux. Le 7 avril 1926, il épousait Mlle Blanche Ricard, de McKague.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Blanche, deux fils, Robert et Edouard; une fille, Mme Joseph Rocher (Estelle), et 8 petits-enfants, tous de St-Brieux; sa mère, Mme Daniel Lefebvre, de Prince-Albert; deux frères, Thomas, de Saskatoon, et Daniel, de Grimshaw, Alta, et une soeur, Mme Pete Baran (Dora), d'Ogama, Sask.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., le 10 septembre, en l'église de St-Brieux. Les porteurs étaient MM. Harold Lefebvre, Omer Baran, Noël, Maurice et Gilbert Beaudette et Alphonse Delorme.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: Mme Daniel Lefebvre, de Prince-Albert, M. et Mme Thomas Lefebvre, de Saskatoon, M. et Mme Pete Baran, d'Ogama, M. Daniel Lefebvre, de Grimshaw, Alta, MM. et Mmes Louis Marcil et Bill Carrière, de Brooks, Minn., M. et Mme Charlie Chartier, de Le Pas, Man., M. et Mme Alfred Lefebvre, de Spokane, Wash., M. Terry Lefebvre, d'Edmonton, Alta, ainsi que de nombreux parents et amis de Prince-Albert, Saskatoon, Domremy, Carrot River, McKague, Melfort, Ogama, Estevan et Cudworth.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Visiteurs

Etaient en visite à St-Brieux au début d'octobre: Mme Jean Morvan et son fils, Jacques, ainsi que Mlle Céline Creurer, d'Edmonton.

Gravelbourg

Mlle Philomène Camache est institutrice à Gravelbourg.

Mlle Bernadette Levac et M. l'abbé E. Méthot, d'Ottawa, étaient en promenade chez les familles Levac.

M. et Mme Fernand Chevrier, de Mazenod, et M. et Mme Ubald Chevrier, de Gravelbourg, sont partis pour un voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

Mme W. T. Sheer est de retour d'un voyage au Manitoba où elle a assisté au mariage et la graduation d'une nièce.



La cathédrale de l'Immaculée-Conception à Philadelphie, telle qu'elle apparaitra quand elle sera achevée. L'archevèque métropolitain des Ukrainiens catholiques à Philadelphie, Mgr Ambrose Senyshyn, en a béni la première pierre le 16 octobre dernier.

Chronique sportive

L'honneur de la Ligue Américaine a été bien vengé par les Orioles

par Jacques LEMOYNE

On peut dire que la Ligue Américaine ne s'était jamais remise du choc que les Dodgers avaient causé en éliminant les Yankees en quatre parties consécutives en 1963. Disons que la victoire des Orioles a été encore plus décisive puisque les Dodgers ont été à peu près incapables de toucher à la balle. Ajoutons aussi qu'après leur joute de six erreurs il se trouvait bien des gens pour dire et penser qu'ils ne méritaient pas de gagner. Leurs lanceurs ont été assez bons dans l'ensemble mais ceux des Orioles, sans doute plus décidés à gagner que leurs adversaires, se sont comportés en maitres. Ce sont les lanceurs qui ont fait la différence même alors qu'on s'accordait à dire que ceux des Dodgers leur donneraient un championnat rapide, et j'étais de ceux qui ont cru cela, l'inverse s'est produit. Le baseball de Wally Alston n'a pas fonctionné parce que les Dodgers ont été incapables de placer des joueurs sur les buts.

On a dit tellement de bien de Frank Robinson qu'il est inutile de revenir ici sur ses exploits. Frank sera choisi avec raison le meilleur joueur de baseball des Ligues Majeures cette année et il a été un des instruments de la victoire spectaculaire des siens. Boogs Powell aussi a bien joué et ce joueur, dont hier encore on doutait dans les majeures, n'a cessé de s'affirmer. Il a bien mérité le titre du joueur étant revenu de plus loin pour aller le plus loin en avant. Dans mon humble opinion c'est encore Moe Drabowski qui a donné le signal de la débandade des Dodgers. C'est contre lui que les joueurs d'Alston ont laissé la chance de leur glisser entre les doigts. Celle qui les avait courtisés toute la saison en avait sans doute assez de ces longues fréquentations et elle a déserté le camp des Dodgers au moment où ils en avaient le plus besoin. C'est souvent ce qui arrive quand on abuse des bonnes choses. Les Orioles ont remporté un championnat qui transformera cette équipe en maitresse de l'Américaine pour plusieurs saisons à venir.

Bons choix

Dans des domaines différents, les choix de Wally Alston et de Lee MacPhail sont excellents. Alston a été le meilleur gérant de l'année et les séries mondiales l'ont prouvé. Il fallait du génie pour gagner un championnat avec des joueurs comme ceux qu'il avait et il a accompli cet exploit avec beaucoup de panache. Alston n'est pas spectaculaire mais il sait obtenir le meilleur résultat de ses joueurs et il est bien probable que les Dodgers vont encore connaitre de très grands succès la saison prochaine. Chose certaine, Don Drysdale va se rendre à l'entraînement sans se faire prier et cette décision pourrait avoir des conséquences heureuses sur son travail de l'année. Les Dodgers ont un pressant besoin d'un bon joueur au troisième but. Ils devront aussi songer à remplacer un jour leur receveur car les années marquent un joueur de la trempe de Rosboro. Ce sera à Alston à dénicher les hommes dont il aura besoin pour boucher les quelques trous qu'on trouve sur son alignement.

Pour ce qui est de Lee MacPhail il devient le général des Yankees. Il se propose de rebâtir l'équipe et il demande cinq années pour y parvenir. J'ai bien l'impression qu'il va accomplir des exploits avant cela et que les Yankees n'occuperont pas pendant longtemps la cave du classement de l'Américaine. MacPhail a fait des miracles avec Baltimore et il devrait bien faire avec les Yankees puisqu'il aura de l'argent plein les poches à ajouter à son savoir-faire et à ses vastes connaissances du baseball. Il fera certainement mieux que Dan Topping le millionnaire qui n'a pu résister à la tentation de bien garnir ses poches en cédant la franchise des plus grands noms du baseball à un syndicat uniquement intéressé à une affaire. Car qui soutiendra que CBS s'intéresse à ce point au baseball?

Peu de progrès

Le calendrier mixte n'a pas bien réussi aux équippes de la Ligue de l'Ouest. On peut même dire, maintenant qu'il est terminé, que le bilan est négatif et qu'on espère que ce n'est pas là le reflet du calibre de jeu offert dans l'Ouest. Il est indéniable que, cette année, les experts devront favoriser l'Est pour remporter la coupe Grey si c'est Ottawa ou Hamilton qui atteint les finales. Dans l'Ouest, les Bombers peuvent encore renverser les prédictions les plus diverses et triompher de leurs adversaires dans les semi-finales et les finales. Ron Lancaster a quand même été immobilisé par les joueurs de l'Est du pays et ces derniers n'ont que deux bras et deux jambes comme tout le monde. Défensivement nous ne pouvons pas souscrire à la thèse qui veut que les Bombers soient faibles de ce côté. Ils se font prendre à l'offensive et les passes interceptées contre eux sont nombreuses et désastreuses. Il ne s'agit pas de montrer Ploen du doigt, mais bien de se demander où sont certains des joueurs de garde quand la machine se met en branle?

Remarquons que tout ceci est relatif! Une couple de bonnes joutes et le tour sera joué. On ne trouvera plus de points faibles dans l'armure des champions de Winnipeg. Mais si l'équipe se fait passer la matraque à bonne heure et rapidement, attention! Les détracteurs seront nombreux et les quarts arrières de la grande estrade pourront former une union tant ils seront nombreux et en majorité à avoir mieux deviné les jeux de l'adversaire, après la joute, que l'instructeur durant la partie. C'est le plaisir du football et ce plaisir est très naturel tant qu'il ne dépasse pas les bornes de la partisannerie la plus aveugle. Personne n'aime voir ses champions se faire battre et on aime bien trouver les excuses les plus plausibles pour expliquer ces défaites. Mais il y a un fait qui demeure: l'adversaire est souvent meilleur qu'on ne l'avait cru et c'est ce qui explique la déroute des siens. Il ne faudrait pas oublier cela en faisant l'autopsie d'une saison.

☆ ☆ ☆

Une autre saison débute dans la ligue Nationale et les Canadiens demeurent encore les gros favoris

La splendide organisation des Canadiens de Montréal continue à fonctionner comme une machine bien huilée. Les experts ne se trompent sans doute pas en accordant aux joueurs de Toe Blake la première place dans le classement final, et en décernant en même temps le prix citron à Blake. Ce dernier n'a pas amélioré ses relations avec la presse et il va continuer à s'en prendre aux journalistes dès que les choses n'iront pas à son goût. Si Blake a une avance de six parties en tête du classement et qu'il perd une joute, il est d'humeur massacrante et ne veut recevoir personne. C'est sa façon à lui de concevoir les relations extérieures! Heureusement qu'il y a d'autres personnes au sein de l'organisation pour s'occuper de ce travail.

Donc les Canadiens sont les favoris et à première vue on se demande pourquoi ils ne le seraient pas. Ils ont le meilleur personnel de joueurs à l'attaque, à la défensive et probablement dans les filets. Des malins vont se demander pourquoi organiser un calendrier des joutes et nous répondrons qu'il faut bien amuser la galerie et que, du reste, ce qui est prédit en octobre ne se réalise pas toujours durant les mois qui suivent. Les clubs de la ligue Nationale, à leur grande honte, ne se sont pas améliorés, sauf les Bruins de Boston et on se demande bien quel sera le calibre du jeu lorsque la ligue décidera d'ajouter six équipes à ses cadres. Du reste, la déconfiture des Rangers devant l'équipe nationale du Canada n'est-elle pas un signe des temps?

Les autres

Parce qu'ils ont mis l'accent sur la jeunesse, les Bruins voient leurs actions remonter en flèche. Les grands experts du hockey ne se gênent pas pour nous annoncer que le club de la ville des fèves au lard va enfin participer aux séries éliminatoires. Ce n'est pas trop tôt, et il est à souhaiter que toute cette belle jeunesse, qui porte les couleurs du plus vieux club des Etats-Unis, donnera sa pleine mesure. Mais quoiqu'on dise, c'est encore vers Chicago qu'il faut se retourner pour trouver une équipe capable de faire la lutte au Tricolore. Les Hawks ont perdu Glenn Hall et Elmer Vasko, mais rien ne nous dit que ces deux joueurs auraient été capables de se comporter cette saison comme ils l'ont fait lors de leurs plus beaux jours. Des changements ici seront peut-être pour le mieux, et avec tous les solides artilleurs qu'on retrouve dans leurs rangs, les Hawks feront parler d'eux cette année encore.

Il me parait incroyable que les Rangers ne conaissent pas un réveil heureux cette année. Ils ont plusieurs bons joueurs dans leurs rangs et ils semblent avoir fait des efforts sérieux pour améliorer leur défensive. Pourtant on ne leur concède que très peu de chances de participer aux éliminatoires. C'est surprenant mais c'est ainsi. Les Leafs de Toronto ont tellement de vieux joueurs qu'on se demande si Imlach a des préjugés sérieux contre les joueurs qui n'ont pas 30 ans! Il va bien falloir que cette machine craque, et la force des Leafs réside justement en ce que la ligue Nationale ne parait pas capable de recruter de jeunes vedettes pour toutes ses équipes. De la faiblesse des uns, nait la force des autres! Il reste Detroit. Point d'interrogation qui a renversé tous les calculs l'an dernier et qu'il faut placer au quatrième rang cette saison avec Canadiens en tête, Chicago deuxième, Boston troisième, Detroit quatrième, Rangers cinquième et les Leafs dernier. Mais ça, c'est vendre la peau de l'ours bien à bonne heure dans la saison, et quand il court encore...

Expo '67

Quelle meilleure réclame pour Expo '67 que cette décision des Rough Riders d'Ottawa de disputer leur joute finale pour le championnat de l'Est contre Hamilton au nouveau stadium d'Expo. J'ai visité ce stadium et j'ai été très impressionné. Bâti comme un stade romain, doté de toutes les facilités modernes, ce stadium a cet avantage qu'on pourra même le transporter ailleurs, après l'Expo, si on décide qu'il peut servir encore ailleurs. C'est un stade à ciel ouvert qu'on recouvrira un jour d'un dôme de plastique. Il peut accommoder présentement 25,000 personnes et on peut l'arranger pour recevoir 40 spectateurs. On dit que tous les citoyens de la capitale nationale vont se transporter au stade de l'Expo pour les joutes que les Riders y disputeront, vu que les vieilles estrades du parc Lansdowne sont en pleine démolition. La finale pour la coupe Grey aura lieu à Ottawa en 1967 et espérons que ce sera là le prélude à des pérégrinations pour cette coupe autres que les voyages Toronto-Vancouver et vice versa. Pourquoi pas Winnipeg en 1968?

A Montréal on a gardé la nostalgie du baseball et les amateurs de cette ville, en lisant les exploits des Orioles, n'ont pu s'empêcher de songer que l'organisation de cette équipe aurait pu se transporter dans la métropole canadienne si, à l'époque, on avait pu loger le club convenablement. On espère qu'avec la foule de visiteurs qui envahira l'Expo '67, que Montréal retrouvera son statut de ville éligible pour une franchise dans les majeures au baseball. Montréal tentera encore d'obtenir les Jeux Olympiques et il se trouve bien des gens pour affirmer que si Expo '67 connait le succès qu'on lui prédit, que la tenue des Olympiques à Montréal sera une chose facile à prédire. On pourrait peut-être songer aussi à la ville qui organisera des Jeux d'envergure mondiale, en 1967, c'est-à-dire Winnipeg. Avec toutes les facilités qu'on est à mettre à la disposition des athlètes, il ne serait pas mauvais que l'on songe à avantager une ville qui a fait beaucoup pour le sport, au Canada.

Ferland

Çà et là

M. Alphonse Dion, du Manoir de Ponteix, est venu visiter ses soeurs, Mmes Léontine Lacasse et Joseph Chabot, ainsi que son fils, Elie.

M. Régis Dion, d'Ottawa, a passé une semaine de vacances à Ferland.

Mme Pauline Massé, de Gravelbourg, a passé une semaine chez sa fille, Mme Marcel Brisebois.

Le 21 octobre, Mme Camille Hamel et deux de ses enfants, Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, et Mme Jules Gauthier, de Meyronne, ont visité leur soeur et tante, la Rév. Sr Alma-Marie, de Ponteix, et se sont rendus à Frenchville pour la fête organisée par Mme Cécile Hamel en l'honneur de sa soeur, Mme Corona Falardeau, d'Arvida, Qué. Elles partirent toutes deux avec M. et Mme Omer Hamel pour un voyage à Vancouver et Port Alberni.

M. et Mme Paul Massé et M. Marcel Brisebois sont allés à Rocky Mountain House, Alta, la semaine dernière.

M. et Mme Léandre Chabot et trois de leurs enfants sont allés à Saskattoon, dernièrement.

M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Edmond Chabot, dernièrement.

M. et Mme Roger Fournier et leurs deux fillettes sont allés visiter les parents de Mme Fournier à Balcarres et ont rendu visite à M. le Dr et Mme Gantama et à la famille Brander, au voyage de retour.

MM. et Mmes Alfred et Médelger Chabot sont allés à Regina pour affaires et ont assisté au concert de l'Alliance française au Saskatchewan House. Mlles Paulette Chabot et Diane Bouchard, de Gravelbourg, y prenaient part.

Les collégiens sont venus passer quelques jours dans leur famille à l'occasion de la Toussaint. Ce sont: Roland et René Chabot, Léonard et Marcel Tardif, Michel et Richard Couture, Alfred Beaudoin et Denis Fournier.

Mme Joseph Chabot, ainsi que le jeune bébé de M. et Mme Marcel Brisebois, ont passé six jours à l'hôpital de Mankota.

La nouvelle maison de M. et Mme Aimé Brisebois, où plusieurs hommes travaillent, a maintenant sa charpente terminée.

M. l'abbé Roy, vicaire à Gravelbourg, est venu donner un cours de catéchèse, dernièrement.

Les Louveteaux de Ferland et leur chef, la Rév. Sr Marie-Robert, ainsi que M. le curé, sont allés en excursion à St-Victor.

Cinq paroisses de la Saskatchewan fêtent la Rév. Mère Générale des Filles de la Croix

ALIDA — Cinq paroisses, un seul coeur! pour fêter la Très Rév. Sr St-Xavier, supérieure générale des Filles de la Croix, en visite au couvent d'Alida.

"Cette rencontre a fait de la semaine du 17 octobre, l'une des plus effectives de notre histoire, et de la soirée du 19, avec l'esprit qui l'animait, une soirée inoubliable!...", a fait remarquer M. l'abbé P.E. Finnin, curé, dans son bulletin paroissial. Le grand promoteur et l'inspirateur de la rencontre: M. l'abbé Finnin, avec M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks; les grandes responsables: les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Cantal dont le dévouement, le goût, le doigté et l'entrain sont bien connus.

A 6 heures, souper intime au presbytère de Cantal: MM. les abbés P. E. Finnin, M. George, L. Savoie, curé de Bellegarde, et L. Kubash, curé de Manor; le R. F. Bouley, provincial des Frères du Sacré-Coeur, en visite à Bellegarde, accompagné du Frère Directeur; la Rév. Soeur Générale, accompagnée des Rév. Srs Jeanne-St-Vincent, supérieure provinciale, Anne-St-Gabriel et Claire-Lucille, supérieures d'Alida et de Bellegarde respectivement; M. A. Boutin, ancien commissaire de l'école de Cantal.

Le souper n'était pas encore fini que déjà l'église était remplie pour la bénédiction du Très Saint-Sacrement. On aurait dit qu'on voulait hâter la rencontre communautaire dans la salle paroissiale... M. l'abbé Finnin, à la foule avide de savoir, dit d'abord les heureuses coïncidences de la soirée: Mère Générale arrivait de France, et le Frère Provincial, d'Ottawa; le 19 octobre est la date de naissance de Sr St-Xavier et le dixième anniversaire de son élection au généralat. M. le curé ajouta que les Frères du Sacré-Coeur étant présents, il n'y aurait que plus de "coeur", plus d'amour. On ne put que sourire à ces propos délicats, réservant les applaudissements pour tout à l'heure. M. l'abbé Savoie présida au salut qui fut, d'après le bulletin, un acte touchant d'adoration et de foi. Sous la chaude direction de la Rév. Sr Gertrude-Madeleine, tout le peuple chanta avec un élan communicatif. Le chant de sortie, "Victoire, oh croix tu régneras", fut particulièrement impressionnant. Mère Générale l'a répété plusieurs fois: "Mais ce peuple! Quel coeur!..."

Toute la grande famille prit place dans la salle décorée avec goût et discrétien et toute faite pour les réunions intimes. Les élèves des 5e et 6e années d'Alida, accompagnés par la guitare de la Rév. Sr Juliette-Marie, chantèrent la bienvenue à notre distinguée visitatrice. Liliane Lemieux, fille de M. Benoit Lemieux, au nom des enfants qui l'entouraient, s'adressa à la Rév. Mère Générale avec grande sincérité et, tout à l'heure, pendant qu'on ouvrira les cadeaux, M. l'abbé Kubash provoquera des applaudissements réitérés avec trois chants de son répertoire.

Mais avant, il fallait faire honneur au délicieux goûter servi par les dames de la Ligue de Cantal. En plus des prêtres et des religieux déjà mentionnés, prenaient place à la table principale: cinq Soeurs de St-Joseph de l'hôpital d'Estevan, deux Soeurs de Notre-Dame-de-la-Croix de Redvers et les Filles de la Croix de Bellegarde et d'Alida; des représentants des marguilliers, des dames de la Ligue ou de l'Autel, des cinq paroisses: MM. Camille Lemieux, de Cantal-Alida, George Truman, de Wauchope, Charles Millette, de Storthoaks, et E. Haider, de Carnduff, accompagnés de leur épouse; Mmes Jos. Chabot, vice-présidente et remplaçant à la table Mlle Marie-Anne Lemieux, présidente de la Ligue et grande animatrice de la soirée, André Delmaire, de Wauchope, Omer Carrière, de Storthoaks, et R. Brunwald, de Carnduff, toutes accompagnées de leur époux; MM. les maires de Wauchope et de Storthoaks, Charles Quenelle et Alfred Chicoine, et M. Maurice Desautels, grand député des Chevaliers de Colomb, avec leur épouse. Ajoutaient à la gaieté de la soirée: plusieurs autres paroissiens et amis, jeunes gens et enfants. M. Louis-Paul Hamel, président du Conseil étudiant de Storthoaks, représentait son école.

Tous voulaient dire aux supérieures, leur reconnaissance pour l'oeuvre des Filles de la Croix dans leur milieu, tant aux points de vue d'école, de catéchisme, de musique que de liturgie. C'est ce qu'exprimèrent en leur nom, après le goûter, M. l'abbé Finnin pour les paroisses Cantal-Alida et Wauchope; M. l'abbé M. George pour Storthoaks et Carnduff, et M. R. Brunwald, secrétaire de la municipalité de Carnduff. M. Brunwald fut l'objet de vibrants applaudissements quand il s'adressa à la Rév. Mère Générale, en français. Elle fut profondément touchée de cette délicatesse et dit ensuite dans le beau et riche parler de la douce France, combien le climat de cette réception l'avait impressionnée. Une telle spontanéité, une telle simplicité, elle ne l'avait vue nulle part ailleurs. Notre Mère le répéta mille fois dans la suite: "Des femmes, des enfants. Oui! Mais tous ces hommes et un jour de semaine, non, non, je ne l'ai jamais vu! Et ce chant dans l'église, et l'âme sincère des choeurs de Cantal et de Wauchope à la fin de la soirée — suivis de "Bonsoir mes amis" et "Good-Night" lancés par M. le curé, auquel, à son invitation, se joignit la foule des petits et grands, rapprochés, tassés auprès de la table. La grande famille était devenue de plus en plus intime".

La Rév. Sr Jeanne-St-Vincent traduisit en anglais les paroles émues de notre Mère de France. Elle dit que ces paroles n'étaient que l'écho de ses sentiments personnels. Elle dit n'être pas surprise, cependant, car elle connaissait les sentiments des gens ici à l'égard des Soeurs, pour les avoir vus de plus près.

Et alors, au son de la guitare et de la voix riche et captivante de M. l'abbé Kubash, on défila pour dire un mot aux chères supérieures et regarder les cadeaux, offerts par chacun des marguilliers et des dames, cadeaux typiquement canadiens et symbolisant les sentiments de reconnaissance et de respect de ce peuple dont l'enthousiasme et l'esprit font chaud au coeur et donnent le désir de se dépasser dans le dévouement et l'oubli de soi.

M. l'abbé Finnin, vous avez bien raison d'être fier de vos gens!... Ils vous font honneur. Mais, on ne peut en douter, si les paroissiens peuvent être unis dans l'action, dans la prière et dans l'estime de leurs religieuses, c'est que les curés à la tête de ces mêmes paroisses le sont aussi, et vivent "à plein" l'esprit de Jean XXIII, de Paul VI, du Concile. C'est vrai! Nous avons vécu une soirée de grand bonheur parce qu'il y eut de toutes parts, entente, coopération, oubli de soi. Ce que peut faire une paroisse unie!...

Merci, Mère Générale, de votre visite. Merci de la joie que vous nous avez procurée en nous donnant l'occasion de vous exprimer notre reconnaissance et notre respect.

Les jours suivants, Mère Générale, avec Mère Provinciale, voulut visiter Carnduff et l'école de Storthoaks où se dévouent ses Soeurs. Chemin faisant, elle eut la joie de voir quelques gracieuses biches aux yeux étonnés et aux sauts élégants. Sans le savoir, ces bijoux du pays ajoutèrent un charme au séjour de notre Mère de France, à Alida.

Revenez nous voir, chère Mère Générale — on suggère à tous les deux ans, au moins — nous vous dirons notre amour et nous vous montrerons, non pas seulement nos chevreuils, mais aussi nos perdrix, nos canards sauvages et peut-être un castor ou deux, et... nous vous chanterons quelques-unes de nos chansons.

Merci et bon voyage, Mère Générale. A bientôt!

Prud'homme

Conseillers

Félicitations à MM. Steve Miskolczi, Adrien Loiselle et Armand Normand, qui furent élus conseillers du village par acclamation.

Départ

Le 17 octobre, Mlle Cécile Pollièvre quittait sa famille pour retourner à sa mission du Brésil. Le 16 octobre, un thé fut organisé par quelques dames de la paroisse à l'occasion du départ de Cécile. Des diapositives furent présentées et expliquées. On remarquait parmi l'assistance des gens de Vonda, St-Denis et Prud'homme. On présenta à la missionnaire la jolie somme de $850.00 pour l'aider à améliorer la situation de l'hôpital où, depuis deux ans, elle y dépense tout son courage et son énergie. L'héroïne du jour fut très touchée de la générosité des gens et les remercia de tout coeur. Elle, remercia aussi les organisatrices pour leur dévouement et les bonnes religieuses qui avaient prêté leur salle pour l'occasion.

Baptême

Le 4 octobre: Adéline-Françoise-Thérèse, fille de M. et Mme Maurice Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Prince, de Chipman, oncle et tante de l'enfant.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Cantatrice émérite, Andrée Audette réjouit les amateurs de beau chant. Et, tous les matins à 9 h. 15, Andrée devient Tante Andrée; elle vient alors réjouir les coeurs de tous les petits bons hommes et de toutes les petites bonnes femmes qui écoutent son émission du "Coin des tout-petits". Tante Andrée se transforme, pendant cette émission, en une bonne et belle fée, créant sans cesse de merveilleux royaumes dans l'imagination des petits auditeurs de CFNS.

Mais Andrée n'est pas que Tante Andrée, elle est aussi le souffre-douleur de monsieur YéYé, Réal D'Amours, qui réclame à grands cris l'entrée dans le classeur de la discothèque du dernier 45 tours de Tony Roman ou de Claire Lepage... Elle est aussi le souffre-douleur de Jacques, Yves, Pierre, monsieur Bandet, etc., etc.

Toujours prête à rendre service, Andrée est aussi une excellente compagne de travail; parfois d'un sérieux un peu farfelu, elle nous laisse un peu entre deux eaux.

Je voudrais profiter de cette chronique pour remercier Tante Andrée, pour le travail qu'elle accomplit à CFNS et pour les services qu'elle rend aux annonceurs et au rédacteur de nouvelles.

Goûts et préférences...

Disques: musique symphonique; chanteurs de musique classique: Fisher-Dieskau, Joan Sutherland.

Interprètes de chansonnettes: Gilbert Bécaud, Edith Piaf, Charles Aznavour.

Passe-temps favori: l'étude du chant classique, cuisiner.

Sport: s'ouvrir les paupières à huit heures du matin.

Lectures: études psychologiques, spirituelles; livres humoristiques.

Passion: la musique.

Qualité: patience (avec monsieur YéYé, Réal D'Amours).

Défaut: orgueil (s.v.p., cher lecteur, à oublier le plus tôt possible).

Manie: "une parmi tant d'autres": être en retard au bureau, le matin.

Mets préférés: spaghetti italien et le coq-au-vin.

Devise: On récolte ce que l'on sème.

Genre d'homme préféré: simple... courtois... jovial... distingué... intelligent...

Projet: devenir un bon professeur de français à l'Ecole française de Saskatoon.

Question souvent posée à Jean Lacroix, l'ingénieur: "Qu'est-ce qu'il y a 'de travers' avec cette machine-là"?

Andrée Audette, l'animatrice du "Coin des tout-petits".

• • •

Palmarès de Radio-1170!

1) Viens me faire oublier — Dick Rivers.
2) La poupée qui fait non — Michel Ponareff.
3) Il m'appelait goguette — Dany Aubé.
4) Les boîtes à gogo — Michèle Richard.
5) Jimmy, attends-moi — Nathalie.
6) Maman — Les Bel Air.
7) Je les aime tant — Pierre Lalonde.
8) La terre promise — Richard Anthony.
9) Exodus — Les Classels.
10) Une mèche de cheveux — Adamo.

Concert réussi

Mesdemoiselles Paulette Chabot et Diane Bouchard, jeunes artistes de Gravelbourg, furent vivement applaudies, lors du concert qu'elles donnèrent à Saskatchewan House, le vendredi 28 octobre, sous le haut patronage de l'Alliance Française de Régina. La salle de bal de l'ancienne résidence du lieutenant-gouverneur de Saskatchewan était presque remplie d'amis et des membres de l'Alliance Française. La performance de ces deux jeunes demoiselles très douées surprit tous ceux qui n'avaient pas eu le bonheur de les entendre auparavant. La dextérité et la virtuosité musicale de ces véritables artistes de chez nous, augurent un avenir brillant pour ces deux demoiselles, si elles décident de poursuivre leurs études musicales.

Le président, M. Charles Fresco, leur présenta de jolis cadeaux en reconnaissance de leurs efforts et pour leur amabilité envers l'Alliance de Régina.

A l'entracte, M. Charles Fresco présenta le nouveau Consul de France à Winnipeg, Monsieur Philippe Bourdon, ainsi que le conseiller commercial de France près l'ambassade de France au Canada, M. Labadie. Le président apprit à M. le consul, que l'Exécutif de l'Alliance Française de Régina l'avait nommé président honoraire pour l'année en cours. M. Bourdon répondit qu'il était très honoré de cette marque d'estime à son égard, et qu'il ferait tout son possible pour aider l'Alliance Française de Régina, dans son travail et son oeuvre culturelle.

Le concert était sous la direction de M. Albert Dubé, vice-président et conseiller au programme.

On connait mieux la lune que le fond de la mer

ST-JEAN, T.-N. — L'océanographe Frederick A. Aldrich fait partie de ce groupe de plus en plus grand de savants qui se plaignent de ce que nous en savons davantage au sujet de la face cachée de la lune qu'au sujet de l'océan à 50 milles des côtes.

L'absence de renseignements pour approfondir l'étude océanographique est "un crime" si l'on considère l'accroissement de la population et la diminution des régions consacrées à l'agriculture, affirme le professeur de biologie marine à l'université Memorial.

Cependant, il ne se contente pas de se plaindre. Il se propose de s'attaquer à ce problème à titre de directeur d'un laboratoire des sciences marines dont la construction, au coût de $1,000,000, doit être parachevée en mai.

Lac Marguerite

Mariage Bast-Français

Le 8 octobre, à 2 h. p.m., dans l'église St-Joseph d'Indian Head, M. l'abbé J. Balzer bénissait le mariage de Mlle Claire Français, fille aînée de M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite, à M. Gabriel Bast, fils de M. et Mme Peter Bast, de Sedley.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa jolie robe blanche de style empire en poult-de-soie recouvert de dentelle. Le bas de la traîne était garni d'une applique de dentelle. Une couronne de même tissu que la robe retenait une mantille importée de France. Elle tenait une cascade de roses roses et portait comme bijoux une croix en or retenue par une chaînette et des boucles d'oreilles assorties, cadeau du marié.

Les trois demoiselles d'honneur, Mlles Annette et Simone Français et Dorothy Bast, soeurs des mariés, portaient des robes identiques en taffetas recouvert de chiffon rose pâle et de style empire. Leurs coiffures étaient de petits voiles rose pâle retenus par des bandeaux rose foncé. Elles tenaient des bouquets de petits chrysanthèmes roses et blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Norman Béliveau, ami du marié, et Marcel Français, frère de la mariée, tous deux de Regina, et Lloyd Weisenberger, cousin du marié, de Sedley. Agissaient comme huissiers: MM. Paul Français, oncle de la mariée, et C. Connaught, ami de la famille.

Les jeunes époux reçurent la communion sous les deux espèces. Mme Harrop, d'Indian Head, touchait l'orgue, et M. Arnold Gervais fit les frais du chant.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe en taffetas broché vert pâle, avec bouquet de corsage de petits chrysanthèmes roses et blancs et chapeau de velours noir. La mère du marié avait choisi un deux-pièces en tweed bleu foncé, chapeau blanc et bouquet de corsage de fleurs blanches et or. La grand-mère de la mariée, Mme Marcel Français, de Sintaluta, portait un deux-pièces en tweed bleu du roi et noir, chapeau en velours noir et bouquet de corsage de fleurs blanches.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle de l'hôtel de ville. Mlle Madeleine Français, cousine de la mariée, s'occupait du registre que signèrent 165 invités. La table d'honneur était garnie de fleurs naturelles, de chandelles et d'un magnifique gâteau. M. Paul Français, oncle de la mariée, était maître de cérémonies.

Parmi les invités on remarquait quatre membres du clergé, MM. les abbés C. MacMahon, curé de la paroisse, J. Balzer, assistant, J. Green, ancien curé de la paroisse, et R. Cadwich, assistant de la paroisse St. Peter de Regina, et quatre religieuses de l'hôpital St-Joseph d'Estevan, soeurs de M. Peter Bast, père du marié.

M. l'abbé Balzer prit la parole pour féliciter les mariés, ainsi que les grands-parents de la mariée, M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, qui célébreront bientôt leur 50e anniversaire de mariage. M. Paul Français, oncle de la mariée, proposa le toast auquel le marié répondit en termes appropriés.

La journée se termina par une soirée dansante qui réunissait 400 personnes. Les jeunes époux reçurent de beaux et nombreux cadeaux.

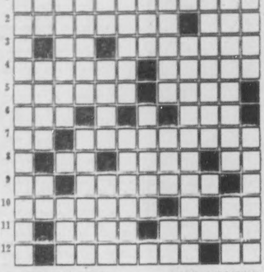
Outre les parents et amis de Lac Marguerite, on remarquait des invités de Sedley, Lajord, Kendal, Montmartre, Wolseley, Sintaluta, Indian Head, Stoughton, Laflèche, Regina et autres endroits.

Au retour d'un voyage de noces en plusieurs endroits des Etats-Unis, les jeunes époux résideront à Regina où Mme Gabriel Bast continuera à enseigner.

Meilleurs voeux à M. et Mme Gabriel Bast.

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun. — J. DE MAISTRE.

— No 496 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui a remporté la victoire.
2—Enfiler de nouveau. — Sainte.
3—Art. espagnol. — Copiera.
4—Sel de l'acide iodique. — Fille de l'Océan et de Téthys.
5—Se dit de la neige qui tombe. — Roi de Suède.
6—D'avoir. — Organisation des Nations unies.
7—Pronom. — Qui sont propres à une mère.
8—Article. — Petit ane. — Conj.
9—En cet endroit. — De Mars.
10—Interprétation. — Route rurale.
11—Bord, lisière. — Port de la Rome antique.
12—Tablette de métal servant de billet d'entrée dans un théâtre. — Carte à jouer.

VERTICALEMENT

1—Trainassera.
2—Note. — Organe. — Douze mois.
3—Nouveau. — Au bout de peu de temps.
4—Nom donné en Allemagne durant la Seconde guerre aux camps de prisonniers de guerre réservés aux officiers. — Femme d'un certain âge.
5—Note. — Suça à la mamelle. — Ignorants.
6—Courber. — Pâtisseries plates.
7—Interj. pour appeler. — Ose.
8—Sec. — Chef d'Etat. — Métal.
9—Machine pour assembler les torons d'un câble.
10—Alcaloïde de la fève de Calabar.
11—Petite outre. — Ancienne vallée.
12—Roues à gorge de poulies. — Unité de volume (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 495

■ **Horizontalement:** 1. Zingibéracée; 2. Inouie — Amict; 3. Na — Entière; 4. Cratère — Elan; 5. Otite — Bi — Sd; 6. Gîte — Oiseau; 7. Re — Rôt — Aise; 8. Aux — Opale; 9. Plénitude — La; 10 Hériter — Ulex; 11. Udomètre; 12. Eus — Eusèbe.

■ **Verticalement:** 1. Zincographie; 2. Inarticulé; 3. No — Ait — Xérus; 4. Guetter — Nid; 5. Il — EE — Itou; 6. Béer — Totem; 7. Nébo — Purée; 8. Rat — Il — Ad — Tu. — 9. Amie — Saleurs; 10. Ciel Eie — Lee; 11. Scrasas — Lé; 12. Etendue — Axée.

Radville

Réunion des Chevaliers de Colomb

Le 15 octobre, au sous-sol de l'église, eut lieu l'installation des officiers des Chevaliers de Colomb pour l'année 1966-67. Le frère J. Heplinger, député du district de Lampman, présenta chaque officier: W. Calibaba, grand chevalier; Ted Randles, député; E. Flinn, chancelier; G. van de Sype, cérémoniaire; R. Dionne, trésorier; J. Mazenc, avocat; R. Marin et F. Porte, gardiens.

A cette cérémonie, les dames des Chevaliers étaient présentes pour la première fois et ont été invitées à assister à la cérémonie de la commémoration des défunts qui aura lieu le 6 novembre. Les orateurs étaient les frères Heplinger et G. Verhelst, de Regina, et M. l'abbé N. Marcotte.

La réunion se termina par un délicieux goûter à la dinde servi par les Chevaliers.

Çà et là

Le 2 octobre, M. et Mme Regis Bert, de Penticton, C.-B., sont venus visiter leurs enfants et petits-enfants à Souris Valley, leurs frères et belles-soeurs et leurs amis à Radville et Gladmar. A cette occasion, ils ont assisté au 25e anniversaire de mariage de leurs fille et gendre, M. et Mme Henri Benetry, de Souris Valley.

Le souper annuel qui eut lieu le 15 octobre a été un grand succès. Plus de 600 repas furent servis par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé Marcotte remercia tous ceux et celles qui ont aidé à organiser ce souper.

Modification de l'assurance-récolte

Si compétent qu'il soit, le cultivateur est toujours à la merci des dangers naturels — gelées, sécheresse, grêle, vent, inondations, insectes, maladies — causes fréquentes de récoltes manquées.

En cette ère de spécialisation et de frais élevés d'exploitation, une seule mauvaise année peut être un vrai désastre.

La Loi fédérale sur l'assurance-récolte, adoptée en 1959, offre de la protection à un coût raisonnable.

En vertu de cette loi, le ministre fédéral de l'Agriculture peut conclure avec les provinces des ententes pour payer la moitié des frais administratifs et une partie des primes des programmes provinciaux, et offrir de l'aide financière sous forme de prêts ou de réassurance.

Les modifications ,apportées en 1966, permettent de mettre l'assurance-récolte à la portée d'un plus grand nombre de cultivateurs.

La couverture maximum de toute récolte assurable a été reportée de 60 à 80 p. cent du rendement moyen à long terme.

De nombreux cultivateurs, particulièrement ceux des régions où une perte globale de la récolte causée par des conditions climatiques est très rare, n'étaient pas satisfaits d'une protection de 60 p. cent, profiteraient d'une protection équivalente à 80 p. cent du rendement normal.

Pour fins d'assurance, la valeur de chaque récolte et la moyenne à long terme ou rendement normal prévu d'une récolte assurée, sont calculés d'après une formule acceptée par les gouvernements fédéral et provinciaux.

L'un des changements apportés en 1966 permet de déterminer la couverture de l'assurance pour une région aussi minime qu'une seule ferme, pourvu que les données requises soient disponibles.

Polices se remboursant elles-mêmes

Un autre amendement a porté de 20 à 25 le pourcentage de la prime défrayé par le Gouvernement fédéral; ainsi lorsque la prime est de $1 l'acre, le cultivateur paie 75 cents et le Gouvernements, 25 cents.

Cet arrangement prévoit un avantage supplémentaire pour le cultivateur. Les primes sont calculées sur une base qui, à la longue, permet aux programmes d'assurance de se soutenir d'eux-mêmes. Advenant des pertes normales, le cultivateur pourra réclamer le recouvrement des primes versées; il rentrera en possession non seulement des 75c. qu'il aura payés mais aussi des 25c. versés pour lui par le Gouvernement fédéral, soit d'un dollar pour chaque 75c. qu'il a dépensés.

Une autre modification répond aux besoins de protéger les arbres fruitiers et les plantes fourragères vivaces. Cette modification aidera aux cultivateurs assurés à remplacer les cultures détruites par des causes naturelles et a entretenir de telles exploitations jusqu'à ce qu'elles donnent une production normale. Les producteurs n'encaisseraient donc pas de pertes directes au cours des années où ils auraient à refaire leur verger.

Sous l'empire de la Loi modifiée, il est possible à une province d'offrir de l'assurance pour aider à couvrir les frais nécessités par la préparation de jachères qui ne peuvent être ensemencées l'année suivante à cause d'un excès d'humidité.

La Loi prévoit des prêts aux provinces les années où les indemnités payées excèdent les fonds disponibles. Les provinces peuvent emprunter 75 p. cent de la différence en plus entre le montant des réclamations et la somme des recettes fournies par les primes, les réserves en espèces et $200,000. A la place de ce prêt, les provinces peuvent réassurer une partie de leurs risques avec le Gouvernement fédéral.

On croit généralement que le bon fonctionnement d'un programme fédéral-provincial d'assurance-récolte n'est possible que si 25 p. cent au moins des cultivateurs de la région y participent.

Primes et réserves

Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard ont des programmes d'assurance-récolte établis conjointement avec le gouvernement fédéral. L'Ontario a manifesté l'intention d'inaugurer un programme pour le blé d'hiver et les cultures fourragères lequel s'étendra plus tard à d'autres cultures. Le Québec organise aussi un programme.

Le Manitoba a inauguré, en 1960, l'asurance-récolte pour le blé, l'avoine, l'orge, le lin et les betteraves à sucre. Jusqu'en 1966, les primes ont dépassé d'un million de dollars le montant des indemnités payées. Les chiffres préliminaires pour 1966 indiquent que 13,000 cultivateurs ont assuré leurs cultures pour 30 millions de dollars.

L'assurance-récolte a commencé en Saskatchewan en 1961. Les réserves ont atteint $850,000 et les chiffres préliminaires pour 1966 indiquent que 7,000 cultivateurs ont acheté de l'assurance pour un montant de 12 millions de dollars.

En Alberta, en 1965, on a offert dans trois régions d'essai de l'assurance-récolte pour le blé, l'avoine et l'orge, ce qui représentait une couverture de $3,-139,000 pour 1,312 cultivateurs. Les primes ont dépassé d'environ $250,000 les indemnités payées. Les chiffres préliminaires indiquent que 4,500 cultivateurs ont acheté pour une valeur de $13,400,000 d'assurance-récolte en 1966.

L'Ile du Prince-Edouard commençait son programme en 1962. En 1965, 267 fermes bénéficiaient d'une protection de $440,859 pour les pommes de terre et les cultures céréalières. Les indemnités payées ont dépassé de $39,000 les primes reçues.

Avantages

Pour la plupart des cultivateurs les cultures représentent des investissements importants. Une perte soudaine peut épuiser le crédit du cultivateur. Mais lorsqu'il possède de l'assurance-récolte, sa police est une garantie additionnelle qui peut lui aider à obtenir des prêts.

L'assurance-récolte donne confiance aux cultivateurs et leur permet de tirer parti des techniques modernes et d'augmenter ainsi les rendements de leurs cultures.

Les 60 ans du "Petit Larousse"

C'est en 1906 que parut la première édition du "Petit Larousse".

Cinquante ans auparavant, Pierre Larousse avait publié son "Dictionnaire de langue française", premier de la longue série qui allait attacher le nom du père de la lexicologie moderne à ces ouvrages dont il popularisa et diffusa la formule.

Tout en bénéficiant déjà de cette expérience antérieure, le "Petit Larousse" correspondait cependant à une conception nouvelle: celle d'un dictionnaire complet, de format pratique, abondamment illustré, augmenté d'aperçus encyclopédiques, d'une partie historique, géographique, artistique et littéraire, ainsi que d'une liste des principales citations latines et étrangères: les "pages roses", devenues fameuses.

Ce qui paraît extraordinaire, c'est que ce gros volume de 1,800 pages est, chaque année, remanié, remis en chantier, renouvelé, ses 73,000 articles étant systématiquement contrôlés, transformés par les mises à jour successives.

Savez-vous que le "Petit Larousse" se vend à raison de 400,000 exemplaires par an? En plus des 73,000 articles dont nous venons de parler, l'édition 1967, qui vient de paraître, comprend 5,310 illustrations en noir, 113 cartes en noir, 50 pages en couleurs dont 22 hors-texte cartographiques et un atlas en couleurs à la fin de l'ouvrage. Il n'est que d'ouvrir à une page quelconque le "Petit Larousse" pour s'apercevoir de la diversité d'une illustration qui se veut intégralement utile et qui, par ailleurs, se trouve améliorée grâce au procédé offset pour l'impression.

Les supérieurs religieux s'interrogent sérieusement

Identifier quelques-unes des difficultés que rencontrent les supérieurs provinciaux dans l'exercice de leur charge, c'est cette tâche délicate que trois d'entre eux ont essayé de remplir à partir de leur expérience personnelle. Ils s'adressaient alors à une centaine de supérieurs de communautés de prêtres et de frères réunis à Orléans, près d'Ottawa, pour étudier "le gouvernement des communautés religieuses en 1966".

Le R. P. C. L. Siegfried, supérieur provincial des Pères Résurrectionnistes, qui s'exprimait en anglais, rappela entre autres choses qu'on retrouvait un thème déjà abordé six ans auparavant. A cette occasion on avait énuméré plusieurs de ces problèmes: accroissement de la critique et de la défiance; la prétention que l'obéissance fait obstacle à la croissance de la personnalité et au développement responsable de la maturité; l'influence de la culture séculière contemporaine; la tendance vers une préparation professionnelle plus poussée; la réaction à l'égard des coutumes et des attitudes établies; l'indifférence à la régularité; l'accent croissant mis sur la liberté et la dignité de l'individu et sur des procédés démocratiques; l'attitude défavorable du monde à l'égard de l'humilité.

Posant la question de savoir si depuis six ans des changements pourraient avoir influencé l'exercice de l'autorité, le Père Siegfried répondit affirmativement, rappelant trois faits: les décisions du Concile du Vatican, en particulier le décret sur la vie religieuse; la baisse généralisée du nombre des nouveaux religieux; l'accentuation des problèmes déjà signalés en 1960.

Pour sa part, le R. F. Laurier Labonté, supérieur provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne, a rappelé que plusieurs des problèmes relatifs à l'exercice de l'autorité "tiennent au caractère des hommes qui commandent; certains, à la personnalité des hommes qui obéissent; d'autres, d'ordre plus général ou plus profond, à un ensemble de phénomènes que nous retrouvons presque toujours sous-jacents aux difficultés qui entourent aujourd'hui les relations supérieurs-inférieurs". Le conférencier s'arrêta à ce dernier aspect de la question.

Il signala entre autres choses que jusqu'ici on avait trop souvent considéré l'obéissance sous l'angle de celui qui obéit, comme en fait foi la littérature spirituelle. Une des conséquences de cette situation, c'est que "l'exercice de l'autorité, faute d'avoir été étudié sous son angle propre plutôt que sous le biais de l'obéissance, se voit aujourd'hui à la racine même de nombreuses difficultés que rencontrent présentement maints groupements religieux".

Quant au R. P. Maurice Lafond, supérieur provincial des Clercs de Ste-Croix, il identifia certains secteurs qui apportent des problèmes aux supérieurs. Il y a d'abord "la situation de transition" que nous vivons présentement. Ensuite, il y a des difficultés qui portent sur le fondement de l'autorité; le Père Lafond rappela "la diversité des opinions" qui sont émises à ce sujet. Au plan pratique, il faut que le supérieur essaie d'opérer une conciliation entre les éléments communautaires et les éléments sociétaires, entre l'aspect personel et l'aspect collégial, ajoutant que "la formule de la consultation ne peut être qu'excellente". Le supérieur doit aussi faire face aux difficultés qui viennent des hommes eux-mêmes que ce soient des supérieurs et leurs responsabilités ou encore des hommes-problèmes qu'il faut aider. Enfin, il y a le problème du temps qu'il faut consacrer à "écouter longuement".

Au terme de ces trois exposés, six commissions de travail sur le thème du gouvernement des religieux se sont mises à l'oeuvre pour poursuivre la réflexion amorcée par les exposés.

Roger TESSIER, P.B.

A votre totale disposition

Des brochures et dépliants sur presque tous les aspects de la construction de maison sont disponibles, sans aucun frais, à votre bureau local de la SCHL. Les bureaux de la SCHL peuvent vous offrir une série de dépliants qui portent sur toutes les questions relatives au logement, à partir des prêts hypothécaires jusqu'aux prêts pour l'amélioration de maisons. L'une des brochures les plus appréciées du public s'intitule "Choix d'un modèle de maison"; elle renferme quelques bons conseils souvent négligés ou oubliés par l'acheteur de maison trop pressé. La Société publie aussi un catalogue de modèles de petites maisons qui renferme des esquisses et des plans d'étage de bungalows, de maisons à 1½ étage, à deux étages et à mi-étages. Les plans de ces maisons sont en vente à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Honneur au théâtre français au collège St. Thomas Moore

SASKATOON — Les étudiants du collège universitaire St. Thomas More, à Saskatoon, présenteront, le 24 novembre, à leur soirée théâtrale deux pièces médiévales: "Everyman" et "La farce de Maître Pathelin".

"Everyman", pièce anglaise, sera dirigée par M. Gilles Cyrenne; c'est une pièce morale qui démontre de façon allégorique les étapes dans la vie de l'homme.

"La farce de Maître Pathelin", pièce française à auteur inconnu, est sous la direction de M. Laurent Lavoie. "La farce" est une comédie de situation où maître Pathelin, pauvre avocat, essaie de tromper le drapier. L'avocat réussit dans son entreprise en feignant le délire, lorsque le temps vient de payer le drapier. Un pauvre berger se trouve obligé de consulter l'avocat, et le tout se termine devant un juge... mais ce n'est pas le plus fin qui gagne...

Les personnages dans cette farce sont: Maître Pathelin, joué par Bernard George (Redvers); Guillemette, sa femme, jouée par Madeleine Blais (Delmas); le berger, joué par François Prévost (St-Front). Le drapier est joué par un de nos professeurs, M. François Basson (St-Etienne, France), et le juge, par M. Michael Jenkins, professeur de français.

La représentation aura lieu le 24 novembre, dans l'auditorium du collège St. Thomas More, à 8 heures.

Madeleine BLAIS.

Debden

Çà et là

Les recettes du bazar qui eut lieu les 16 et 17 octobre furent de $1,834.75. Voici les gagnants des divers prix: Mme Léo Préfontaine, de Victoire, Mlle Aline Couture, Mme Pierre Bilodeau, Mlle Angèle Fortier, Mme Aline Grimard, Mme Laurier Lehouillier, M. Lucien Lafond, de Léoville, Mme Louis Pouliot, d'Edmonton, M. Marcel Lukan, Mme Roger Paquette, M. Guy Cyr, M. Victor Jean, M. André Pouliot et M. Guy Tremblay.

M. et Mme Pamphile Bujold ont eu la visite de M. et Mme Alphonse Georget, de New Westminster, et de Mme Fournier, fille de M. Georget, de Prince-Albert.

Tous regrettent le départ des deux familles suivantes: celles de M. Raymond Bonneau, pour Port Moody, C.-B., et de M. Paul Couture, pour Prince-Albert.

Sincères condoléances à M. Hubert Babin à l'occasion de la mort de sa mère, Mme William Babin, de Prince-Albert.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, visitèrent leurs parents et amis.

Baptême

Le 27 octobre: Bernard-Luc, fils de Louis Cyr et d'Anne-Marie Gaudet, né le 17 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Cyr, grands-parents de l'enfant.

Bellegarde

Distinguées visiteuses

Les religieuses de Bellegarde ont la joie d'avoir parmi elles la Rév. Mère St-Xavier, supérieure générale. A cette occasion, les paroissiens ont voulu témoigner leur reconnaissance pour le bien accompli depuis 61 ans par les Filles de la Croix et présentèrent un petit programme.

Le maître de cérémonies, M. Gilbert Mahin, ancien élève des religieuses, souhaita la bienvenue à la vénérée visiteuse, qui était accompagnée de la Rév. Mère provinciale.

Mme Eugène Monin, comme cantatrice, fit entendre "L'Ange de la Reconnaissance" et "May the Lord Bless you". Un morceau de piano, intitulé "Dominique", fut exécuté par Alain George. Les jeunes écolières chantèrent "Oui, j'ai rêvé", sous la direction de la Rév. Sr Claire-Lucille. M. G. Mahin adressa des mots d'appréciation en énumérant tout le bien accompli par les religieuses et exprimant son désir de les voir toujours prospérer dans la paroisse. Il profita de l'occasion pour remercier la Rév. Mère Générale d'avoir toujours donné à Bellegarde des institutrices compétentes qui reçurent des éloges de tous les inspecteurs pour leur travail répondant à tous les besoins du temps moderne.

M. l'abbé L. Savoie, curé, en s'inspirant de l'histoire de St-Maurice de Bellegarde, fit revivre les débuts de la communauté. "C'est au prix de bien des sacrifices, dit-il, que les religieuses se sont implantées ici. Leur oeuvre s'est toujours développée d'année en année et nous espérons que bien des générations encore recevront le même bienfait d'une éducation solide et chrétienne dans le temps à venir".

En guise de reconnaissance, les différentes organisations de la paroisse: les Dames de Ste-Anne, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques et les paroissiens, à tour de rôle, présentèrent une bourse à celle qui est l'âme de toutes les oeuvres de sa congrégation.

La Rév. Mère Jeanne-St-Vincent, provinciale, présenta la Rév. Mère Générale à la nombreuse assistance. Cette dernière, en quelques mots, dit son affectueux merci, son admiration pour la coopération et le bel esprit qui ont toujours régné à Bellegarde.

Un excellent goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Le lundi 24 octobre, un dîner fut servi au presbytère aux distinguées visiteuses.

Va-et-vient

M. Roméo Perreaux est parti à Calgary pour l'hiver.

M. et Mme Gérard Bourgeois, de St-Vital, sont à Bellegarde pour quelques jours.

Vawn

Çà et là

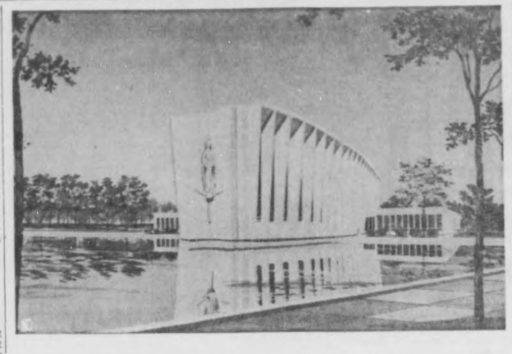
M. et Mme R. Baillargeon ont passé une semaine à visiter la parenté de Mme Baillargeon: ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Paul et Elmer Beausoleil, de Harver, Mont., et de White Fish respectivement; un beau-frère et soeur, M. et Mme John Couch, de Hobson, Mont. Durant leur visite chez Mme A. Lauzon à White Fish, ils ont rencontré M. et Mme A. Régnier, d'Edam.

M. et Mme W. Beaudoin, accompagnés de M. et Mme D. Arcand, de Jackfish, et de Mme Girard, d'Edam, sont allés à Calgary, Alta, et Rocky Mountain House pour assister au cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Achille Cadrin (née Agnès Girard), célébré le dimanche 30 octobre.

M. et Mme Jos. Dion et leur famille, qui quittent la paroisse, passeront quelque temps à Edmonton où ils visiteront leurs gendre et fille, M. et Mme E. Béliveau (Edna).

Le goûter, lors de la vente à l'enchère chez M. Jos. Dion, a été vendu par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. La somme nette de $60.00 a été réalisée et envoyée à différentes organisations charitables.

Un grand nombre d'enfants de 18 à 36 mois a été inoculé contre la rougeole lors de la clinique pour les enfants tenue le 27 octobre.



Cette chapelle catholique dédiée à "Notre-Dame des Cieux" est actuellement en construction à l'aéroport international John F. Kennedy à Jamaica, N.Y. Les travaux doivent être complétés à la fin de cette année 1966.

Chronique de CFRG

Par suite de l'adoption de l'heure d'hiver, nos auditeurs voudront bien consulter notre horaire, et y noter les changements apportés au rôle de nos émissions.

"Requêtes et Succès" a été supprimée. Toutefois, nos auditeurs pourront faire tourner des disques à leur choix aux émissions qu'ils désirent... notamment à l'émission "Le Coin de la Ménagère" chaque jour, du lundi au vendredi, de 1 h. 30 à 2 h. 30 de l'après-midi.

A CFRG, tante José a un nouveau concours en marche. Avis à tous les amis du Coin des Bouts-de-chou... La question concours est la suivante: Quel est l'animal dont le nom est mignonette? Si tu as bien écouté le Coin des Bouts-de-chou, tu sais la réponse... Pour t'aider un peu plus on dit: tu es curieux comme une Be... Je n'en dis plus davantage, à toi maintenant... Le tirage aura lieu le 8 novembre. Adresse tes lettres à: Tante José, Coin des Bouts-de-chou, Post CFRG, Gravelbourg, Sask.

Storthoaks

M. et Mme Emile Fourny, Mme Paul Hamel et sa petite fille, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Léon Gofflot.

M. et Mme Paul Pierret sont allés voir leur fille, la Rév. Sr Paul-Marie, f.d.l.c., à St-Claude, Man. Ils se sont aussi rendus à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., pour y visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Camille Muller.

M. et Mme Emile Chicoine et leur famille sont partis en promenade à Ponteix.

Mme Lucien Gofflot et ses enfants, Angèle et Albert, ainsi que Mme Wayne Thomas, de Redvers, se sont rendus à St-Claude pour assister au mariage de leur neveu et cousin, M. Robert Labossière, à Mlle Irène Vandel. Ils ont aussi rendu visite à des parents de Haywood, Man.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur fille, Evelyne, ont assisté à la cérémonie de la remise des diplômes des gardes-malades à Regina. Leur fille, Léona, y reçut son diplôme.

M. et Mme Earl Peters, de Winnipeg, Man., étaient de passage à Storthoaks lors du mariage de leur neveu, M. Aimé Holden, à Tilston, Man.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Armand Bourget et à M. Léon Gofflot, hospitalisés à Redvers.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ainsi que Mme Andréa Quessy et ses cinq enfants, visitèrent, le 16 octobre, leur fille, soeur et tante, la Rév. Sr André-Marie, institutrice à Saskatoon, et saluèrent aussi la Rév. Sr Marie-Rachel (Franceline Montes), MM. et Mmes Marius Syrenne et Gilles Chiasson.

M. André Quessy, étudiant à l'Université de Saskatoon, est maintenant revenu chez ses parents, M. et Mme Donat Quessy.

M. et Mme Lucien Dubreuil et leurs enfants, de St-Brieux, visitèrent, le 16 octobre, M. et Mme Paul Fortin, ainsi que Mme Marie-L. Fortin et M. Marcel Fortin.

Après avoir terminé les travaux des champs, M. Lucien-A. Plamondon est allé rejoindre sa famille à leur nouvelle demeure dans la ville de Prince-Albert.

Les 20 et 21 octobre, les élèves eurent un congé durant le congrès des instituteurs tenu à Quill Lake.

M. et Mme D. Rocher et leur fils, Marcel, visitèrent, le 16 octobre, les familles Bertoncini et Montes. Mlle Françoise Bertoncini, qui avait passé la fin de semaine chez ses parents, retourna avec eux reprendre ses études au couvent de St-Brieux.

M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, et leur neveu, de Prince George, C.-B., visitèrent, récemment, M. et Mme M. Bussière et Mme Marie Moyen.

M. et Mme Lucien Bussière et leur fillette passèrent la fin de semaine du 22 octobre chez les parents de Mme Bussière à Melville.

Mlle Lorraine Plamondon et son fiancé, le constable Arthur Plummer, tous deux de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leurs fils, Stéphane et Daniel, de Thompson, Man., passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Laurent Plamondon. Mme Tardivel et ses enfants demeurèrent chez leurs parents et grands-parents durant l'absence de leur mari et père, retourné à son travail.

M. et Mme Armand Moyen et M. Alphonse Caillier assistèrent, le 22 octobre, au mariage de leur cousine et nièce, fille de M. et Mme Henri Caillier, de Cardinal.

M. et Mme Armand Plamondon et M. Jos. Plamondon, de St-Front, ainsi que Mme Lucille Moyen, de Spalding, visitèrent leur mère et belle-mère, Mme Eliza Plamondon, au Foyer Youville de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et rendirent aussi visite à MM. et Mmes Jos. Daignault et Jean-Paul Lanouette, de Richer, Man., ainsi qu'à MM. et Mmes Daniel Dufault et Jake Driedger et Mme Dina Pries.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., ainsi que MM. et Mmes André Stat et Jos. Basset, allèrent, le 23 octobre, à Périgord prendre part au souper paroissial, ainsi qu'au bingo.

MM. et Mmes J.-O. Lanouette et J.-B. Beaudry visitèrent, le 23 octobre, M. et Mme Simon Coppens, de Quill Lake.

Malade

M. Donat Quessy a quitté, le 23 octobre, l'hôpital de Rose Valley où il était patient, et se repose maintenant à la chaleur de son foyer, en compagnie de son épouse.

Assemblée

Après trois mois de vacances, les Dames de Ste-Anne tinrent leur première assemblée de la saison, le 16 octobre, chez Mme Louis Strat avec 14 membres présents.

Mme Aline Thévenot, présidente, récita la prière d'usage. Mme C. Basset, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée.

Les Dames de Ste-Anne acceptèrent de s'occuper du souper paroissial qui aura lieu le 6 novembre et comptent sur l'aide de toutes les dames de la paroisse.

Le jeu de salle de Séjours rapporta la somme de $140. La charmante hôtesse, aidée de ses deux filles, Mmes Aline Thévenot et Germaine Fortin, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu à la fin de novembre chez Mme Yvette Strat.

Shower

Le 9 octobre eut lieu, dans le sous-sol de l'église, un shower en l'honneur de Mlle Lorraine Plamondon dont le mariage était célébré le 29 octobre dans l'église de St-Front.

Les 50 invitées souhaitèrent la bienvenue à Lorraine par le chant "For She's a Jolly Good Fellow". La soirée se passa en jeux divers. Lorraine, avec l'aide de sa cousine, Mme Yvette Schemenauer, de Lake Lenore, et de son amie, Mme Aline Tarasoff, de Quill Lake, ouvrit les jolis colis et les cadeaux furent passés de l'une à l'autre.

Lorraine remercia bien sincèrement les personnes présentes pour les jolis et utiles cadeaux.

Les dames servirent un délicieux goûter qui mit fin à l'agréable soirée.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture du poste
- 9.00—Récital du réseau
- 9.30—Regards sur le Canada français
- 10.00—Ni ange ni bête
- 10.30—La messe dominicale
- 11.30—Musique semi-classique
- 11.50—La revue de la semaine
- 11.59—Signal horaire (Observatoire)
- 12.00—Radio Journal
- 12.10—Nouvelles du sport
- 12.15—Jardins plantureux
- 12.30—L'autre rive
- 1.00—Orchestre symphonique de Québec et Winnipeg
- 2.00—Radio Journal
- 2.02—Sur quatre roues
- 2.30—Sur quatre roues
- 3.00—Radio Journal
- 3.02—Sur quatre roues
- 3.30—Sur quatre roues
- 4.00—Orchestre symphonique de Radio-Canada
- 5.00—Radio Journal
- 5.10—D'un océan à l'autre
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—Elle et lui ou
- 6.30—Bel Canto ou Hockey
- 7.30—Hockey
- 9.30—Nouvelles du sport
- 9.45—Le cabaret du soir qui penche
- 11.00—La pensée du soir
- 11.02—Fin des émissions

LUNDI AU VENDREDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Chant du coq
- 8.30—Réveille-matin
- 9.00—Prière du matin
- 9.15—Nouvelles locales
- 9.23—Détente musicale
- 9.30—Au hasard
- 9.45—Au jour le jour
- 10.00—Radio Journal
- 10.02—Marie Tellier avocate
- 10.16—D'une certaine manière
- 10.30—Présent
- 10.53—Musique seulement
- 11.00—Radio Journal
- 11.02—Jeunesse dorée
- 11.16—Visages de l'amour
- 11.30—Joyeux
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 11.59—Signal horaire (Observatoire)
- 12.00—Radio Journal
- 12.15—Nouvelles du sport
- 12.20—Au pays
- 12.30—Nouvelles agricoles
- 12.35—L'air et la chanson
- 1.00—Concert populaire
- 1.15—Un compositeur vous parle
- 1.30—Le coin de la ménagère
- 2.00—Fémina et un homme vous écoute
- 2.30—Discothèque
- 2.45—Le Coin des Bouts-de-chou
- 3.00—Lhomme devant Dieu
- 3.10—Nos malades
- 3.15—Témoignage
- 3.25—Musique de guitare
- 3.30—L'amour quotidien
- 3.45—Ils chantent
- 4.00—Le parade du disque
- 4.31—Présent
- 5.00—Radio Journal et Commentaires
- 5.20—Nouvelles locales
- 5.25—Nouvelles du sport
- 5.30—Radio Transistor
- 6.00—Pousse Cafe
- 6.15—Le marchand de sable
- 6.30—Faire sa vie
- 6.45—Capital et travail
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Musique pour la tombée du jour
- 7.15—Capital et travail
- 7.30—Fémina et l'expérience des autres
- 7.45—Un homme vous écoute
- 11.00—Nouvelles du poste CKSB
- 11.06—Fin des émissions

LUNDI

- 1.00—Concert populaire
- 8.00—Musique pour tous
- 9.00—Nouvelles, Commentaires, Sport
- 9.30—Jeux
- 10.00—Orchestre de Chambre de Qué.
- 10.30—Dansons c'est l'heure

MARDI

- 1.00—Faisons de la musique
- 1.15—Concert populaire
- 8.00—Politique
- 8.15—Au bois du Rossignolet
- 8.30—Des livres et des hommes
- 9.00—Nouvelles, Commentaires, Sport
- 9.30—Le monde est mon pays
- 10.00—Orchestre symphoniques de Montréal et Toronto

MERCREDI

- 1.00—Concert populaire
- 8.00—Musique pour tous
- 8.30—Place publique
- 9.00—Nouvelles, Commentaires, Sport
- 9.30—Concert du mercredi, Radio Variétés
- 11.06—Fin des émissions

JEUDI

- 1.15—Au souffle d'une pensée
- 8.00—Petit théâtre
- 8.30—Chronique de l'entre deux guerres
- 9.00—Nouvelles, Commentaires, Sport
- 9.30—Au temps du 78
- 10.00—La chanson de toujours

VENDREDI

- 1.00—Faisons de la musique
- 1.15—Concert populaire
- 8.00—Loge à l'Opéra
- 8.30—Emission centenaire (Moncton)
- 8.45—Emission centenaire (Toronto)
- 9.00—Nouvelles, Commentaires, Sport
- 9.30—Adultes(avec réserves)
- 10.00—Documents

SAMEDI

- 6.55—Ouverture de CFGR-CFRG
- 7.00—Le chant du coq
- 8.00—Radio Journal
- 8.05—Tante Lucille
- 8.05—A votre santé
- 8.15—Détente musicale
- 8.30—Pipandor
- 9.00—Prière du matin
- 9.15—Nouvelles locales
- 9.25—Musique seulement
- 9.30—Tante Lucille
- 9.53—Musique de guitare
- 10.00—Nouvelles (Sask. Wheat Pool)
- 10.15—Entre vous et moi
- 10.30—Récital de Montréal
- 11.00—Radio Journal
- 11.02—Bob Morane
- 11.30—Réveil rural
- 11.55—Nouvelles du sport
- 11.59—Signal horaire (Observatoire)
- 12.00—Radio Journal
- 12.15—A notre antenne
- 12.30—Monstres sacrés
- 1.00—Opéra du samedi
- 3.30—Musique des nations
- 4.30—Les écrivains canadiens
- 5.00—Radio Journal
- 5.10—Nopvelles du sport
- 5.15—Jazz Hot (Moncton)
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—La parole est d'or
- 6.30—Les immortelles
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Radio Journal
- 7.02—Salut les copains
- 8.00—J'ai tant dansé
- 9.00—Radio Journal
- 9.10—Le monde en marche
- 9.30—Visite aux chansonniers
- 10.00—Du blues et des hommes
- 11.00—Radio Journal de CKSB

Willow-Bunch

Décès de M. R. Beausoleil

M. Roger Beausoleil, police du village, est décédé le 20 octobre, à l'âge de 46 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 24 octobre en l'église remplie à capacité. Des prières furent récitées la veille des funérailles en la salle de la Légion.

M. l'abbé A. Chabot, curé, chanta le service. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements. Conduisait le deuil, M. Léopold Sylvestre, beau-frère du défunt. Les porteurs étaient MM. Léopold Duperreault, Camille Lavallée, Bernard St-Yves, Ovila Lespérance, Louis Fiset et Frank Weismillar.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Evelyne Beauchesne; un fils, Gérald; quatre filles, Madeleine, Rita, Diane et Aline; sa belle-mère, Mme Léona Beauchesne; une soeur, Mme Léopold Sylvestre (Berthe); sept frères, Joseph, de la Colombie-Britannique (présent aux funérailles), Roméo, Alphonse et Laurent, de Montréal, Anatole et Adrien, de Willow-Bunch, et Simon, de Moose Jaw; plusieurs neveux et nièces.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour les funérailles on remarquait M. Jos. Beausoleil, M. et Mme Simon Beausoleil, M. le Dr Robert Sylvestre et Mme Promhouse, de Regina, M. l'abbé L. Rodrigue et M. et Mme Eudore Beauregard, de St-Victor, M. et Mme Bonneau, de Moose Jaw, M. et Mme Bernard Bourgeois, de Gravelbourg, et plusieurs autres.

Après les funérailles, un dîner fut servi à la salle de la Légion pour la parenté.

Remerciements

La famille Beausoleil remercie toutes les persones qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et fleurs, ou aidé d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du décès de M. Roger Beausoleil.

Va-et-vient

M. l'abbé A. Chabot se rendit à Ferland, le 17 octobre, afin d'assister aux funérailles d'un oncle, M. Louis Fournier, frère de Mme A. Chabot, décédé le 14 octobre. M. et Mme Michel Bonneau et leur famille sont aussi allés aux funérailles. Sincères condoléances à Mme Chabot.

Sont venus pour les funérailles de M. Gustave Bouffard, qui eurent lieu le 19 octobre: M. et Mme Paul Lapaire et leurs filles et gendres, MM. et Mmes J. Justus et Maxim, de Regina.

M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de leur fils, Gérald, de Radville, sa fiancée et ses parents, M. et Mme M. Holser, et leur famille, de Gladmar, ainsi que de leur fils, Jean-Paul, et sa famille, de Bengough, le dimanche 9 octobre.

M. Marcel Dionne, accompagné de trois de ses enfants et de Mme Léo Fitzpatrick, se rendit à Moose Jaw pour y visiter son épouse, patiente à l'hôpital depuis quelques semaines.

M. Ernest Sylvestre rendit visite à son épouse, patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. Bernard Philippon fit un séjour à l'hôpital de Bengough, récemment.

Bienvenue à M. Matts, nouveau barbier demeurant voisin de M. Albert Marcil et de la boulangerie.

M. et Mme Henri Bérard sont revenus, récemment, de six semaines de vacances passées chez leurs enfants à Winnipeg et autres parents.

Mme W. Winslow passa trois semaines chez ses filles et gendres, MM. et Mmes G. Fafard, de Stoughton, et Lindstrom, de Weyburn. A son retour, elle eut la visite de sa bru, Mme Roger Winslow, de Niagara Falls, et de M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek.

M. et Mme Adam sont allés passer deux semaines chez leur fils, Richard, et sa famille à Kamloops, C.-B., dernièrement.

M. Lloyd Dosch, instituteur à Val Marie, vint passer la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme D. Bain et leurs trois enfants, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, d'Esterhazy, sont venus à Willow-Bunch pour affaires, le dimanche 23 octobre. Ils se rendirent à Gravelbourg y visiter leur fils, le R. P. Lionel Benoit, O.M.I., professeur au collège, et visitèrent également M. et Mme Antonio Grégoire.

M. et Mme Lucien Perras eurent la visite de M. et Mme Gérard Perras, d'Edmonton, et de M. et Mme Emile Perras, de Montmartre, dernièrement.

M. et Mme J.-A. Mathieu eurent la visite d'un neveu, le R. P. Mathieu, O.M.I., des missions de Laloche, au nord de la Saskatchewan.

M. Claude Savoie, Police montée, stationné à Montréal, passa un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie, et autres parents et amis.

Mme Rosario Grégoire est allée visiter ses parents de la Colombie-Britannique.

Val Marie

Çà et là

M. Raymond Anderson est retourné à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon pour sa 2e année. Il passa deux mois et demi en Europe cet été avec ses grands-parents, M. et Mme Eugène Tanter. Ils ont visité la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Ils sont tous revenus enchantés de leur voyage.

Mme A. Dunand a passé deux semaines à Calgary où elle visita son fils, Louis, hospitalisé. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Chevaliers de Colomb

(GRAVELBOURG, SASK.)

Conseil Gravelbourg no 2071

On vous dira volontiers que chez les Chevaliers de Colomb, plus ça change, plus c'est la même chose. Si cela fut vrai dans le passé, ce ne l'est plus aujourd'hui, car les Chevaliers de Colomb se modernisent en écartant certaines traditions aussi vieilles que leur Ordre.

C'est ainsi que le public fut admis à l'installation des officiers du Conseil de Gravelbourg qui s'est tenue le jeudi 27 octobre dernier. Les non-membres, pour la plupart des épouses des Chevaliers, assistaient pour la première fois à une cérémonie de ce genre qui traditionnellement se tenait à huis clos. L'installation fut présidée par le frère Bill Mack, de Laflèche, député du district no 4 dont Gravelbourg fait partie.

L'exécutif du Conseil a profité de l'installation des officiers et de la présence du public pour honorer six anciens Grands Chevaliers du Conseil de Gravelbourg. Il s'agit des frères S.-M. Bonneau, Dumont Lepage, Jean Bourrée, Simon Mailhot, Paul Marchand et Théodore Legault. Chacun d'eux reçut un certificat et une épingle d'ancien Grand Chevalier des mains du frère Bill Mack. Le Juge Alyre Sirois, de Regina, et les frères Albert Forcier et Dr Delbert Boudreau, de Montréal, ne purent être présents pour la petite cérémonie.

Quelques chiffres

Pour fins administratives, l'association des Chevaliers de Colomb en Saskatchewan est divisée en 18 districts. Le Conseil de Gravelbourg est situé dans le District no 4 qui comprend également Laflèche, Assiniboia, Willow-Bunch et Lisieux. Le nombre total des membres dans ce district se chiffre à 647. Il y a actuellement 10,292 Chevaliers de Colomb en Saskatchewan, répartis en 68 conseils. Le chiffre global des Chevaliers de Colomb au Canada est de 136,282.

Le fonds de charité d'Etat, c'est-à-dire de la Saskatchewan, donne annuellement la somme de $6,200 aux évêques des six diocèses de la province, qui l'emploient pour les vocations ou pour toute autre oeuvre à laquelle ils veulent donner priorité. Une somme d'environ $6,000 est également répartie et remise annuellement à l'orphelinat St. Patrick de Prince-Albert et à l'orphelinat Ste-Anne à Ituna. Les Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan donnent également six bourses de $300 chacune à six étudiants méritoires. Ils ont également contribué $4,500 au fonds de secours à l'Amérique Latine qui, de 1962 à 1965, s'est chiffré à $146,116 pour tout le Canada.

Le conseil no 2071 de Gravelbourg

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg fut fondé le 9 novembre 1919. Quatre-vingt-huit membres furent initiés ce jour-là; de ce nombre, 8 sont encore vivants: Napoléon Samoisette, S.-M. Bonneau, Juge Georges Hébert, T.-H. Bourassa, Henry-J. Coutu, M. l'abbé Albert Gravel, Louis Braconnier et J.-C. Deaust. Présentement le Conseil compte 165 membres en règle.

* * *

Il n'y a pas de doute que la raison d'être des Chevaliers de Colomb est plus justifiée que jamais. Tout Chevalier qui a été initié devrait réaliser que s'abstenir de faire sa part dans cette association est un manquement à son devoir de chrétien et de citoyen. Nous pouvons, dans une certaine mesure aider à rétablir l'équilibre, la justice et la paix dans le monde et redonner à Dieu la place qui lui revient, c'est-à-dire la première. N'est-ce pas de cela qu'il s'agit par-dessus tout?

Plusieurs conditions contrarient ces perspectives. Il y a par exemple les membres qui désertent les rangs des Chevaliers de Colomb pour oeuvrer dans des associations purement sociales et dont l'utilité, au point de vue humanitaire, reste encore à prouver.

Nous vivons présentement dans une ère d'abondance extrême, nous nous permettons — et nous en avons les moyens — de satisfaire nos caprices les plus invraisemblables. Le plus pauvre d'entre nous est un millionnaire à comparer aux millions d'êtres humains qui crèvent littéralement de faim dans les pays sous-développés. Cela nous inquiète très peu ou pas du tout, et nous ne voulons pas le savoir. Nous nous complaisons dans le désordre et l'aveulissement ,et nous rejetons toute contrainte, tout ce qui demande un effort. Lorsque nous faisons un effort, ce n'est que pour en tirer du plaisir, de l'argent ou un profit quelconque.

Il y a pourtant tant de malheureux dans le monde, tant d'orphelins et tant de prêtres en pays de mission qui ont besoin d'aide: ensemble nous pouvons les aider de façon substantielle.

En guise de conclusion, nous reproduisons les réflexions d'un savant athée qui devraient être un stimulant pour tous ceux qui se disent chrétien: "Nous savons que l'homme égoïste, avide, replié sur soi, loin de présenter un type supérieur d'humanité, n'est qu'un homme arrêté dans son développement, un homme qui n'a pu atteindre à sa maturité d'âme, un arriéré de sensibilité, un infantile de l'instinct, une sorte de sous-homme. L'inaptitude à aimer le prochain ou du moins à aimer autre chose que soi, est insuffisance, débilité, sinon maladie. Il n'y a qu'une façon pour l'être humain de se hausser, de s'agrandir, de se rendre "plus homme", selon le mot de Vercors; et c'est par la générosité, le dévouement, le don de soi".

Pieter BREUGHEL.

Périgord

Çà et là

Le 23 octobre, il y eut souper et bazar dans la salle paroissiale. A peu près 500 personnes étaient présentes pour le souper; elles sont venues de Kelvington, Porcupine Plain, Kinloch, Wadena, Nut Mountain, St-Front, Rose Valley, Archerwill, Greenwater Lake, Chelan, Hendon et aussi de Périgord. Après le souper, on joua au bingo. Les gagnants de loterie furent: 1) un ensemble pour barbecue, Mlle Jacqueline Bossé, de Lestock; 2) une horloge électrique, M. J. Kena, de Greenwater Lake; 3) de la vaisselle, Mme Dorothée Scott, de Périgord.

Félicitations à M. et Mme Emile Fortin à l'occasion de la naissance, le 27 septembre, de leur premier petits-fils, René Boutin, fils de Paul Boutin et de Florence Fortin, d'Eldersley. Pour le baptême à Tisdale, les parrain et marraine étaient Grégoire et Geneviève, oncle et tante de l'enfant.

Ont été hospitalisés récemment: MM. François LeCorre et Emile Fortin.

Les RR. PP. Louis Chopin et U. Dubois, P.S.M., étaient à Périgord, le 16 octobre, pour la journée eucharistique.

M. Edouard Ceslak est parti à Saskatoon où il fréquente le Collège d'agriculture.

Mme Laurent Patenaude est allée à Port Alberni, C.-B., pour y visiter sa mère, Mme Savard, qui est malade.

M. Emile Martin est parti à Thompson, Man., pour y travailler pendant l'hiver.

MM. Allan DesRoches et Léonard Langlois étaient en visite à Saskatoon, récemment.

Mme Gareau et ses filles, de Prince-Albert sont venues chez M. et Mme Zénon Dubé, parents de Mme Gareau.

M. et Mme Roland Bossé étaient visiteurs à Saskatoon, récemment, ainsi que M. et Mme Henri Langlois.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Réunion des Anciens et des Parents au Collège Mathieu

le dimanche, 6 novembre

PROGRAMME

- 3.30 p.m. Elections des Exécutifs (masculin et féminin) de l'Amicale.
- 5.30 p.m. Messe
- 6.00 p.m. Souper aux fameuses bonnes "beans" du Collège.
- 8.00 p.m. Concert d'orgue offert par la Cie BLACKWELL PIANO & ORGAN. Ils présenteront un artiste de Toronto.
- 9.00 p.m. Soirée dansante au gymnase. Rafraîchissements. Goûter.

Le prix d'entrée au concert sera $1.50 par personne. Les recettes de la soirée iront à l'achat de l'orgue de $3,000 que le Collège vient de se procurer. Si vous ne pouvez vous rendre, nous apprécierions une contribution pour cet orgue.

Venez rencontrer vos anciens amis du Collège!
Venez rencontrer notre nouvelle administration!
Venez vous amuser ensemble AU COLLEGE!
Vos amis sont également les bienvenus!

Président de l'Amicale.
Raymond Piché,

C'est quoi J. M. C. pour nous parents?

Note: L'article suivant a été composé par une maman acadienne et a paru dans le journal "Le Madawaska" d'Edmundston, N.-B. Il devrait intéresser les éducateurs franco-manitobains.

L. G.

"L'explosion culturelle au Canada" c'est une phrase clef que nous retrouvons souvent ces jours-ci dans les livres, les articles, les discours. La formation de notre jeunesse à la beauté, à la grandeur, à l'épanouissement par l'art et surtout par la musique, est le cri du jour.

Quels sont ces moyens pour former nos enfants à apprécier la grande et belle musique? Quels sont ces moyens à prendre pour faire de nos enfants des mélomanes avertis qui applaudiront nos artistes?

Il faudrait que nous parents, où plutôt notre philosophie familiale et éducative fasse la part des valeurs culturelles en face de la course à la "piastre" car si nous nous plaignons de l'influence trop matérialiste de certains de nos voisins, ayons la franchise d'admettre que nous avons adopté leurs standards avec avidité. Certains sacrifices peuvent nous être demandés pour mener à bien cette éclosion; sacrifices de temps et d'argent.

Il y a d'autres moyens encore pour former le goût de vos enfants, auxquels nous voulons beaucoup de bien, n'est-ce pas? ...mais revenons à ce que nous pouvons faire, vous et moi, au sein du mouvement Jeunesses Musicales qui depuis quelque temps effleure nos murs. Le but des Jeunesses Musicales c'est de répandre la culture musicale au Canada, d'y former le goût pour la musique, afin de réunir et d'encourager un jeune auditoire d'aujourd'hui et de demain. Mais il faut plus. Il faut que nous, les parents, participions activement au mouvement; il faut prendre position. Voici notre chance unique, car les J.M.C. ont fait leur entrée triomphale dans notre région le 18 octobre!

Dites-vous bien que ces concerts Jeunesses Musicales ne sont pas organisés uniquement pour Messieurs les curés, Messieurs les professeurs, ou pour les snobs d'une région! Ils ont été organisés pour nous tous, les jeunes et les moins jeunes.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Une évaluation récente des statistiques sur la santé mentale au Canada dénote une amélioration encourageante. Le grand public commence à reconnaître que les troubles psychiques constituent une maladie. Au cours des dix dernières années, le fait qu'on considère de moins en moins la maladie mentale comme un déshonneur a contribué au développement des quartiers et des centres de jour et de nuit dans les hôpitaux généraux, et à l'augmentation des admissions volontaires à ces quartiers et centres. La médecine a progressé dans le traitement des troubles du comportement d'origine toxique ou infectieuse. Au cours de la dernière décade, l'utilisation accrue des tranquillisants, des sédatifs et des stimulants a diminué de beaucoup le nombre des malades mentaux hospitalisés. En faisant sortir le malade plus tôt, on permet l'application d'un traitement intensif de courte durée a un plus grand nombre de malades qu'auparavant.

✦ ✲ ✦

Gadget américain pour voiture ultra-rapide: un microsillon. A partir de 80 milles à l'heure, il se met en marche. Refrain: "Allo! Allo! Ici saint Christophe! A partir de maintenant, ne comptez plus sur moi. Allo! Allo!".

✦ ✲ ✦

Certains enfants souffrant de surdité sont trop souvent qualifiés d'entêtés par leurs parents et considérés comme sous-doués par leurs instituteurs. On devrait procéder à un examen de l'acuité auditive en même temps que l'examen physique annuel.

✦ ✲ ✦

Les confitures et les marmelades fermentent en peu de temps. Deux livres de chaux dans un bocal placé sous les tablettes absorberont toute l'humidité, ainsi le travail de fermentation sera diminué.

✦ ✲ ✦

Les taches de graisse sur la soie s'enlèvent en frottant légèrement avec un linge de flanelle humecté de benzine ou d'alcool.

✦ ✲ ✦

Dans un magasin d'ameublement.

— Je voudrais acheter un canapé, dit une cliente.

— Très bien, madame, dans quel genre?

— N'importe lequel du moment qu'on ne puisse pas transformer mon canapé en lit si je reçois un parent de passage.

✦ ✲ ✦

Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons: nous ne les sentons plus; elles n'incommodent que les autres.

Marquise de Lambert.

✦ ✲ ✦

Pour enlever les fêlures à un plat de porcelaine ou de faïence, faites bouillir ce plat dans du lait, pendant quarante-cinq minutes.

✦ ✲ ✦

Afin d'obtenir des boucles de chocolat pour décorer vos gâteaux, ramollir du chocolat et le racler avec un couteau à légumes.

✦ ✲ ✦

— Alors, tu as fait une bonne pêche hier?

— Mon vieux, formidable. D'habitude je rentrais sans rien, mais hier j'ai attrapé un rhume.

Patron imprimé

12½—24½ 9209

by Marian Martin

Numéro du patron: 9209
Grandeur: 12½—24½
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

La langue française

Il existe en toute langue, mais sans doute davantage en français, une infinité de nuances, de subtilités, de finesses qui échappent à la majorité des gens même dont c'est la langue maternelle. Ainsi, **un homme grand** n'est pas forcément **un grand homme.** Il y a une différence bien marquée entre **sur la rue** et **dans la rue.** Quelque chose posé **sur un journal** n'est pas **dans le journal. Aller à pied** et **être sur pied** présente un résultat différent. On peut **colorer** son style, mais **colorier** une image. **Clore** des paupières, **clore** un passage a le sens de "fermer", "boucher" alors que **clôturer** signifie "entourer d'une clôture". Une **collision** est un choc de deux corps: **Ces deux voitures sont entrées en** (et non venues en) **collision.** Alors qu'une **collusion** est une entente secrète entre deux parties, au préjudice d'un tiers. On peut dire d'Ottawa que c'est une ville à la végétation **luxuriante**, mais la capitale canadienne n'a certainement rien d'une ville **luxurieuse.** Tout ce qui a un caractère primitif, qui sert de modèle sans en avoir eu est **original;** également toute manière nouvelle, unique en son genre dont use un peintre, un écrivain, est dite **originale** (style, écrivain **original**); de même, ce mot désigne ce ou celui qui a un caractère singulier, bizarre, excentrique: **tempérament original;** on parle aussi d'une première copie d'un texte: **l'original** d'un contrat. **Originel** se dit de ce qui vient de l'origine, qui remonte à l'origine: **le péché originel, la race originelle.**

La **numération** est l'art d'énoncer et d'écrire les nombres: **Numération écrite. Numération parlée. Numérotation** est un synonyme récent et inutile de **numérotage** qui signifie "action de numéroter, de marquer d'un numéro": **La numérotation** d'un catalogue.

L'**oculiste** est le médecin qui soigne les malades des yeux. (On dit plus souvent, en France, **ophtalmologiste**, la science des maladies de l'oeil étant l'ophtalmologie). L'**oculariste** est celui qui prépare ou fabrique les pièces de prothèse oculaire (oeil de "verre"), alors que l'opticien fabrique ou vend les instruments d'optique (lunettes, jumelles, etc.). Ces dernières années, les deux derniers termes tendent à se confondre, chez les Français, parce que les opticiens et les ocularistes vendent indifféremment des oeils de "verre", des lunettes, des jumelles, des verres de contact ou des lentilles cornéennes. **Optométriste** n'existe pas au sens qu'on lui donne ici au Canada. L'optométrie est une partie de la physique traitant de l'acuité de la vision.

Ces précisions peuvent paraître superflues dans la plupart des cas. Pourtant, que de malentendus, d'erreurs et de quiproquos seraient évités si chacun connaissait le sens exact du terme qu'il emploie.



Escalope de veau

Ingrédients

1 livre de fesse de veau
1 oeuf
Chapelure
1 c. à table de farine
1 c. à table de bouillon de boeuf Oxo liquide
1 citron, tranché
Beurre
Brins de persil
Sel et poivre
Eau bouillante

Mode de préparation

"Allez dans un magasin et achetez une livre d'escalope de veau. Dites au boucher que vous désirez une tranche de veau dans la fesse.

"Prenez un oeuf et battez-le, le jaune et le blanc ensemble. Prenez votre escalope et versez votre oeuf battu par-dessus. Etendez-en sur les deux côtés de l'escalope, puis passez le tout dans la chapelure. Poivrez et salez.

"Faites chauffer votre poêle à frire de façon que le fond soit couvert de beurre. Placez votre escalope dans le beurre et retournez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien rissolée des deux côtés. Cela prendra environ 5 à 7 minutes.

"Maintenant, placez votre escalope sur une assiette. Votre poêle à frire contiendra de la graisse et du jus de viande. Ajoutez-y 1 c. à table comble de farine et mélangez. Laissez-la bien roussir, puis ajoutez graduellement un tout petit peu d'eau bouillante. Attention: cela fera grésiller le contenu de la poêle. Mélangez. Puis, ajoutez encore un peu d'eau, jusqu'à obtention d'une belle sauce. Prenez 1 c. à table de bouillon de boeuf Oxo liquide et versez-le dans la sauce.

"Remettez votre escalope dans la sauce brune. Couvrez la poêle à frire, baissez le feu, et c'est tout. Assurez-vous que l'escalope nage bien dans la sauce. Laissez-la ainsi sur le feu environ 1½ à 2 heures; retournez-la de temps en temps. Servez-la avec des tranches de citron par-dessus et des brins de persil autour."

Bon petit déjeuner

Les écoliers, les adolescents, les travailleurs au bureau et à l'usine, aussi bien que les ménagères bien occupées, seront plus alertes, plus en mesure de vaquer aux activités quotidiennes, et seront aussi de meilleure humeur s'ils ont pris un bon petit déjeuner (ce qui ne veut pas nécessairement dire "gros") pour commencer la journée, et un lunch satisfaisant (encore une fois nourrissant mais pas volumineux) pour les soutenir au cours de l'après-midi. Quant au souper, cela ira tout seul, car la plupart des gens n'ont pas à se faire prier pour prendre ce repas, généralement le plus populaire.

Il est malheureux qu'on se passe souvent du petit déjeuner et même du lunch, ou qu'on se contente à ces repas d'avaler n'importe quoi à la hâte quitte, lorsque plus tard la faim se fait sentir, d'absorber des collations fortes en calories, mais ne fournissant pas les éléments essentiels à la croissance ou au maintien du corps. Bien des personnes confondent une faim apaisée avec une alimentation adéquate. On peut facilement satisfaire son appétit au moyen d'un seul aliment, mais si cette pratique se continue trop longtemps, on constate bientôt des signes évidents de malnutrition.

Parmi les aliments protéiques supérieurs qui fournissent une alimentation de première qualité lorsqu'on les ajoute au menu, sont la chair de volaille et les oeufs. Ils satisfont l'appétit, permettent une variété appréciée dans la préparation des aliments, et ne chargent pas l'estomac de la personne qui a peu ou pas faim au petit déjeuner ou au lunch. Un oeuf battu dans 4 à 6 onces de jus de pomme vitaminé: voilà un bon petit déjeuner fortifiant pour ceux qui sont toujours à la course le matin. On peut faire la même chose avec un jus d'orange, de pamplemousse ou de tomate. Un lunch vite préparé mais très satisfaisant comprendra de la volaille cuite (poulet ou dinde) tranchée sur un petit pain rond couvert de sauce barbecue (faite à la maison ou achetée), un verre de lait, des légumes crus râpés ou en bâtons (carotte, piment vert ou navet).

De la volaille cuite et des oeufs épargnent du temps et du travail. Une fricassée à la dinde et un oeuf poché s'adaptent si bien à tout qu'on peut les servir aussi bien au petit déjeuner, au lunch ou au souper.

"L'art d'apprêter la dinde": nouvelle brochure publiée par l'Institut Canadien des Produits Avicoles. Demandez votre exemplaire gratuit: Institut Canadien des Produits Avicoles, 909 est, avenue du Mont-Royal, Montréal 34, Qué.

Les crèpes d'acetate, fantaisistes de l'heure

Les crèpes toutes saisons sont tissés de superbe acétate, souples, fluides, tombant bien, en une gamme de couleurs somptueuses et conçues pour convenir à tous les styles, depuis les fourreaux simples pour le jour jusqu'aux robes élégantes pour le soir. Ces crèpes fabuleux se prêtent aux inspirations des couturiers les plus exigeants et s'adaptent à tous les fins détails depuis les plis savants jusqu'à la silhouette aux lignes précises.

Les modèles qui sont destinés à la femme à la page exigent des tissus sans rigidité ni masse inutile et les crèpes d'acétate sont tout désignés. Leur toucher agréable est un facteur de confort que même les jeunes recherchent. Avec la vogue des souliers à talons plats et des tailles souples, la mode doit pour plaire, donner belle allure et être portée avec désinvolture.

Dans 98 % des cas la délinquance provient d'une cause familiale

Le club féminin Six-Quinze du Patro Laval avait organisé dernièrement une conférence d'information à l'intention des mères de famille sur la psychologie féminine. La Rév. Mère Marie-de-St-Jules, d'Ottawa, était la conférencière invitée.

Ayant été directrice et supérieure de couvents et de foyers pour jeunes filles durant un certain nombre d'années, elle était très bien placée pour traiter le sujet.

Mère Marie-de-St-Jules a décrit l'adolescence comme un âge entre deux âges c'est-à-dire cette période où la jeune fille sent qu'elle est encore un peu enfant, mais qu'en même temps le monde adulte se présente à elle. A ce moment, a-t-elle dit, les jeunes filles ne savent plus du tout ce qui se produit, elles se sentent en pleine insécurité. Et c'est pourquoi elles s'opposent à tout et à rien. Elles ont peur.

Les crises

Dans sa causerie, la conférencière a expliqué brièvement les diverses crises que doit traverser la jeune fille pour en arriver à l'adolescence. La première est **la crise de l'enfantement;** l'enfant se forme 20 ans avant sa naissance et il est marqué par la jeunesse de sa maman. Il peut tout aussi bien l'être aussi s'il sent qu'il n'a pas été désiré à sa naissance. La seconde provient surtout du **côté maternel** alors qu'elle doit se séparer de son enfant, **à l'âge scolaire.** Il existe un danger: celui que la mère soit trop orgueilleuse pour son enfant et qu'elle le pousse constamment à obtenir la première place. Il se comparera avec les autres alors qu'il vaut mieux qu'il se confronte avec lui-même et donne son plein rendement. De 8 à 12 ans il ne s'effectue aucun heurt, la vie est plutôt paisible. Puis arrive l'époque de la **pré-adolescence,** de 12 à 14 ans, la petite fille commence à se secouer et à se découvrir.

Elle se replie sur elle-même, elle est de moins en moins ouverte. Et si la crise du négativisme, qui se passe vers l'âge de trois ans, s'est mal déroulé, ce sera la même chose à l'adolescence lors de la **crise d'indépendance.**

Mère Marie-de-St-Jules a précisé qu'il n'y a pas à s'alarmer lors de ces crises par quoi se manifeste l'adolescence, parce qu'une crise signifie toujours un progrès possible. "Les générations se sont succédées et les mêmes phénomènes se sont toujours produits".

Comment agir?

Durant la période de l'adolescence, les parents et les éducateurs ne doivent pas prendre au tragique les allures étranges des adolescentes. Il semble qu'il leur faut un peu de variété. Il s'agit d'user de patience avec elles. S'opposer à leurs idées cela ne sert absolument à rien. Et surtout les parents ne doivent pas prendre de décisions à leur place, car elles se sentent des adultes.

Leurs façons de se coiffer et de se vêtir, il faut tâcher de les accepter aussi. Ce qui est essentiel, c'est que les jeunes filles se sentent en pleine confiance et qu'elles dialoguent avec leur mère le plus souvent possible. "On gagne d'autant plus en n'obligeant pas une adolescente à exécuter quelque chose, mais plutôt en le lui suggérant, en le lui proposant", a mentionné la conférencière.

La délinquance

Parlant de la délinquance, elle a souligné que les jeunes délinquantes sont beaucoup plus malheureuses que méchantes. Et dans 98 pour cent des cas la délinquance est due à une cause familiale. Il y a donc beaucoup de travail à faire. La religieuse a ensuite décrit cette jeune fille abandonnée comme une personne qui ne veut pas s'accepter et qui se révolte contre la société.

L'adolescente doit pouvoir bénéficier de la compréhension de son père comme celle de sa mère.

Mère Marie-de-St-Jules a déclaré en terminant que les femmes détiennent les clefs du monde. Par le fait même si elles s'efforcent d'être toujours meilleures le monde le deviendra aussi. Pourquoi ne pas toujours se dire: "Que le monde soit meilleur parce que j'ai vécu".

L. PLANTE.

Intentions du mois

Intention générale du mois de novembre: La pleine communion avec nous des Eglises orientales séparées. Intention missionnaire: Les jeunes ouvriers d'Amérique latine et l'action sociale chrétienne.



Q. — Il y a quelques mois, j'ai fait la connaissance d'une jeune homme, l'ami d'une amie. Nous étions allés danser à quatre et celui qui m'accompagnait était le cousin du premier. Il était très gentil et nous avons passé une très belle soirée. Or, depuis, c'est le premier qui me fréquente et j'avoue en être ravie, car il me plait beaucoup plus que l'autre. Ses relations avec mon amie étaient assez sérieuses et je crois qu'ils avaient même parlé de mariage. Elle ne sait pas qu'il me fréquente, un peu en cachette. Nous avons tous deux vingt-cinq ans, donc les yeux ouverts. Devrais-je lui demander de faire son choix et, si c'est moi qu'il préfère, de rompre avec mon amie? — **Anxieuse.**

R. — Je dois vous dire que je suis loin d'admirer le petit jeu que vous jouez et que je ne vous souhaite pas bonne chance. Savez-vous si ce garçon éprouve pour vous les sentiments que vous croyez ressentir pour lui? Que faites-vous de votre prétendue amitié pour cette jeune fille, qui vous a sans doute elle-même confié son amour pour ce monsieur et leurs projets d'avenir? N'avez-vous pas assez de charme pour vous trouver un prétendant bien à vous sans chercher à voler celui d'une autre? Voyons, tâchez de retrouver votre honnêteté et, au lieu de demander à ce jeune homme de rompre avec son amie, renvoyez-le vous-même. Il arrive parfois des situations comme celle que vous décrivez, mais elles sont très rares et, croyez-moi, on ne base jamais son bonheur sur le malheur des autres. Je n'ai de plus, aucune admiration pour votre ami volage.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais me trouver un professeur de chant et je ne sais où m'adresser. Pourriez-vous m'aider? — **Alto.**

R. — Je crois qu'en vous informant auprès de Music Teachers Registered, 495, rue Kirkfield, Winnipeg 12, téléphone: VErnon 2-0827, on saura vous renseigner. Je n'ai pas le droit de vous donner de nom de personnes dans le journal, ce serait faire de la réclame.

☆ ☆ ☆

Q. — Je dois faire partie du cortège nuptial lors d'un grand mariage qui aura lieu prochainement. Tous les membres veulent recevoir la sainte communion avec les mariés. Les dames et demoiselles devront-elles enlever leurs gants? Merci. Nous apprécions beaucoup vos conseils.

Yeux bleus.

R. — Oui, les dames enlèvent toujours leurs gants pour aller recevoir les sacrements. Il semble toujours que celles qui se rendent gantées à la sainte table cherchent à "faire chic". Malheureusement, elles manquent leur coup.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fils devra bientôt choisir le cours qu'il poursuivra: immatriculation, général ou commercial. Où pourrions-nous, mon mari et moi, obtenir des renseignements au sujet de ces cours? Nous sommes passablement instruits, mais nous ne comprenons pas ce que notre enfant nous raconte. Nous ne voudrions pas qu'il fasse un mauvais choix, quitte, plus tard, à être obligé de perdre une année pour prendre des sujets qu'il aurait laissé tomber. Merci.

Parents mêlés.

R. — Il me semble, chère Madame, que votre mari et vous devriez demander un rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école que fréquente votre jeune garçon, lui expliquant les renseignements que vous désirez obtenir. Il ou elle se procurera les dossiers de votre fils, vous expliquera les différents cours et, s'il y a un orienteur dans son institution, il lui fera subir des tests, afin de se rendre compte à quel cours l'élève semble le plus adapté. C'est franchement, à mon avis, la meilleure solution que je puisse vous suggérer et qui, je crois, vous apportera les meilleurs résultats. Je vous félicite de l'intérêt que vous portez à l'avenir de votre enfant. Puissent de nombreux autres parents suivre votre exemple. Trop de nos jeunes quittent l'école parce qu'ils sont désemparés et que personne ne cherche à les éclairer.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par Doris Faber

NUMERO 11

Il sourit, de nouveau charmeur, cherchant à amadouer son amie qu'une indignation difficilement contenue rendait plus attirante.

— Tu n'es pas commode. Mais je le savais et c'est une des choses que j'aime le plus en toi: tu as de la race...

Il comprit aussitôt que son essai de séduction comme son attendrissement sincère n'opéraient pas sur la belle offensée.

— Ne t'éloigne pas du sujet brûlant qui nous occupe et nous divise, dit-elle très ferme. Soyons francs: tu m'abandonnes à mon sort incertain... "pour le moment". Tu refuses de te confier. Tu me voues à la souffrance et au doute. Et que dois-je écrire à ton père qui nous croit déjà mariés?

Ralph répliqua avec une vivacité qu'il n'avait pas eue jusqu'alors:

— Inutile de l'alarmer: dis-lui que tout va bien.

— C'est mentir, je hais le mensonge.

— Alors, n'écris pas.

Une ombre d'impatience passait dans la voix de Ralph. Son épaule touchait celle de Lorraine et elle sentit qu'il tressaillait. La salle s'animait. L'orchestre de jazz philippin accompagnait les évolutions d'une danseuse, première attraction de la soirée, qui, sur la piste lumineuse, exécutait un de ces numéros plus proche des transes hystériques de la palabre africaine que de la chorégraphie. Plusieurs clients venaient de gagner des tables voisines: un groupe de Japonais, un couple d'Anglais, un homme seul. Ralph saisit la main de Lorraine, appuya passionnément ses lèvres sur la paume tiède comme pour la marquer d'un sceau. Puis, il murmura très vite:

— Courage, nous nous reverrons.

Brusquement, il se leva, alla droit à la porte, sans se retourner, sombra dans les flots de la foule nocturne. Il fallut à Lorraine une bonne minute pour s'adapter à cette réalité: de nouveau, Ralph avait fui. Elle regarda autour d'elle, scruta les visages. Une présence inattendue gênait-elle Ralph, l'avait-elle obligé à disparaître? Tous les assistants suivaient les mouvements de la danseuse. Nul ne prêtait attention à Lorraine. Ralph avait réglé les consommations. La jeune fille, étourdie, les tempes battantes, quitta, à son tour, Merry Times. Adieu, temps heureux. La nuit rougeoyante incendiée d'enseignes et de projecteurs entourait l'exilée, l'abandonnée. Elle marchait, marchait, indifférente à la bousculade, dans la direction du métro. Elle se répétait en elle-même: "Pourtant, je t'aime. Il a dit cela et il était en proie à une lutte intérieure... Ce qui le retient ne peut être qu'une chose grave. Le Japon est un carrefour. L'Asie tout entière bout comme un volcan... Ralph est chargé d'une mission secrète, il fait face à des intrigues occultes, dangereuses et ne doit pas révéler son activité... Que ne l'ai-je pas compris plus tôt? ... Il ne peut et ne veut me mêler à son aventure. Mais pour combien de temps suis-je livrée à moi-même, à Tokyo?"

Elle pressa le pas, haletante. Elle avait trop de bravoure, sa vie avait été trop souvent traversée de risques pour qu'elle ne tentât pas de sonder ce mystère qui lui dérobait Ralph. Cette pensée seule mettait un baume sur son coeur meurtri. A l'ignorance, au doute, elle préférait encore le péril. Un homme, dans cette ville pleine de pièges et de secrets, pouvait-il l'aider à faire la lumière? Philippe Vernin, dernier espoir. Que savait au juste Philippe Vernin?

CHAPITRE V
Le beau kimono de Madame Automne

Au "Bonheur des quatre saisons", la salle de restaurant était encore assez peuplée. Un couloir la longeait que Lorraine emprunta pour regagner sa chambre. Arrivée devant la porte à coulisse, elle se ravisa, se dirigea vers la petite pièce où couchait Prune. Elle avait un grand besoin de douceur et de tendresse. La seule présence de l'enfant lui apportait une impression de paix depuis longtemps oubliée. Ses ballerines à la main, Lorraine entra chez Prune sans bruit, s'avança sur le tatami, la natte claire et moelleuse. L'ampoule électrique, dans un globe de papier huilé, diffusa une lumière discrète. Prune dormait sur le matelas posé à même le tatami, à la mode japonaise. Contrairement aux autres soirs, la petite fille n'était pas roulée dans une couverture molletonnée, mais semblait avoir été surprise par le sommeil après une soirée plus longue que de coutume. Elle portait encore son kimono et ses chaussettes de coton blanc. Lorraine effleura d'une caresse le tendre visage paisible et tira la couverture sur le petit corps replié dans une pose gracieuse de félin. Alors, elle remarqua, sur la natte, des feuilles froissées arrachées à un carnet de croquis. Elle ramassa une de ces feuilles sur laquelle, à grands traits, avaient été esquissées une série de Prune de face, de profil ou occupée à jouer avec des cubes en plastique. Philippe Vernin était passé: il avait prolongé la pose de son jeune modèle jusqu'à ce que Prune tombât de sommeil, et doucement il l'avait abandonnée. Peut-être n'était-il pas loin. Lorraine ressortit aussitôt dans le couloir, fit irruption dans la salle du restaurant où cousin Foki s'affairait, fouilla du regard chaque recoin, en vain. Le restaurateur s'approchait, toujours souriant:

— Désirez-vous dîner, miss Roméby?

Elle lui semblait étrange, les yeux un peu hagards.

— Non, merci, monsieur Foki, dit-elle précipitamment. Je n'ai pas faim. Cette journée a été fatigante, des soucis m'ont coupé l'appétit. Mais, je voudrais savoir... M. Vernin n'était-il pas ici il y a un moment?

— Peu de temps, miss Romény. Il avait commencé à faire poser Prune et, lorsque la petite s'est endormie, il est venu prendre un bol de thé avec nous. On peut dire qu'il sort d'ici.

— Dans quelle direction est-il parti?

— Il a pris sur la droite.

M. Foki, fort étonné, vit son honorable locataire s'élancer dans la rue et se mettre à courir éperdument dans la nuit. En l'espace de quelques secondes, Lorraine s'était dit "Adieu prudence" pour ne céder qu'à l'intuition. A présent, elle se tordait les pieds, hâtivement rechaussés, sur le sol inégal de la rue, sans souci des passants, des flâneurs du quartier profitant du beau temps, des cyclistes si nombreux et des inévitables marchands ambulants. L'esprit hanté par une seule pensée, obsédante, elle courait, cherchant sous les lumières moins nombreuses et éclatantes qu'à Ginza, une silhouette connue. Elle aperçut Philippe Vernin prêt à franchir un carrefour et, à cet instant, lança un cri. Une de ses ballerines venait de s'arracher de son pied gauche et avait été projetée sous la roue avant d'une moto. En franchissant une excavation, Lorraine avait fléchi et était tombée sur le genou. Il n'est pas dans le caractère du citadin nippon de s'attarder à de pareils incidents. Nerveux, hypersensible sous des apparences de flegme, il lui arrive de piquer aussi un cent mètres pour se ruer vers un but d'urgence. Une légère extravagance, peut-être un brusque "défoulement" à la tension où la colère ne suffit pas à l'émouvoir. Mais le cri avait touché Philippe Vernin. Il se retourna et revint en hâte sur ses pas pour saisir Lorraine dont le bas de nylon "filait" lamentablement sur un genou écorché. Soutenue et tout en clopinant, elle récupéra, sur la chaussée, sa ballerine aplatie, y réintégra son pied. Tout se déroulait comme en un rêve un peu fou. Lorraine et le peintre agissaient comme deux êtres familiers l'un à l'autre et dont les gestes sont concertés.

Vernin entraînait la jeune fille dans l'encoignure formée par le chantier d'une boutique en transformation. Il s'enquit:

— Peut-on savoir qui vous mettait en fuite?

Elle haleta:

— Je ne fuyais pas, je... vous poursuivais...

— Pourquoi cet honneur?

— Ce n'est pas un honneur... c'est une nécessité.

— J'avoue ne pas comprendre.

Lorraine, habituellement si maîtresse d'elle-même, ne se contrôlait qu'avec peine. Les surprises et les chocs de cette journée avaient éprouvé ses nerfs. Elle dit d'une traite, jouant le tout pour le tout, comme si elle se jetait à l'eau pour éviter un incendie:

— C'est à cause de Ralph.

Sous une lumière blafarde, le visage de Philippe apparaissait dépouillé et sévère.

— L'auriez-vous retrouvé? dit-il, d'un ton bref.

— Retrouvé et perdu. Il m'a quittée sur des paroles énigmatiques. Il affirme ne pas être entièrement libre, sans vouloir donner d'explication.

Lorraine s'aventura encore plus loin dans l'inconnu. Se montrait-elle sensée en confiant le sort de Ralph, le sien à cet étranger? Elle reprit, sans s'apercevoir qu'elle suppliait:

— Vous devez savoir la cause de cette attitude?

— Mademoiselle, riposta le peintre, de plus en plus rétif, je suis bien loin d'être intime avec Ralph Wallers, je vous l'ai dit à Mon Paris. Si sa façon d'agir à votre égard dénote... de la fantaisie, c'est qu'il a ses raisons, n'en doutez pas. Ce qui me semble le plus important pour vous actuellement, c'est de regagner le "Bonheur des quatre saisons" et de panser vos écorchures. Permettez.

Il n'attendit pas la permission et empoigna Lorraine sous le bras.

— Pouvez-vous marcher?

Comme elle ne répondait pas, possédée par son idée fixe: la vision de Ralph amoureux, malheureux, écartelé entre ses désirs et son secret, Philippe s'inclina, la souleva dans ses bras:

— C'est plus simple ainsi.

Elle eut un sursaut, un mouvement pour se débattre.

— Ne me portez pas... je ne veux...

— Assez de lubies, fit-il, cassant. Je me dois d'obliger une compatriote et j'ai assez de force pour cela.

Lorraine s'amollissait dans la confusion. Elle scanda, avec désespoir:

— C'est... ridicule, je vous connais à peine.

Il dit plus doucement:

— Si vous vous imaginez que notre... groupe scandalise les passants, vous vous trompez. Les Japonais sont blasés sur ce qu'ils appellent entre eux les bizarreries occidentales. S'il plaît à un blanc de porter une jeune femme dans ses bras parce qu'elle a été saisie d'une douce folie, pourquoi le chicaner?

— Mais... les Foki vont croire...

— Pas du tout. Les Foki apprendront simplement que les Français s'entraident. Ne bougez donc plus. Laissez-vous aller.

Le visage brûlant, Lorraine ferma les yeux. Elle pensait, ulcérée: "Je me suis conduite comme une enfant inconséquente... Ce soir, je rencontre l'homme de ma vie. Il me serre dans ses bras et m'affirme qu'il m'aime. Deux heures plus tard, je suis dans les bras d'un autre homme, dont je ne sais presque rien et qui me traite de folle". Tandis que le bon Samaritain improvisé avançait avec assurance sur la chaussée inégale, sans paraître accablé par son aimable fardeau, Lorraine s'efforça de se justifier:

— Je me rends compte que j'ai agi... légèrement contre mon habitude, mais j'étais si inquiète!

— Je le regrette pour vous... Cet homme, qui usait d'une excellente eau de toilette à la verveine et dont la carrure athlétique, les muscles aguerris démentaient l'indifférence légendaire des artistes pour les sports, savait aussi trop bien esquiver les sujets épineux. A mesure que Lorraine se rapprochait du "Bonheur des quatre saisons", elle percevait que Philippe se déroberait aussi prestement que Ralph devant toute question directe. Cependant, elle risqua encore:

— Je sens qu'il est inutile de crâner, monsieur. Je suis venue à Tokyo pour épouser Ralph, je me trouve à présent en chômage: Mon Paris est fermé pour cause de bagarre. Il y a de quoi être désemparée. Je ne sollicite la pitié de personne, mais...

— Je l'entends bien ainsi. Il n'est impossible de vous éclairer au sujet de Ralph Wallers. Croyez-moi. Si vous voulez me faire confiance, d'instinct...

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 31

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

LES VERS UN PROBLEME? Procurerez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. **Disponible à votre pharmacie locale.** 29-144-39C.

ON DEMANDE — Dame pour prendre soin de 2 enfants pendant que mère travaille. De 8 h. a.m. à 4 h. 30 p.m. Signaler: 233-4735. 30-164-31C.

ON DEMANDE
Réceptionniste-dactylo bilingue pour bureau d'affaires. Pour plus de détails, s'adresser au comptable à 774-3414. 30-162-32C.

MENAGERE DEMANDEE — Pour presbytère de campagne. Salaire raisonnable. Toutes facilités d'une maison moderne. **Ecrire à Boite 142, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-142-31C.

A LOUER — Chambre meublée au premier étage. Place de stationnement. Pour femme ou homme qui travaille. Libre: 1er ou 15 novembre. Prix bien raisonnable. Signaler: CHapel 7-2610 après 6 h. 30-161-31C.

A LOUER — 188, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, non meublé. Garage si désiré. Pour adultes. Signaler: 233-4757. 30-173-31C.

A LOUER — Transcona. Possession immédiate. Près église et école. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $125 par mois. Signaler: CEdar 3-5874. 28-132-T.F.

A LOUER — 109, rue Marion. Logis dans duplex: 3½ pièces. Poêle, réfrigérateur, chauffage et eau chaude fournis. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Stationnement. Signaler: GLobe 3-7454. 29-155-32C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Pour homme qui travaille. Libre. Signaler: CEdar 3-2027.

A LOUER — Petite maison très chaude, non meublée, près autobus, eau chaude et froide, chauffage: gaz. Libre: 1er décembre. Peut-être vue n'importe quand. 486½, rue Aulneau. Signaler: 233-5605. 31-185-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

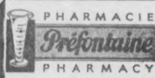
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Grande chambre meublée ou non. 145, avenue Monck, Norwood. Libre: 1er novembre. Signaler: 247-8205. 30-169-31C.

A LOUER — St-Adolphe, dans village. 6 pièces, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Chauffage: huile. Salle de bain. Libre. Signaler: 475-4726. 30-170-31C.

A LOUER — Chambre meublée avec pension si désire. Pour homme qui travaille, de préférence. Signaler: 247-3268. 30-168-31C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, salle de bain privée. 2e étage. Stationnement. Libre: 1er décembre. **Signaler: 247-4271 entre midi et 8 h.** 31-184-T.F.

A LOUER — Logis privé: 2 chambres à coucher, 1er étage. Lessiveuse, séchoir et stationnement fournis. Adultes de préférence. Accepterait 1 bébé. $87.50. S'adresser à 534, rue Ritchot. Téléphone: 233-5871. 31-183-32C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec cuisinette. Libre: 15 novembre. Autre chambre avec facilités de cuisine, réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour demoiselle. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 31-182-33C.

A LOUER — St-Boniface centre. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles. $85 par mois. Signaler: CEdar 3-2017. 31-181-31C.

A LOUER — 139, rue Masson. Logis privé: 4 pièces. Stationnement. Sécheuse automatique. $75 par mois. Signaler: CEdar 3-5543. 31-180-T.F.

A LOUER — 491, boul. Provencher. Logis entièrement privé: 3 pièces. Stationnement privé. $56 par mois. Signaler: CEdar 3-5543. 31-179-T.F.

A LOUER — 214, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. 2e étage. Nouvellement décoré. Pour couple tranquille de préférence, ou dames. Libre. Signaler: CHapel 7-4084. 31-177-31C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — Automobile "Dodge" coupé, 1940. Etat actuel. $50. S'adresser à 214, rue Bertrand. Téléphone: CHapel 7-4084.. 31-178-31C.

A VENDRE — Manteau de fourrure en très bon état, pour dame. Grandeur: 14. Signaler: 233-4727. 31-175-T.F.

A VENDRE — Magasin général. 60 milles de la ville, sur grande route principale. Départ du propriétaire. Sacrifierait pour $17,000, bâtisses et stock. Logis attenant: 4 pièces. Complètement moderne. Accepterait la moitié comptant. Signaler: GRover 5-0012. 31-193-34C.

A VENDRE — Avenue Ferndale. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 135'. Chauffage: gaz. Prix: $8,500; $1,500 comptant. Signaler: GRover 5-0012. 28-138-31C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Dans le village. Maison: 3 pièces avec eau courante. 2 acres de terrain. Signaler: GArden 2-5324. 28-131-32C.

A VENDRE — ¾ mille au nord de St-Adolphe. Lot de rivière avec maison meublée. Pour plus d'informations, signaler: 942-3650. 29-146-32P.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 24-964-T.F

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaie Desautels, O.M.I.,
Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. Signaler: 489-8887. 26-986-T.F

VENANT DE FRANCE ne parlant pas très bien l'anglais, mais sachant le lire et le taper à la machine, cherche un emploi de bureau. Signaler: 233-5614. 31-175-31C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés

Transcona — Duplex nouvellement décoré: 4 et 3. Salle de récréation au soubassement. Gaz. Garage. $16,-500.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
31-187-31C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE

Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.

St-Norbert — Grand bungalow, garage attenant. Tapis mur à mur, tentures. Soubassement complètement fini. Grand lot clôturé. Jardin. Possession: 30 jours.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-191-31C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près église et autobus. Prix: $7,900.

ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.

ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
31-188-31C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé Prix raisonnable.

LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



KENWARD'S FURNITURE
Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

On demande
Jeune homme bilingue désireux d'apprendre le métier de linotypiste, Grade XII de préférence.
Téléphone: 786-5759

Minéralogie pratique et industrie minérale

OTTAWA — Le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources publiait récemment sous forme de brochure documentaire de 50 pages, abondamment illustrée, une série d'articles tirés à part du "Jeune Scientifique" (ACFAS), dont l'auteur est M. Jean-Paul Drolet, sous-ministre adjoint au ministère et ingénieur des mines.

Sous le titre de "Minéralogie pratique et industrie minérale", la nouvelle publication veut servir d'initiation scientifique à ceux qu'intéresse cette partie des sciences naturelles et leur fournir en même temps des renseignements très utiles sur les minéraux, les roches, les méthodes simples d'identification, la prospection minière, en accordant une importance particulière aux minéraux trouvés au Canada.

La brochure traite d'abord de minéralogie en termes généraux et démontre par des illustrations et des reproductions de fresques anciennes que l'étude et la pratique de la minéralogie remontent très loin dans l'histoire de l'humanité. Aux chapitres suivants, l'auteur décrit les principales caractéristiques des minéraux et indique comment les classifier. Un chapitre contient des suggestions pratiques permettant de reconnaître et d'identifier les minéraux, en plus d'une étude sommaire de l'industrie minérale du Canada. En appendice, sont disposées des tables de référence servant à la détermination des minéraux.

On trouvera incluse, en pochette, une carte minière (900A), à l'échelle de 120 milles au pouce, montrant la répartition des exploitations minières et les divisions géologiques du pays.

Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette brochure publiée en français, les personnes intéressées pourront adresser leur demande à la Division des ressources minérales, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

A VENDRE

St-Claude — Ferme: culture mixte, 960 acres: 760 en grain et foin, 200 en pâturage et boisé. Toute clôturée. 140 têtes de bêtes à cornes, 25 vaches à lait, 2 grandes étables (avec eau), 16,000 balles de foin. Maison: 3 chambres à coucher. Chemin gravelé. Autobus scolaire. $99 l'acre, animaux et foin inclus ou vendrait sans animaux. Propriétaire malade.

St-Norbert — Résidence de feu Me Jos. Landry. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher, une au rez-de-chaussée. 2 plomberies. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Grande cuisine, nombreuses armoires. Gaz. Garage. Allée en béton. Tout près église et école. Bel emplacement pour famille ou couple retiré. Toute offre raisonnable considérée. Possession immédiate. Pour plus d'information appeler ou écrire à . . .

S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-189-31C.

A VENDRE

Garage de campagne avec agence de machines agricoles "International". Bon district. Considérerait ferme en échange. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Boniface Centre — Triplex. Premier: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2e, 2 logis de 3 pièces. Beau grand lot. Propriétaire transféré.

Garage de campagne — 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Fait de bonnes affaires. Pas d'opposition. Service "ESSO". Termes faciles. Hypothèque portée par propriétaire.

320 acres — Ferme culture mixte. 35 milles de la ville. Quota de lait. Grande étable, nettoyeur, trayeuse, bol à eau, égouts, réservoir à lait. 26 vaches laitières, 31 taures et veaux. Prix avec animaux et machines, $36,000.

550 acres — Ferme pour élevage. 35 milles de la ville. Bonne eau. Prix: $26,000. Pourrait acheter animaux.

Ste-Anne — Maison: 7 pièces avec ½ acre de terrain. Gaz. Réservoir à eau chaude. Taxe: $160. Prix: $9,500.

Pour tous renseignements,
s'adresser à
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, St-Boniface
Téléphone: 233-2683
31-186-31C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — En face du parc Provencher. Maison moderne: 4 grandes chambres à coucher. Grandes cuisine et salle à manger. Grand fumoir. Grand terrain. Près des écoles. Prix et termes très raisonnables.

La Rochelle — 5 milles au sud de St-Pierre, sur route 59. Ferme: 235 acres. Maison moderne: 7 pièces. 2 porcheries avec équipement moderne complet. Tous les autres bâtiments nécessaires à la ferme. 60 truies nourricières. Puits artésien. 6 hangars pour porcs. Toute autre information nécessaire sur demande. Prix attrayant. Cause de vente: santé.

St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher. 1 logis: 3 pièces. 2 logis avec ameublement et accessoires électriques complets. Revenu mensuel: $270. $8,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
31-190-31C.

Protection des arbres à feuilles persistantes

MORDEN — L'hiver est une saison difficile pour les arbres à feuilles persistantes utilisés dans les plantations ornementales, mais on peut prendre plusieurs mesures pour prévenir les dommages ou au moins les réduire au minimum; c'est ce qu'affirme M. A. Vitins, de la Section des plantes ornementales, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Morden, Man.

Le scientifique signale qu'il est très important de protéger les plantes contre le froid et les assèchements du vent et du soleil si l'on veut éviter les dommages que cause l'hiver.

La première précaution à prendre consiste à choisir un endroit convenable avant de planter un arbre à feuilles persistantes. L'idéal est de planter dans un endroit bien égoutté avec exposition au nord-est.

Les dangers de dommages par l'hiver seront réduits si le sol est maintenu humide à la fin de l'automne. Avec un approvisionnement suffisant d'humidité entreposée dans ses tissus, l'arbre à feuilles persistantes pourra mieux résister aux effets asséchants du vent et du soleil en hiver.

Un paillis naturel de neige sur le sol offre la meilleure protection contre les gels et dégels alternatifs. Quelques branches éparpillées à travers la plantation aident beaucoup à retenir la neige. Lorsque la couche de neige est insuffisante, un paillis de feuilles, de tourbe horticole ou de compost, d'une épaisseur de trois à six pouces, conserve l'humidité et protège les racines.

Le paillis doit être appliqué lorsque le sol commence à geler. On ne conseille pas de l'appliquer tôt, car les souris et les autres rongeurs peuvent y chercher refuge. Les rongeurs qui y hiverneraient pourraient endommager les arbres en mangeant l'écorce.

M. Vitins conseille d'enlever cette couverture graduellement au printemps, ce qui élimine les dangers de dommages aux arbres par les changements subits de température fréquents à ce temps de l'année.

Les arbres à feuilles persistantes perdent de l'humidité par leurs aiguilles, en hiver aussi bien qu'en été; pour conserver leur humidité, il est donc important qu'ils soient protégés contre les effets dessiccatifs des vents et du soleil d'hiver. Les plantes qui se trouvent à des endroits exposés peuvent être protégées en clouant de la toile ou d'autres matériaux semblables à des supports en bois placés autour de la plante ou du côté exposé.

La neige peut offrir un spectacle attrayant sur les branches des arbres à feuilles persistantes, mais elle devrait être enlevée avant de geler ou de devenir trempe et lourde afin de prévenir les dommages. M. Vitins explique qu'on doit dégager les branches en les levant plutôt qu'en les rabaissant.

Quand je considère ceux qui montent et ceux qui descendent l'échelle sociale, je vois que ceux qui montent portent des sabots et ceux qui descendent des souliers vernis.

P. Leroy-Beaulieu

Mets de chez nous

Le comité des dames de l'orchestre symphonique de Winnipeg annonçait récemment ses "Symphony Capers 1966". Il y aura vente de mets de cuisine internationale, ce jeudi 3 novembre, dans l'arcade du Centre d'achat du Parc Polo à Winnipeg, de 11 h. du matin à l'heure de fermeture des magasins.

Vingt groupes ethniques seront représentés par des dames vêtues de leurs costumes nationaux, qui vendront leurs mets particuliers. Des arlequins distribueront des ballons aux enfants. Un tirage de prix magnifiques aura lieu. Le café et des rafraîchissements seront offerts aux personnes occupées à faire leurs emplettes. Les revenus de cette journée sont destinés à permettre aux enfants des écoles de profiter de concerts symphoniques.

Le groupe franco-manitobain sera richement représenté à cette occasion. En effet, des dames de quatre organisations vendront leurs pâtisseries et autres mets canadiens-français, au kiosque qui leur a été réservé. Voici les noms des responsables de chacun de ces groupes: Mmes Aimé Normandeau et Alphonse Dufault, Ligue des Femmes Catholiques; Mmes J. Douville et J. Guay, Filles d'Isabelle; Mmes Armand LaFlèche et Suzanne Hamilton, Dames françaises de Fort Garry; Mme U. Forcier, Dames de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Winnipeg

MME A. PERREAULT

Mme Albert Perreault, née Rose-Aimée Letendre, est décédée à sa résidence, 305, rue Laura, Winnipeg, le 6 octobre.

Des prières furent récitées au Salon funéraire P. Coutu le vendredi 9 octobre, et le service fut chanté le même jour à 2 h. p.m. en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Edouard Gagnon et Raymond Letendre, petits-fils de la défunte, Eugène et Joseph Perreault et Robert Allarie, neveux.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Edouard, Adélard, Alphonse et Thuribe, tous de Winnipeg; quatre filles, Mmes W. Gagnon (Eugénie), A. Pinfar (Délia), G. Artmintko (Eva) et P. Koncius (Pamela), toutes de Winnipeg; trois soeurs, Mme W. Michaud (Blanche), de Dawson Creek, C.-B., Mme A. Allarie (Eugénie), d'Elie, et Mme W.-P. Daignault (Eva), de Sioux Lookout, Ont.; deux frères, Thuribe, de Haywood, et Joseph, de St-Boniface; plusieurs petits-enfants et neveux.

Remerciements

Tous les enfants et parents de Mme A. Perreault remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par offrandes de messes, fleurs ou par leur assistance aux funérailles.

* * *

M. J.-F. DAIGNAULT

M. Josaphat-F. Daignault, de Winnipeg, est décédé à l'hôpital général le samedi 24 septembre, à l'âge de 76 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Adrienne; trois filles, Mme H.-A. Bélanger (Juliette), de Montréal, Mme J. L. Heidrick (Rolande), de Winnipeg, et Mme A. D. Sinclair (Marguerite), de Toronto, et six petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg le 27 septembre, et l'enterrement au cimetière Green Acres. M. l'abbé Bernard Bélanger chanta le service, assisté de M. l'abbé Roland Bélanger, curé de Somerset.

Les porteurs étaient les six neveux du défunt, MM. Arthur et Henry Lane, R. Orieux, J. Richard, D. et F. Daignault. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

Remerciements

Mme J. Daignault et ses enfants désirent exprimer leur profonde reconnaissance aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père.

* * *

M. HENRI TELLIER

Le vendredi 14 octobre, à l'hôpital Miséricorde, est décédé M. Henri Tellier, de 525, avenue Jessie, à l'âge de 43 ans.

Des prières furent récitées la veille des funérailles au salon mortuaire Desjardins. Une messe de Requiem fut chantée le lundi 17 octobre en l'église St-Ignace. L'enterrement suivit au cimetière Green Acres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Jeanne, trois filles, Dianne, Hélène et Colette; cinq frères, Alfred, Charles, Maurice, Albert et Herman; six soeurs, Eugénie, Alice, Marguerite, la Rév. Sr Marie-Pauline, Jeanne et Thérèse.

Né à St-Norbert, M. H. Tellier demeurait à Winnipeg depuis 20 ans et était employé à l'hôpital Miséricorde comme ingénieur.

Remerciements

Mme Henri Tellier et ses filles remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre façon, lors du décès de leur époux et père.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Que se passe-t-il à Provencher? Même si votre chroniqueur ne vous en dit pas trop long, il ne faudrait pas croire pour tout cela qu'il n'y a plus d'activités au conseil. Loin de là! Assemblées régulières, initiation, ventes de la grosse loterie annuelle, tout s'enchaîne. Et pour l'avenir l'on prévoit déjà une commémoraison pour nos frères disparus, ainsi que la fameuse rencontre du Jour de l'An.

Et nous avons un nouveau conférencier. Plein d'ardeur, nous dit-on, la parole en bouche, il ne souffre aucunement d'un complexe d'infériorité. C'est en plein ce qu'il nous faut, et nous l'accueillons avec plaisir.

Assemblée du 27 octobre

A peine entré en fonction, notre conférencier, frère Gérard Rainville, nous donnait une surprise. Il s'agissait d'une causerie par votre aumônier, le R. P. De Palma, encore sous les émotions d'un voyage à Rome. Bref historique de l'Italie et de Rome, accompagné de vues coloriées superbes. L'assistance mixte a beaucoup joui de ce régal instructif. Le tout fut suivi d'un excellent goûter.

Tendre sollicitude

Notre confrère "Rigoletto" s'attendrit sur le sort de ce pauvre Bistouri qui se remet lentement à l'hôpital général St-Boniface (sic). Imaginez les délices d'un chirurgien du Conseil Goulet, ou encore de St-Boniface, de pouvoir enfin tailladér en grandes tranches les chairs d'un Bistouri, une bonne foi à leur merci. Horrendo visu! Ce serait enfin justice faite pour ce renégat qui ose douter de la bienséance du nouveau "Notre Père" tutoyant Yahvé.

Réconforte-toi, mon cher "Rigoletto". Tout cela ne fut qu'un affreux cauchemar, car j'affirme ici en ce dixième mois de 1966 n'avoir couché aucun soir en aucun hôpital durant cette année. Dieu merci, cette partie de plaisir sera remise à plus tard, et le plus tard possible, n'est-ce pas?

Mais au fait, il se pourrait que notre confrère procède par système d'élimination pour enfin deviner l'identité du chroniqueur de Provencher. Il faut aller aux sources, mon vieux. Informe-toi donc à Provencher ingénument qu'ils ont l'honneur ingénîment qu'ils ont l'honneur d'être depuis longtemps ton fidèle serviteur.

A venir

Le 10 novembre: réception officielle de nos tout récents Chevaliers.

Le 19 novembre: grande soirée de la "Sadie Hawkins". Comme l'an dernier ce sera en les salles du Sacré-Coeur. Le grand succès de l'an dernier, à prix modique, se répétera, sans aucun doute. N'y manquez pas!

Le 24 novembre: installation des officiers et, probablement, commémoration pour nos frères défunts. Ne les oublions pas en ce mois qui leur est consacré.

Le 31 décembre: grande soirée de fin d'année.

Le 1er janvier 1967: réception du Grand Chevalier. Nous y reviendrons!

BISTOURI.

DÉPOSITAIRES
"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store
406, rue Taché
La Cantine
Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen
133, avenue Provencher
McCullough Drug
angle Marion et Taché
Park Florists
412, rue Taché
Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion
Provencher Sundries
182, avenue Provencher
Pharmacie Archibald
665, rue Archibald
PRIX: 10c le numéro.

Vivez un Noël des plus heureux!
LOUEZ L'ARGENT DE L'ARGENT

Evitez les problèmes financiers pendant la période des Fêtes cette année. Procurez-vous de l'argent comptant supplémentaire . . . pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps. C'est la façon moderne de louer de l'argent . . . et Crescent est la compagnie que les amis recommandent.

Alors, comblez tous vos désirs maintenant. Téléphonez chez Crescent et dites: "J'aimerais louer de l'argent!"

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken **$1.50** Dîner complet
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

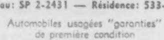
Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561
En lettres moulées, s'il vous plaît
NOM
ADRESSE
VILLE

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet





CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Spécial!
Nous plaçons des maisons modernes dans certains quartiers. Elles seront meublées gratuitement si vous êtes choisis au cours de notre campagne de réclame. Maisons de 2, 3 et 4 chambres à coucher, à des prix plus bas que jamais. Vous recevrez aussi, peut-être, $500 de boni pour chaque maison vendue dans votre quartier. Dépêchez-vous, faites votre demande dès maintenant! Pour plus de renseignements, veuillez compléter la formule ci-dessous et la faire parvenir à FACTORY PRODUCTS, 181, rue Pioneer, Winnipeg.
Complétez et postez maintenant
NOM
ADRESSE VILLE
Nombre d'acres cultivées Téléphone